

Danielle Leeman
Université Paris Ouest Nanterre La Défense

**OBSERVATION
DE FAITS LINGUISTIQUES**

INITIATION AUX SCIENCES DU LANGAGE

Danielle Leeman
Sciences du langage

UFR PHILLIA
(Philosophie, Information/Communication, Langues, Littératures, Arts)
Domaine Arts, Lettres, Langues

Avant-Propos

Le présent cours est composé d'une Introduction, de cinq chapitres et d'une Conclusion, autrement dit de sept ensembles d'inégale longueur qui vous initieront à la réflexion sur la langue. Des exercices d'entraînement sont là pour vous y aider. Tous les étudiants que j'ai rencontrés, s'ils ont reconnu que le cours était intéressant en ce qu'il remettait en cause un certain nombre d'habitudes et de convictions bien ancrées, ont également insisté sur le fait qu'on ne pouvait bien s'approprier le cours que si l'on s'entraînait systématiquement aux exercices proposés.

Maîtriser un cours suppose qu'on le lise et relise plusieurs fois, que, de mémoire, on s'en écrive le plan avec les articulations essentielles, que l'on se fasse soi-même des « interrogations écrites » à partir de tel intitulé de paragraphe (par exemple *Qu'ai-je à dire sur « le mot »? Qu'est-ce qu'un « syntagme »?*), que l'on « joue au professeur » pour vérifier que l'on est capable d'en transmettre le contenu à haute voix devant un public (si vous dînez en famille, avec des amis, n'hésitez pas à parler de ce que vous avez appris, de ce qui vous surprend, vous paraît difficile, etc. : vous pourrez ainsi évaluer par vous-même ce que vous avez retenu et compris).

S'entraîner à faire les exercices suppose également que l'on revienne plusieurs fois sur chacun, d'abord en retournant au cours, ensuite en consultant les corrigés. Puis un mois après, quand on les a un peu oubliés : est-on capable de restituer l'essentiel, faut-il encore compléter sa réponse en recourant au corrigé? Bien sûr, je vous suggère aussi de faire les devoirs proposés : certes rien ne vous y oblige, mais il s'agit tout de même d'une occasion supplémentaire de vérifier que l'on a bien compris, et donc d'une chance de plus de réussir le moment venu!

Bien sûr, je pourrais prétendre que ces sept ensembles sont assimilables en une semaine de sept jours – c'est possible, si vraiment vous êtes dans une situation qui demande une solution d'extrême urgence. Mais l'intérêt d'un travail intellectuel est plutôt dans le mijotement de la réflexion, l'assimilation progressive et maîtrisée des nouveautés que l'on découvre. Mieux vaut, donc, selon vos besoins, vous fixer un programme minimalement organisé sur un mois, et intégrant des « révisions », des lectures et des notes de lecture, des commentaires personnels sur ce que vous vous appropriiez petit à petit.

Cette initiation vous permettra d'aborder sans difficulté les cours de premier niveau qui vous sont proposés dans vos formations, ou d'éviter d'inutiles pertes de temps si vous avez à vous inscrire à un enseignement qui présuppose quelques acquis alors que vous n'avez jamais eu accès à cette discipline auparavant. Elle vous donnera aussi les moyens de préparer certains examens si vous n'avez pas la possibilité d'assister à tous les cours ou de vous inscrire au contrôle continu.

Sommaire

Introduction

Chapitre I : l'identification des faits linguistiques – première partie

Chapitre II : l'identification des faits linguistiques – deuxième partie

Chapitre III: langue écrite, langue orale

Chapitre IV: exercices et lectures portant sur le chapitre III

Chapitre V : la caractérisation des catégories et des fonctions

Conclusion

OBSERVATION DE FAITS LINGUISTIQUES

Initiation aux Sciences du langage

Danielle Leeman, professeur en Sciences du langage

INTRODUCTION

Cette introduction est consacrée au commentaire de l'intitulé du cours de manière à en annoncer le contenu. Prenez note (dans une deuxième lecture) du fait que, en plus des citations qu'ils signalent conventionnellement, les guillemets sont utilisés lorsque l'on parle d'une chose (ce que désigne ou exprime le mot), d'une notion ou d'un concept, ainsi :

Le mot *araignée* peut désigner « un morceau de viande de boeuf ».

Le mot *toit* peut être employé au sens de « maison ».

Pierre Bourdieu a défini le concept d'« habitus ».

Notez également que le caractère italique doit être employé pour les titres d'ouvrage d'une part, les exemples d'autre part (tels *araignée* ou *toit* ci-dessus).

Observation, observable

Qu'est-ce qu'« observer »? Le verbe a différentes acceptions (c'est-à-dire plusieurs emplois, qui impliquent chacun un sens distinct) : *observer le jeûne*, *observer la progression de l'ennemi*, *observer que quelque chose se produit...* Ici, nous essaierons (selon la définition de l'une de ces acceptions par le *Grand Larousse de la langue française*) d'« examiner avec attention, pour en tirer des conclusions scientifiques » des fragments de paroles ou d'écrits : des exemples de production verbale.

Cependant, n'importe quel exemple ne constitue pas un « observable »: nous parlons et écrivons tous les jours, nous entendons et lisons les autres sans pour autant repérer dans ces productions linguistiques de quoi « observer »; d'une manière générale, nous ne nous posons pas, sur ces divers échanges, de question qui justifierait une « observation ». Autrement dit, une observation suppose quelque chose qui la déclenche: quelque chose qui attire l'attention, qui, d'une manière ou d'une autre, demande une explication, qui par conséquent n'apparaît pas comme totalement attendu, prévisible, « normal ».

Il peut s'agir par exemple d'une construction que l'on remarque parce qu'elle s'écarte de ce que l'on a l'habitude d'entendre ou que l'on sait être la « règle »:

(1) « *Bonjour, Gertrud, ça va ce matin? - Bôf, j'essaie à travailler...* »

N'importe quelle personne ayant le français comme langue maternelle repérera dans cet échange

une construction qu'on sait ne pas être la norme pour le verbe *essayer* : on dit *essayer de faire quelque chose* (*J'essaie de travailler*) et non **essayer à faire quelque chose* (comme ce que répond Gertrud ci-dessus). L'attention ainsi éveillée, on peut en poursuivant la réflexion penser à la forme pronominale *s'essayer*, qui, elle, se construit avec *à* et non avec *de* : on dira *Je m'essaie à la peinture* ou *Je m'essaie à peindre des portraits* mais non **Je m'essaie de la peinture*, **Je m'essaie de peindre des portraits*. Comment se fait-il que *essayer* se construise avec *de* mais *s'essayer* avec *à*? Quelle est la signification de la construction (la combinaison avec *de* d'un côté, avec *à* de l'autre)?

Cet exemple tel que nous l'avons commenté, avec les rapprochements opérés et les questions que l'on se pose à leur propos, constitue un « observable »: nul ne se demande, tant qu'il entend sans erreur construire *essayer* avec *de* ou *s'essayer* avec *à*, pourquoi les choses sont telles qu'elles sont – la nécessité d'une observation n'émerge qu'avec l'attention éveillée et le désir de trouver une réponse.

Le fait linguistique

L'observation suppose donc une donnée problématique, au moins au départ : on va observer pour tâcher de trouver une solution à un problème (c'est-à-dire une explication à un usage de la langue qui apparaît étrange, inattendu, et qui par là attire donc l'attention). Lorsque, par conséquent, on parle de « fait » linguistique, il ne s'agit pas de paroles ou d'écrits banals, « bruts »: un fait n'est pas « objectif », car il est ce qui apparaît constituer un usage intéressant à étudier parce que problématique. Il se dit et s'écrit sans doute des milliards de choses à la minute de par le monde, mais dans ce matériau, cette matière première en quelque sorte, il n'y a de « fait » ou de « donnée » linguistique qu'à partir d'une prise de conscience que tel ou tel élément mérite réflexion.

Par exemple, j'ai entendu, voire écouté, pendant des années cette chanson interprétée par Serge Lama et que vous connaissez certainement, dont le refrain est

(2) *Je suis malade, complètement malade...*

mais ce n'est que très récemment que j'ai pris conscience que cette formulation pouvait poser un problème : jusque-là, ce refrain m'amusait, parce que j'avais le vague sentiment que le chanteur « jouait sur les mots », mais, n'ayant pas poussé la réflexion plus avant, je ne me posais pas de question – ce n'était pas un « fait linguistique ».

Et puis un jour, je ne sais pas au terme de quel parcours mental, j'ai pu m'expliquer à moi-même quelle curiosité constitue ce refrain (je l'ai donc alors constitué en observable) : entendant d'abord *Je suis malade*, j'interprète « je ne suis pas en bonne santé physiquement », mais l'enchaînement *complètement malade* cause une rupture (d'où l'amusement, né de la surprise), car *complètement malade*, cela ne signifie pas que l'on est très malade physiquement, mais

- ou bien que l'on est bouleversé (c'est le sens dans la chanson: *malade* a une acception que l'on peut dire « affective », « émotionnelle »),
- ou bien que l'on n'est plus, momentanément, dans son état psychique normal (cf. *Non mais il est complètement malade de doubler en côte*).

Mais pourquoi l'adverbe *complètement* entraîne-t-il ce changement d'interprétation *ici*? Car un ivrogne peut déplorer *Ma bouteille est vide, complètement vide*: l'adjonction de *complètement* à *vide* ne change pas son sens. De même un client peut constater dans un restaurant *Mais je suis seul, complètement seul!* – et le sens reste là aussi fondamentalement le même. Tout comme si l'on dit d'un homme *Il est chauve, complètement chauve*.

Le « fait linguistique », c'est une parole ou un écrit dont on interroge l'identité ou le comportement (qui donc constitue un observable) et dont l'observation est une première étape pour en établir l'identité ou en expliquer le comportement.

Comment émerge la question?

L'étrangeté d'une expression, d'une phrase, peut générer une interrogation selon trois modalités au moins: le premier cas, illustré ci-dessus par mon expérience personnelle, est difficilement explicable de manière rationnelle (à un moment donné, il m'est apparu que *complètement malade* n'avait pas le même sens que *malade*, et que c'était bizarre comparé à d'autres cas apparemment semblables: *vide* et *complètement vide*, *seul* et *complètement seul*, *chauve* et *complètement chauve*). Je ne saurais dire au terme de quel parcours inconscient m'est apparue l'exception que pouvait constituer la combinaison *complètement + malade*.

Le deuxième cas est plus facilement compréhensible: il naît du constat d'une différence par rapport à ce que l'on dit soi-même - tout Français qui a le français comme langue maternelle sait que le verbe *essayer* se construit avec *de* (et un infinitif): *J'essaie de travailler*. C'est ce qu'il dit naturellement lui-même, et donc il ne manque pas de remarquer un usage différent, qu'il assimile à une « faute ». Il peut s'arrêter à ce constat (auquel cas, il n'y a pas de construction d'observable), ou bien, comme nous, poursuivre la réflexion et problématiser le constat.

Une troisième possibilité est de constater qu'un usage, qui ne constitue pas une « faute » *a priori*, ne se plie néanmoins pas aux « règles » connues, au modèle grammatical en vigueur. Prenons l'exemple fameux de l'accord du participe passé: normalement, vous êtes capable d'en réciter les règles essentielles; tout le monde a appris (et sait) que le participe passé du verbe conjugué avec *avoir* s'accorde avec le complément d'objet si celui-ci est placé avant; on écrit donc:

(3) *Il a aimé cette fille.*

mais:

(4) a. *Cette fille qu'il a aimée...*

b. *Cette fille, il l'a aimée.*

c. *Quelle fille a-t-il aimée?*

d. *Quelle fille il a aimée!*

Et pourtant, si l'on vous propose d'autres phrases du même type (au moins en apparence), vous savez qu'il **ne faut pas** accorder le participe passé:

(5) (*Hier soir, au repas*) *La tarte, j'ai adoré!*

On écrit sans commettre d'erreur *adoré* (et non *adorée*), et pourtant, *Qu'est-ce que j'ai adoré?* - *La tarte* : selon le critère traditionnel, *la tarte* est bien un complément d'objet direct – comment se fait-il alors que le participe passé ne s'accorde pas? Le problème tient dans cette alternative :

- ou bien *la tarte* est bien un complément d'objet direct, et dans ce cas la règle qu'on nous donne à apprendre est fautive...
- ou bien *la tarte* n'est pas un complément d'objet direct (malgré les apparences), ce qui permet de sauver la règle : si le participe passé ne s'accorde pas, c'est que *la tarte* (placé avant) n'est pas un complément d'objet direct – mais alors, qu'est-ce que c'est?!

En l'occurrence l'émergence de l'observable vient de ce qu'une certaine description, une règle, un modèle, permet une expression que, intuitivement, on ne reconnaît pas comme licite (* *La tarte, j'ai adorée*) – ou, à l'inverse, interdit une manière de dire qui, pourtant, est très couramment produite (*La tarte, j'ai adoré*).

Qu'est-ce qu' « observer »? Comment « observe »-t-on ?

La définition du dictionnaire consulté (cf. ci-dessus) dit que *observer*, c'est « examiner attentivement »... certes! Mais concrètement, qu'est-ce que cela signifie? Car il ne suffit pas de scruter sous tous les angles la phrase *La tarte, j'ai adoré!* pour être en mesure d'en tirer des « conclusions scientifiques » - ni même d'avoir la moindre idée pour expliquer le fait que le participe passé ne s'accorde pas!

L'observation, « l'examen attentif », suppose en fait diverses opérations qui permettent de raisonner à partir de la comparaison d'expressions ou de phrases, d'une part, et en fonction de ce que l'on sait par ailleurs du fonctionnement de la langue, d'autre part.

Ainsi, les cas où le complément d'objet est placé avant le participe passé conjugué avec *avoir* sont connus: les exemples (4) les illustrent, avec (a) le pronom relatif, qui représente son antécédent, (b) le pronom personnel, qui représente également *cette fille*, (c) la structure interrogative et (d) la structure exclamative, où le déterminant du nom est analysé respectivement comme adjectif interrogatif ou adjectif exclamatif (*quelle*). Par comparaison, on peut alors conclure que *la tarte* en (5) ne correspond à aucune de ces positions habituellement reconnues comme « complément d'objet » - c'est un premier indice permettant d'avancer l'hypothèse que *la tarte* n'est peut-être pas un complément d'objet en (5), ce qui expliquerait que le participe passé ne s'accorde pas.

Ce que la scrutation la plus concentrée de la seule phrase (5) ne pouvait apporter, la comparaison de (5) avec les exemples (4a-b-c-d) le permet: l'ensemble formé par ces cinq phrases constitue un corpus à partir duquel on peut situer (5) par rapport à (4a-b-c-d) et en tirer une conclusion.

On peut compléter le corpus en comparant plus particulièrement la ponctuation: en (5) la virgule paraît obligatoire; on n'écrirait pas (l'astérisque signale que la forme n'est pas acceptable) :

(6) * *La tarte j'ai adoré.*

Mais de même et inversement, le complément d'objet dans les exemples (4) ne peut pas être détaché par une virgule; on n'écrirait pas non plus (en séparant le pronom relatif ou le pronom personnel du verbe) :

(7) * *qu', il a aimée/ *que, il a aimée*

(8) * *il l', a aimée/ *il la, a aimée*

ni non plus

(9) * *quelle fille, il a aimée?*

Cette nouvelle comparaison montre que *la tarte*, obligatoirement séparé du reste de la phrase, n'a pas les mêmes propriétés que les compléments d'objet *que* ou *la* ou *cette fille* en (4) qui, eux, ne peuvent justement pas être séparés du verbe: c'est un nouvel indice en faveur de l'hypothèse que *la tarte* ne serait pas un complément d'objet direct.

La conclusion provisoire est donc que *la tarte* est complément d'objet dans *J'ai adoré la tarte* (comme, en (3), *cette fille* l'est dans *Il a aimé cette fille*), mais non dans *La tarte, j'ai adoré*. La différence se voit confirmée par le fait que toutes les phrases à complément d'objet de type (3) n'admettent pas d'être transformées sur le modèle (5). Pour le démontrer, remplaçons le verbe par

d'autres verbes possibles, et disons, selon la même intonation:

(10) *J'ai adoré la tarte / La tarte, j'ai adoré!*

(11) *J'ai préparé la tarte / ?? La tarte, j'ai préparé!*

(12) *J'ai surgelé la tarte / ?? La tarte, j'ai surgelé!*

(13) *J'ai découpé la tarte / ?? La tarte, j'ai découpé!*

Les points d'interrogation devant le résultat de la manipulation indiquent son caractère douteux : autant *La tarte, j'ai adoré!*, dit sur un certain ton (exclamatif), paraît naturel, autant avec les autres verbes les phrases, dites sur le même ton, paraissent peu acceptables.

Il en va de même si l'on commute le complément d'objet avec un autre nom ou groupe du nom, c'est-à-dire si on teste sa substitution avec un autre élément nominal: la transformation n'est pas systématiquement possible. Par exemple:

(14) *J'ai adoré mon frère / ?? Mon frère, j'ai adoré!*

(15) *J'ai adoré ce chien / ?? Ce chien, j'ai adoré!*

(16) *J'ai adoré l'un des gâteaux / ?? L'un des gâteaux, j'ai adoré!*

(17) *J'ai adoré plusieurs tartes / ?? Plusieurs tartes, j'ai adoré!*

On voit que, dans les exemples de gauche, aucune contrainte n'atteint le complément d'objet (qui peut être un nom de personne ou d'animal, et qui peut être précédé de n'importe quel déterminant, alors qu'en revanche l'élément nominal des exemples de droite ne tolère plus la transformation : ce qui est possible pour le complément d'objet ne l'est plus forcément pour cet élément nominal, ce dont on peut conclure qu'ils n'ont pas les mêmes propriétés, et donc qu'ils doivent être analysés différemment.

Si, par conséquent, le groupe nominal des exemples de gauche est analysé comme un complément d'objet, on ne peut attribuer la même étiquette au groupe nominal des exemples de droite – ni, donc, à *la tarte* dans *La tarte, j'ai adoré!*

En conclusion, on voit à cet exemple que l'observation consiste à faire des tests comparatifs et à interpréter leur résultat: l'observation consiste donc en fait à opérer des manipulations et à raisonner sur ce qu'elles peuvent révéler afin d'en tirer une hypothèse de solution pour résoudre le problème. En l'occurrence,

- on a commencé par regarder si *la tarte* avait la même position que ce qu'on appelle traditionnellement un « complément d'objet direct »: la réponse est négative, on en déduit donc que *la tarte* s'écarte de ce que l'on considère habituellement être un complément d'objet.
- Puis on a tenté l'addition et la suppression d'une virgule: là encore, ce qui est possible pour le complément d'objet direct ne l'est pas pour *la tarte*, et réciproquement; par conséquent la conclusion rejoint et confirme la précédente.
- Enfin, on a testé la commutation du verbe avec d'autres verbes d'une part, et du groupe nominal *la tarte* avec d'autres groupes nominaux d'autre part: la conclusion a été une fois encore que la structure de type *La tarte, j'ai adoré!* ne correspond pas à une construction à complément d'objet direct.

On aboutit donc à une série de conclusions convergentes qui autorisent à avancer l'hypothèse que *la tarte* n'est pas, dans cette phrase, un complément d'objet direct, que c'est donc pour cette raison que le participe passé ne s'accorde pas : par conséquent cette règle que l'on apprend depuis des décennies n'est pas erronée!

Naturellement, la question à résoudre désormais est de savoir ce qu'est *la tarte* dans *La Tarte, j'ai adoré*, puisque ce n'est pas un complément d'objet. Je dirai simplement ici que le groupe nominal

est là pour spécifier de quoi on parle et y attirer particulièrement l'attention, c'est ce que l'on appelle « un topique ». Ce genre de constituant échappe aux fonctions habituellement reconnues par la grammaire, c'est pourquoi on doit pour l'étiqueter trouver une nouvelle dénomination. En revanche, en (4.b), *cette fille* n'est pas un topique: on l'analyse traditionnellement comme une apposition au pronom complément d'objet l' (= *la*) – la différence est que l'on peut attribuer une fonction à *cette fille* en (4.b), qui est de donner l'identité de ce que représente le pronom.

Conclusion générale

Résumons ce que vous devez retenir des lignes qui précèdent, et que vous devez être capable de définir, d'expliquer ou d'utiliser le cas échéant:

- observer, c'est rassembler un certain corpus permettant de manipuler des expressions ou des phrases et de les comparer; les observations permettent de dégager les propriétés de ces expressions ou phrases et de conclure sur leur similitude ou différence;
- le corpus, c'est le matériau que l'on observe et sur lequel on raisonne pour décrire un phénomène, ou répondre à une question; l'observation prend la forme de comparaisons (est-ce que tel élément a la même position que tel autre?) et de manipulations permettant d'opérer des comparaisons: addition de quelque chose, ou suppression de quelque chose, ou déplacement, ou commutation, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

Souvent, on propose aux étudiants un corpus, qu'ils doivent observer pour en tirer le problème qu'il illustre et la solution qu'on peut lui apporter. En reprenant l'exemple que nous avons travaillé jusqu'ici, cela donnerait un sujet tel que

« *Quel problème vous paraît illustrer le corpus suivant? Proposez une hypothèse pour le résoudre.* »

et ce sujet serait suivi du corpus formé par l'ensemble des exemples (3) à (17). La réponse consisterait alors

- (a) à comparer (3), (4) et (5) pour faire apparaître la différence d'accord du participe passé,
- (b) de là à poser le problème (= *la tarte* semble être un complément d'objet, or le participe passé ne s'accorde pas : la règle est-elle erronée, ou bien est-ce que *la tarte* ne serait pas un complément d'objet?),
- (c) puis à proposer votre hypothèse pour le résoudre (= en fait *la tarte* n'est pas un complément d'objet mais un topique, donc la règle d'accord du participe passé n'est pas erronée),
- (d) et enfin à démontrer la pertinence de cette hypothèse par l'argument que *la tarte* n'a pas les propriétés d'un complément d'objet, illustré par les différentes manipulations (= constat sur les positions, sur l'addition ou la suppression de la virgule, sur les commutations du verbe, sur les commutations du groupe nominal).

Entraînez-vous à traiter ce sujet en en rédigeant la réponse en trois quarts d'heure (la première fois en vous aidant de votre relecture de ce qui précède, la deuxième fois sans recourir à une aide quelconque).



Exercices d'observation

1. Vous relirez l'ensemble de cette « Introduction » pour y observer les cas où le caractère

italique est employé.

2. D'après les exemples employés dans l' « Introduction » ci-dessus, faites le corpus (1) des expressions inacceptables, et (2) des expressions d'acceptabilité douteuse.
3. On lit dans les grammaires que, placé près d'un adjectif ou d'un participe passé, l'adverbe en précise le sens. Par exemple, *très* dans *très joli* indique le haut degré de la qualité exprimée par l'adjectif *joli*. Les adverbes précisent le sens de l'adverbe à l'aide de leur propre valeur; ainsi, *mal* et *bien* portent un jugement respectivement favorable ou défavorable sur la manière dont le devoir est fait (sur le participe passé *fait*) : *Le devoir est fait*, *Le devoir est mal fait*, *Le devoir est bien fait*.

Constituez un corpus à l'aide des adverbes *mal* et *bien* portant sur chacune des phrases suivantes. Quel observable peut-on dégager?

(1) *La cuisine est peinte.*

(2) *Votre projet est fichu.*

(3) *Emma est maquillée.*

(4) *Luc est fichu.*

(5) *Le linge est repassé.*

4. Traditionnellement, les grammaires présentent trois formes d'interrogation, associées chacune à un certain « niveau de langue »: la simple structure déclarative, mais munie d'un point d'interrogation ou d'une intonation montante serait de langue familière (*Il pleut ?*), la construction avec l'adverbe *est-ce que* serait de langue courante (*Est-ce qu'il pleut ?*), et la structure à inversion du sujet relèverait d'une langue soutenue (*Pleut-il ?*).

- Dans ce cadre, comment qualifieriez-vous la question telle qu'elle est posée dans l'exemple (1) ci-dessus *Ça va ce matin ?*

- Quelles autres formes la question pourrait-elle prendre selon la description des grammaires ?

- A partir de vos deux réponses précédentes, vous devez être capable de poser un problème (donc de construire un observable).

- Proposez une hypothèse pour résoudre ce problème en vous aidant du corpus suivant :

(1) *Tu crois qu'il est là?*

(2) *Est-ce que tu crois qu'il est là?*

(3) *Crois-tu qu'il soit là?*

(4) *Tu le crois, non?*

(5) *Tu le crois, hein?*

(6) *Tu le crois, n'est-ce pas?*

(7) *N'est-ce pas que tu le crois?*

Corrigé des exercices

1. Conventionnellement, l'italique (caractères penchés) est utilisé pour les titres de recueil (par exemple *Grand Larousse de la langue française*) et pour les exemples, en particulier ceux qui sont cités dans le corps du texte (La phrase *Il pleut* a un sujet impersonnel *il*). Lorsque l'on écrit à la main, on souligne les titres de recueil et les exemples qui apparaîtraient en italique dans un texte composé.
2. Le corpus doit donc rassembler (1) toutes les expressions ou phrases précédées de l'astérisque (*), et le corpus (2) toutes les expressions ou phrases précédées de deux points

d'interrogation. Vous devez bien entendu vous-même veiller à faire précéder de l'astérisque des expressions que vous jugez mal formées, et de deux points d'interrogation celles que vous hésitez à accepter tout à fait naturellement.

3. Dans l'exemple proposé, l'adverbe *mal* modifiant le participe passé *fait* porte un jugement défavorable sur la manière dont le devoir est fait, et l'adverbe *bien* porte un jugement favorable sur la manière dont le devoir est fait, le participe passé *fait* gardant, lui, le même sens : « réalisé », « accompli ». Ce constat correspond à l'idée générale, habituelle, que l'on a de l'adverbe associé à un adjectif ou à un participe passé.

Si néanmoins l'on modifie pareillement les phrases du corpus proposé, on s'aperçoit que ce constat n'est pas aussi facilement généralisable. On obtient en effet le même phénomène pour :

(1') *La cuisine est mal peinte.* vs *La cuisine est bien peinte.* (*peinte* garde le même sens)

(3') *Emma est mal maquillée.* vs *Emma est bien maquillée.* (*maquillée* garde le même sens)

(5') *Le linge est mal repassé.* vs *Le linge est bien repassé.* (*repassé* garde le même sens)

Mais en revanche *fichu* change de sens selon qu'il est employé seul ou modifié par l'adverbe en (2'):

(2') *Votre projet est fichu* (« condamné », « refusé ») vs *Votre projet est mal / bien fichu* (« est mal/bien fait », « est mal/bien bâti »)

Et qui plus est, le même participe *fichu*, s'il connaît le même comportement lorsque le sujet désigne une personne (*Luc*) - il change aussi de sens -, n'a pourtant pas, avec les adverbes, les mêmes interprétations qu'en (2'):

(3') *Luc est fichu* (« condamné », « refusé ») vs *Luc est mal fichu* (« pas bien, pas en bonne santé ») vs *Luc est bien fichu* (« bien bâti », « a un beau corps »).

En somme, l'observable est que *fichu*, contrairement à *peinte* ou *maquillée*, change lui-même de sens lorsqu'il est modifié par *mal* ou *bien* – et de surcroît, ce changement de sens est différent selon que le nom auquel il se rapporte désigne une « chose » (comme *projet*) ou une « personne » (comme *Luc*).

4. Dans l'échange (1), la première réplique *Bonjour Gertrud, ça va ce matin?* comporte une phrase interrogative de structure déclarative: *ça va ce matin*, associée à un point d'interrogation et que l'on prononcerait avec une intonation montante. Cette manière de formuler une question est traditionnellement considérée comme « familière ».

Selon la description des grammaires, deux autres constructions sont possibles: l'une qui implique l'adjonction de *est-ce que*, de niveau courant, qui donnerait ici *Est-ce que ça va ce matin?* et l'autre qui suppose l'inversion de l'ordre sujet-verbe, de niveau soutenu, qui donnerait ici * *Va ça ce matin?*

On constate que cette dernière formulation n'est pas bien formée en français, ce qui met en cause la description traditionnelle: si l'interrogation par inversion du sujet n'est pas toujours possible comme correspondante des deux autres types de question, cela signifie que chacune de ces constructions a son identité propre, et que ce qui les oppose n'est pas uniquement le niveau de langue - sinon, on serait obligé d'admettre qu'une question aussi banale que *ça va?* ne peut pas être formulée en langue soutenue!

Dans le corpus, cette hypothèse est confirmée par le fait que ce qui vaut pour telle structure ne vaut pas forcément pour telle autre : elles n'ont donc pas les mêmes propriétés. Par exemple, l'interrogation par inversion admet que le verbe dans la subordonnée soit au subjonctif (*Crois-tu qu'il soit là?*), ce qui n'est pas le cas des deux autres constructions:

(1') * *Tu crois qu'il soit là?*

(2') * *Est-ce que tu crois qu'il soit là?*

De même, l'interrogation à structure déclarative peut être ponctuée de *non* ou bien *hein*, ou encore *n'est-ce pas*, ce qui est refusé par les deux autres questions (*Tu crois qu'il est là, non? / Tu crois qu'il est là, hein? / Tu crois qu'il est là, n'est-ce pas?*):

(7) * *Est-ce que tu le crois, non?*

(8) * *Le crois-tu, non?*

(9) * *Est-ce que tu le crois, n'est-ce pas?*

(10) * *Est-ce que tu le crois, hein?*

Pareillement, l'interrogation à structure déclarative est susceptible d'être précédée de *N'est-ce pas que* (*N'est-ce pas que tu le crois?*), ce qui est exclu pour les deux autres formulations:

(11) * *N'est-ce pas que le crois-tu?*

(12) * *N'est-ce pas que est-ce que tu le crois?*

On remarquera aussi que l'interrogation par inversion est souvent peu acceptable pour la première personne du singulier, ce qui n'est pas le cas des deux autres:

(13) ?? *Fais-je l'affaire? / Je fais l'affaire? / Est-ce que je fais l'affaire?*

et que l'interrogation à structure déclarative s'accommode mal des verbes au passé simple:

(14) *Fit-il pas mieux que de se plaindre?* (La Fontaine)

(15) *Est-ce qu'il ne fit pas mieux que de se plaindre?*

(16) ?? *Il fit pas mieux que de se plaindre?*

En conclusion, les trois formes d'interrogation ont chacune une identité particulière, puisqu'elles s'opposent toutes les unes aux autres par au moins une propriété:

- l'interrogation par inversion (mais non les deux autres) permet que le verbe de la subordonnée soit au subjonctif, aboutit à des phrases peu naturelles avec certains verbes à la première personne du singulier, mais admet des verbes au passé simple;
- l'interrogation à structure déclarative (mais non les deux autres) peut être renforcée par un adverbe comme *non*, *n'est-ce pas*, *hein*, ou précédée de *n'est-ce pas que*, mais n'est pas naturelle au passé simple;
- l'interrogation en *est-ce que* n'autorise ni le subjonctif dans la subordonnée, ni le renforcement par un adverbe comme *non*, *n'est-ce pas*, *hein*, ni l'introduction par *n'est-ce pas que*, mais elle s'accommode des verbes à la première personne du singulier comme des verbes au passé simple.

Il resterait à trouver comment ces trois types de question s'opposent par le sens, et donc ne s'emploient pas indifféremment dans n'importe quelle situation. Ainsi, imaginons le cas où une mère rentrant chez elle découvre son fils devant le réfrigérateur ouvert; elle lui demandera naturellement *Tu as soif?*, mais beaucoup moins probablement ?? *Est-ce que tu as soif?* ou ?? *As-tu soif?*. Cet exemple permet de faire l'hypothèse que l'interrogation à structure déclarative est peut-être plutôt une demande de confirmation (laquelle, dans la situation prise en exemple, on pourrait gloser par « je te vois chercher dans le réfrigérateur et je suppose que tu as soif : ai-je raison? »), ce qui ne serait pas le cas des deux autres formes de question, inappropriées en l'occurrence.

Remarque: certaines de ces propriétés des phrases interrogatives ont été présentées par Nelly Danjou-Flaux et Anne-Marie Dessaux-Berthonneau, dans un chapitre intitulé « L'interrogation en français : données linguistiques et traitement transformationnel » du recueil *Grammaire*

transformationnelle: syntaxe et sémantique, dirigé par Jean-Claude Chevalier et Maurice Gross, paru aux Presses universitaires de Lille en 1976.

Bien sûr, au niveau où vous êtes, lire cet article vous paraîtra difficile parce que vous aurez le sentiment de n'y rien comprendre la plupart du temps... Essayez toutefois, et voyez le peu que vous pouvez en comprendre : ce simple effort vous aura fait progresser.

Lecture personnelle: vous avez certainement chez vous une grammaire, éventuellement un manuel scolaire, ou un dictionnaire qui comporte une partie grammaticale. Regardez les chapitres ou parties qui traitent des thèmes que nous avons abordés dans la présente Introduction (l'accord du participe passé, les adverbess modifiant un adjectif, les formes de la phrase interrogative...) et entraînez-vous à les commenter en fonction de ce que vous avez appris aujourd'hui.

OBSERVATION DE FAITS LINGUISTIQUES

Initiation aux Sciences du langage

Danielle Leeman, professeur en Sciences du langage

CHAPITRE I : L'IDENTIFICATION DES UNITES LINGUISTIQUES

première partie : le mot, le morphème, le morphe, l'allomorphe

Si l'on vous pose la question de savoir quelles sont les unités de la langue, vous penserez certainement à des notions comme « la phrase », « le mot », voire « la lettre », et vous aurez raison: c'est ce que, sans doute, vous avez appris lors des cours de grammaire dispensés à l'école élémentaire, au collège ou éventuellement au lycée.

Peut-être aussi parfois aurez-vous eu quelques doutes, à juste titre aussi, car la définition de ces unités ne va pas de soi ; c'est ce que nous allons examiner dans ce chapitre et le suivant. Nous commencerons par le mot, qui apparaît comme l'unité fondamentale : il est couramment admis que c'est avec les mots que nous formons les phrases, les textes étant des suites de phrases.

Le mot

La notion de « mot » relève d'une intuition largement partagée, et le terme *mot* n'est pas lui-même spécialisé: on dira couramment *J'ai deux mots à vous dire*, *En un mot comme en cent*, *J'ai le mot sur le bout de la langue* ou *Ah zut! Je ne trouve pas le mot!* ou encore *Il est parti sans mot dire* – il s'agit là d'usages courants, ordinaires, et non propres à la terminologie de la grammaire (comme le seraient *proposition subordonnée complétive* ou *conjonction de coordination* par exemple).

Première difficulté: l'apostrophe

Pourtant, si l'on essaie de définir ce qu'est « le mot », on se heurte vite à quelques difficultés (c'est le cas pour l'exercice du résumé, lorsque l'on vous demande de réduire un texte initial à 500 mots): on est tenté de considérer que *aujourd'hui* forme un seul mot mais *j'arrive* deux mots, ce qui pose la question du statut de l'apostrophe et du sens; dans le premier cas, l'apostrophe fonctionne comme une lettre et *aujourd'hui* est reçu comme une seule unité, dans le deuxième cas au contraire l'apostrophe fonctionne comme un séparateur et *j'arrive* est reçu comme deux unités, le pronom *je* et le verbe *arriver*.

Deuxième difficulté: le sens

On va donc conclure que ce qui compte, c'est le sens attribuable ou non aux deux « morceaux » que réunit l'apostrophe: pris isolément, *aujourd* et *hui* n'ont pas de sens, c'est la réunion des deux qui forme une unité, un mot. En revanche, *j* (mis pour *je*) et *arrive* ont chacun un sens, donc sont chacun un mot. Mais que faire de *presqu'île* par exemple, que l'on peut gloser par « c'est presque une île » (donc par les deux unités constitutives *presque* et *île*, qui seraient par conséquent chacune un mot), mais que l'on hésite à considérer comme deux mots réunis par l'apostrophe, au même titre que *j'arrive* – d'ailleurs les dictionnaires enregistrent et définissent *presqu'île* comme un mot.

Troisième difficulté: le trait d'union

Il en va de même du trait d'union: intuitivement, on sait bien que *dit-il* constitue deux mots: on y reconnaît le verbe *dire* (conjugué) et le pronom *il*; donc le trait d'union n'équivaut pas à une lettre, il n'indique pas que *dit-il* forme une seule unité. A l'inverse, en fin de ligne il indique d'un mot qu'il est coupé, faute de place, et se poursuit sur la ligne suivante. De même on est fortement tenté de voir dans *chou-fleur* une seule unité, donc un mot, bien qu'on y reconnaisse parfaitement deux entités susceptibles d'exister de manière autonome, *chou* et *fleur*: là aussi, c'est l'intuition de sens qui joue, reposant sur une analyse inconsciente qui ne voit pas dans *chou-fleur* une association de type *dit-il* du fait que ni *chou* ni *fleur* n'y ont le sens qu'ils ont lorsqu'on les emploie seuls. Il en va pareillement de *peut-être*, où l'on reconnaît bien *peut* et *être* comme des mots mais qui forment ici une unité *peut-être*, où ni *peut* ni *être* ne possèdent leur identité habituelle.

Encore un problème posé par le recours au sens

Là encore, donc, on va conclure que le mot est une unité sémantique : lorsque l'on a une apostrophe ou un trait d'union entre deux formes, on dira qu'elles forment un seul mot si elles correspondent globalement à un seul sens (*aujourd'hui*, *chou-fleur*) mais qu'il s'agit de deux mots si chacune a son identité sémantique (*j'arrive*, *dit-il*). Toutefois, là encore, subsistent des hésitations: *mandat-poste* devrait être analysé comme un seul mot, du fait que, s'il s'agit bien d'un mandat, il ne s'agit pas d'une poste (donc *poste* forme un tout avec *mandat*); pourtant, on peut parler aussi bien de *mandat postal*, et cette fois on sera bien tenté de dire qu'il y a deux mots. Si *mandat-poste* = *mandat postal* du point de vue du sens, et si le sens est notre critère pour décider, n'y a-t-il pas une contradiction à dire qu'il y a un mot dans *mandat-poste* et deux dans *mandat postal*?

Quatrième difficulté : le blanc

Certes *mandat* et *postal* sont séparés par un blanc (il n'y a ni apostrophe, ni trait d'union, ni lettre entre les deux): peut-on alors considérer que le blanc s'interprète à coup sûr et toujours comme un séparateur? Non : il suffit de penser à des cas tels que *pomme de terre* : formellement, on a trois mots séparés par deux blancs, mais intuitivement, *pomme de terre* constitue une unité de sens – comme dans *chou-fleur*, il ne s'agit ni de « pomme » ni de « terre » mais d'une entité appelée globalement *pomme de terre*. Si l'on accepte l'analyse selon laquelle, malgré ses deux blancs, *pomme de terre* forme un mot, alors il n'y a aucune raison de ne pas en faire autant pour *mandat postal*, qui désigne aussi une seule entité.

A nouveau, le problème du recours au sens!

Mais, systématisé, ce critère du sens aboutit à des conclusions contre intuitives: *la capitale de la France* désigne aussi une seule entité (Paris), or personne ne s'aventurerait à dire que cette suite ne forme qu'un seul mot. Et il en irait de même de quantité d'expressions qui réfèrent à une chose: par exemple *le mardi 30 septembre*, ou encore *le jour de l'intronisation de Barak Obama comme président des Etats-Unis*, etc. Et à l'inverse, si l'on se fonde sur le sens, alors ce que l'on a l'habitude de considérer comme un seul mot devrait s'analyser en plusieurs: par exemple *chevaux* comporte deux informations, l'idée de « cheval » et l'idée de « pluriel » – du point de vue du sens, on a bien deux informations, mais il serait contre intuitif de prétendre qu'il y a deux mots dans *chevaux*. De même dans *maisonnette*, il y a l'idée de « maison » et l'idée de « petit », sans parler du « singulier » à l'écrit, l'absence de *-s* s'interprétant comme « non pluriel », et ce n'est pas pour autant que l'on admettra qu'il y a trois mots dans *maisonnette* !

En résumé, pour banale qu'elle soit, la notion de « mot » est problématique, car ni l'apostrophe, ni le trait d'union, ni le blanc, ni le recours au sens ne constituent des critères stables. Il faut donc en trouver d'autres. Sans nier le fait que le mot correspond dans bien des cas à une intuition ferme et générale dans l'ensemble des parleurs, la grammaire moderne (ou « linguistique ») a proposé un autre découpage des unités de la langue.

Petite pause 1: refaites le raisonnement qui aboutit à mettre en cause la scientificité de la notion de « mot » à partir de la comparaison de (1) *dites-le-lui* et *ne le lui dites pas*; (2) *aller jusqu'à pleurer* et *aller jusqu'à Rome*; (3) *contredire* et *contre-attaquer*; (4) *compte rendu* et *compte-rendu*.

Le morphème

On appelle *morphème* l'unité minimale (c'est-à-dire la plus petite) significative (c'est-à-dire douée de sens); il y a ainsi deux morphèmes dans le mot *chevaux*, où l'on repère intuitivement l'idée de « cheval » (c'est un premier sens) et l'idée de « pluriel » (c'est un deuxième sens).

La commutation

Cette intuition se vérifie par la commutation, c'est-à-dire la substitution au premier morceau de la forme (*chev-*) d'un autre morceau de sens différent (*trav-*) et de même la substitution au second morceau (*-aux*) d'un autre morceau de sens différent (*-al*): *travaux* et *chevaux* sont deux unités différentes (*trav-* et *chev-*) qui ont en commun le sens « pluriel » (concrétisé par *-aux*), et de même *chevaux* et *cheval* sont deux unités différentes, s'opposant par le sens pluriel (*-aux*) / singulier (*-al*), mais qui ont en commun la notion de « cheval » (*chev-*):

<i>chev-</i>	<i>aux</i>	<i>chev-</i>	<i>al</i>
<i>trav -</i>			<i>aux</i>

La commutation d'un morceau par un autre ne change que le sens qu'apporte ce morceau : dans la substitution *chev-/trav-*, le *-aux* qui reste continue d'exprimer la notion de pluriel, et de même dans la substitution *chev- -aux/-al*, le segment *chev-* continue d'exprimer l'idée de « cheval ». Donc, même si la comparaison entre *cheval* et *cheveu* permet d'isoler un morceau commun *chev-* et deux morceaux différents *-al* et *-eu*, il ne s'agit pas d'une commutation car on ne retrouve pas dans le *chev-* de *cheveu* le sens « cheval », ni dans le *-eu* de *cheveu* le sens « singulier ».

La commutation et le problème posé par l'apostrophe

Dans le cas de *chevaux*, les deux morphèmes se réalisent par une suite de lettres inséparables: on peut parler d'un mot, qui recouvre deux morphèmes. En revanche, si *j'arrive* est aussi composé de deux morphèmes (*je* commute avec *il*, et *arrive* commute avec *abandonne* par exemple), les deux formes se rencontrent et s'utilisent indépendamment l'une de l'autre: elles sont autonomes syntaxiquement (*j'* peut apparaître devant tous les verbes conjugués commençant par une voyelle, *arrive* s'emploie dans divers contextes (*il arrive*, *arrive-t-il?*, *le train arrive*, *le bus n'arrive pas*, etc.).

<i>j</i>	<i>arrive</i>	<i>j</i>	<i>arrive</i>
<i>il</i>			<i>estime</i>
<i>on</i>			<i>irrigue</i>

Le mot *aujourd'hui*, lui, n'est pas décomposable en morphèmes: rien ne commute, dans le contexte *-jourd'hui*, avec *au-*, ni, dans le contexte *-d'hui*, avec *aujourd-*, etc. et *aujourd* ne se trouve qu'associé à *hui*, de même que *hui* ne se trouve qu'associé à *aujourd* (les deux morceaux ne sont pas autonomes). Même si l'on reconnaît la forme *jour* dans *aujourd'hui*, elle ne commute avec rien entre *au-* et *-d'hui* – pas plus que *au* ne peut alterner avec *à ce* ou *du*. Constitué d'une forme graphique dotée d'un sens, *aujourd'hui* est donc un mot-morphème (les deux unités, le mot et le morphème, coïncident).

La commutation et le problème posé par le trait d'union

On peut tenir pour *dit-il* le même raisonnement qu'à propos de *j'arrive*: *dit* commute avec de nombreux verbes (*finit, prend, résout, etc.*) et *il* au moins avec *elle* et *on*, mais les deux se retrouvent dans beaucoup d'autres emplois – ils sont autonomes l'un relativement à l'autre.

En revanche, si dans *chou-fleur* on peut commuter *fleur* avec *rave* ou *navet* (*chou-rave, chou-navet*), rien ne commute avec *chou* devant *fleur* : l'association apparaît donc « figée ». Dans *pomme de terre*, de même, on ne peut pas commuter *pomme* ou *terre* ou *de* avec d'autres formes du même type: **poire de terre, *pomme à terre, *pomme de sable*.

On pourrait penser à remplacer *pomme* par *parcelle* par exemple : *parcelle de terre* est une forme acceptable; mais cette substitution n'est pas une « commutation », car le remplacement change totalement le sens de l'expression (on ne retrouve pas dans le *de terre* de *pomme de terre* le sens de *de terre* dans *parcelle de terre*); pareillement, on ne peut pas considérer que *arrosoir* commute avec *terre* (*pomme de terre / d'arrosoir*) du fait que cette commutation change aussi le sens de *pomme*: une pomme d'arrosoir n'a rien à voir avec une pomme de terre. La conclusion est donc que *pomme de terre* forme un tout, une forme dotée d'un sens: c'est un morphème.

En conclusion, retenez que la commutation (manipulation déjà aperçue précédemment dans l'*Introduction*) consiste à remplacer une forme par une autre sans modifier le contexte; si elle est possible, elle permet de dégager des unités distinctes; si elle n'est pas possible, c'est un indice que la forme de départ est « figée », n'est pas analysable en unités plus petites: c'est l'ensemble qui constitue un morphème.

Petite pause 2: dans le corpus suivant, dites ce qui commute avec quoi; commentez brièvement votre réponse. (1) *fille; bille*. (2) *défaire; refaire*. (3) *table, tablette*.

Concernant les notions de « mot » et de « morphème », on retiendra qu'elles peuvent coïncider (lorsque le mot ne contient qu'un morphème), c'est le cas pour les prépositions *à, de, dans, pour...* par exemple, les adverbes *oui, non, peu, assez, si, etc.* ou des conjonctions de coordination: *et, ou, mais, or, ni, car*. Ce n'est pas le cas en revanche de toutes les conjonctions de subordination: si *parce que* forme bien un tout solidaire où rien ne commute, en revanche *avant que* comporte deux morphèmes: *avant* (la préposition), qui commute avec *après, pour, depuis* (*après que, pour que, depuis que*)... et *que* (la conjonction), qui n'est pas obligatoire (elle commute avec zéro): *je viendrai avant, je viendrai avant toi*.

De même, ceux que l'on appelle souvent « les adverbes en *-ment* » comportent deux morphèmes s'ils sont construits sur un adjectif (*quasiment = quasi + ment*) et deux ou trois morphèmes s'ils sont construits sur un adjectif simple (*rapide + ment, lent + e + ment*), davantage s'ils sont construits sur un adjectif qui comporte lui-même plusieurs morphèmes (*in-contest-able-ment*). Notez que, dans un mot tel que *incontestablement*, chaque morphème ne peut pas forcément commuter avec un autre: *in-* commute à la rigueur avec zéro (*??contestablement*), *contest* commute avec *croy* (*incontestablement / incroyablement*), mais *able* ne commute avec rien entre *incontest-* et *-ment*); pour l'identifier, il faut un corpus où il ne soit pas inclus dans l'adverbe (*contestable / contestation, incontestable / incontesté*).

L'identification des morphèmes est parfois encore plus difficile, et suppose un raisonnement analogique. Par exemple, en comparant *bail* et *baux*, on sait que l'on a affaire à une même unité de sens tantôt au singulier (*bail*), tantôt au pluriel (*baux*), mais il est difficile *a priori* de voir dans *b-* le

morphème signifiant « contrat de location ». On ne peut l'admettre qu'en mettant le couple en relation avec *cheval* et *chevaux* par exemple, ou *travail* et *travaux* : *bail* et *baux* comportent chacun deux morphèmes, car *bail* (singulier) est à *baux* (pluriel) ce que *travail* (singulier) est à *travaux* (pluriel), et ce que *vitrail* est à *vitraux*.

Petite pause 3: découpez, en vous aidant de la commutation, le mot *anticonstitutionnellement* selon les morphèmes qui le composent.

Morphème, morphe et allomorphes

Soit le corpus suivant, qui énumère un certain nombre de noms: ils ont à la fois quelque chose de différent (une forme qui désigne un fruit, et qui varie selon les termes) et quelque chose de commun (une forme qui indique qu'il s'agit d'un arbre): le prunier, c'est l'arbre qui produit les prunes, le pêcher, c'est l'arbre qui produit les pêches, etc. Les noms de ce corpus se décomposent donc tous en deux morphèmes (compte non tenu du nombre, ces noms étant tous au singulier): en comparant *prunier* et *abricotier*, on isole un point identique *-ier*, par rapport à quoi commutent *prun-* et *abricot-*; de même en comparant par exemple *oranger* et *noyer*, on a un point commun *-er* par rapport auquel commutent *orang-* et *noy-*:

prunier *prun-/abricot-/ceris-/noiset- + ier*

pêcher

abricotier

cerisier

oranger *orang-/pêch-/noy- + er*

noyer

noisetier

Au bout de toutes les commutations, on se retrouve avec la liste des morphèmes désignant des fruits (*prun-*, *pêch-*, *abricot-*, *ceris-*, *orang-*, *noy-*, *noiset-*) mais aussi avec deux formes pour le même sens « arbre » : *-ier* et *-er*.

Ces deux formes ne sont pas des variantes libres, en ceci qu'elles ne sont pas interchangeables : elles ne commutent pas entre elles, elles n'apparaissent jamais dans le même contexte (par exemple, on ne peut pas former **pruner* ni **pêchier*). Le morphème « arbre » se réalise donc concrètement de deux manières, par deux morphes : *-er* qui se réalise après *ch*, *g*, *y*, et *-ier* dans les autres cas. On parle alors d'*allomorphes* pour ces morphes qui apparaissent chacun dans des contextes spécifiques (*all(o)* signifiant « autre »).

Un autre exemple d'allomorphie peut être la répartition des articles *le*, *la* et *l'* selon comment commence le mot qui les suit. Examinons ce corpus très simple:

Le garçon

Le petit garçon

L'aimable garçon

L'adolescent

La fille

La grande fille

L'adorable fille

L'adolescente

On a une première série où *le* et *l'* commutent avec *un* (devant *garçon*, *petit garçon*, *aimable garçon*, *adolescent*), appelons-les « articles masculins »; et une deuxième série où *la* et *l'*

commutent avec *une* (devant *fille, grande fille, adorable fille, adolescente*), appelons-les « articles féminins ».

L'article masculin est un morphème qui a deux morphes tels qu'ils ne se trouvent jamais dans le même contexte: *le* (devant consonne) et *l'* (devant voyelle) sont deux allomorphes. De même l'article féminin se réalise par deux allomorphes, *la* ou *l'*, selon que ce qui suit commence respectivement par une consonne ou une voyelle.

Conclusion sur le « mot »

En conclusion, il est difficile de donner au « mot » une définition rigoureuse, quoiqu'il s'agisse d'une notion intuitive et d'un emploi courant dans la langue ordinaire. L'analyse linguistique établit donc une autre unité, le morphème, défini comme la plus petite unité formelle douée de sens. Il y a des cas où le mot correspond au morphème (comme dans *comme* et *dans*), mais aussi des cas où le mot est formé de plusieurs morphèmes (par exemple *lentement*), et d'autres cas où un morphème est constitué de plusieurs mots (comme dans *pomme de terre*), si l'on admet que le « mot » est une suite de signes graphiques bornée par deux blancs.

Petite pause 4: vous constituerez un corpus (très simple) où sont employés les adjectifs démonstratifs *ce, cet, cette*. Que peut-on en conclure?

Petite pause 5: observez le corpus suivant, en comparant les formes acceptables et les formes inacceptables; que concluez-vous? (1) *nous chantons, vous chantez*. (2) **nous chantez, *vous chantons*. (3) *nous chanterons, vous chanterez*. (4) **nous chantiez, *vous chantions*.

Pistes pour répondre aux questions posées dans les « petites pauses »

Petite pause 1:

- (1) le trait d'union n'indique pas forcément que ce qu'il relie forme un seul mot, comme le montre la suite *dites-le-lui* (avec traits d'union) comparée à la suite *ne le lui dites pas* (sans traits d'union), les deux associant trois mêmes unités (*dites, le, lui*); de plus des commutations sont possibles (*dites-le-leur* comme *le leur dire, ne le leur dites pas*, ou *faites-le-lui* comme *le lui faire, ne le lui faites pas* et *dites-la-lui* comme *la lui dire, ne la lui dites pas*), qui montrent que *dites-le-lui* n'est pas figé.
- (2) l'apostrophe n'est pas non plus un critère stable puisque *jusqu'à* forme une unité dans *aller jusqu'à pleurer* (on ne peut pas supprimer *jusqu*, ni commuter *jusqu* ni *à*) mais non dans *aller jusqu'à Rome* (on peut supprimer *jusqu* et commuter *à* avec *vers* : *aller à Rome, aller jusque vers Rome*).
- (3) le recours au sens n'est pas fiable car on peut clairement distinguer deux unités de sens dans *contredire*, qui ne forme, sans conteste, qu'un mot (bien que *contre* y commute avec *dé*: *dédire*, ou *dire* avec *attaquer*). Les « mots composés » donnent lieu à de nombreuses variantes orthographiques qui n'ont pas de justification grammaticale ou sémantique: on peut écrire *compte rendu* ou *compte-rendu* (cf. aussi *porte-monnaie* mais *portefeuille*, etc.).

Petite pause 2:

- (1) /f/ et /b/ commutent dans le contexte *-ille*, puisque leur substitution change le sens du tout (*fille, bille*) mais ils n'ont pas de sens en eux-mêmes: ce ne sont pas des morphèmes (et *-ille*

- non plus, en l'occurrence).
- (2) en revanche, *dé-* et *re-* commutent devant *-faire*, et ils ont une signification: *dé-* a un sens négatif que l'on retrouve par exemple dans *découdre* par rapport à *coudre* (entre autres), et *re-* a un sens « répétition » que l'on retrouve dans *recoudre* (entre autres). Ces deux préfixes sont des morphèmes. La forme *faire* s'interprète comme « le verbe *faire* à l'infinitif »: il comporte donc deux unités significatives, deux morphèmes : *fai-* (qui commute devant *-re* avec *croi-* (*croire*) et autres verbes à infinitif en *-re*) et *re-* (qui commute avec d'autres désinences après *fai-* : *fai-s*, *fai-t*, *fai-tes*, par exemple).
 - (3) le suffixe *-ette* commute avec rien (on dit encore « commute avec zéro », ce qui peut se noter « commute avec \emptyset ») dans le contexte *tabl-*, ou avec un autre suffixe tel que *-eau* dans *tableau*. Il ajoute l'idée de « petit » à la base *table*. Ces deux suffixes sont des morphèmes (de même que la base *tabl-* à laquelle ils s'adjoignent).

Petite pause 3:

On découpe *anticonstitutionnellement* selon les morphèmes qui le composent en testant la commutation; vous avez pu découvrir au moins:

- (1) *-ment* commute avec \emptyset (*-ment* est la marque de l'adverbe), on obtient *anticonstitutionnelle*.
- (2) *-le* commute avec zéro (*-le* marque le féminin), on obtient *anticonstitutionnel*.
- (3) *-el* commute avec zéro (c'est le suffixe adjectival), on obtient *anticonstitution*.
- (4) *-anti* commute avec \emptyset (c'est un préfixe), on obtient *constitution*.
- (5) *-tion* commute avec *-er* (marque de l'infinitif) ou d'autres désinences, on obtient *constitu-*.

Il y a lieu d'y ajouter la commutation suivante, moins directement intuitive que les autres (elle suppose une initiation au latin, langue « mère » du français, qui en dérive):

- (6) *con-* commute avec *de-* ou *sub-* (*destitution*, *substitution*), on obtient *-stitu-* comme morphème ultime, radical, qui a pour signification générale « établir ».

Petite pause 4:

Par exemple *ce garçon*, *cet adolescent*, *cette fille*; *ce* et *cet* commutent avec *un* et sont les deux formes (ou morphes) de l'adjectif démonstratif masculin singulier: il s'agit d'allomorphes puisque *ce* se trouve devant consonne (**ce adolescent*) et *cet* devant voyelle (**cet garçon*). Ces deux allomorphes sont eux-mêmes en relation d'allomorphie avec *cette*, qui commute avec *une*, *la*, forme du féminin singulier. Notons qu'à l'oral on n'entend qu'une même forme pour ce que l'on écrit *cet* et *cette*: la description de l'allomorphie serait donc différente (une forme pour le masculin singulier devant voyelle et pour le féminin singulier, et une autre forme pour le masculin singulier devant consonne).

Petite pause 5:

Le morphème *nous* entraîne automatiquement la terminaison *-ons* et le morphème *vous* la terminaison *-ez*; ces deux terminaisons ne se trouvent donc jamais dans le même contexte: ce sont des allomorphes dont la présence est conditionnée par le pronom sujet, qui se trouve à distance. On parle alors parfois de « morphème discontinu »: *nous...ons* est une unité (« le personne du pluriel »), *vous...ez* est une unité (« 2^e personne du pluriel »).

CHAPITRE I : IDENTIFICATION DES UNITÉS LINGUISTIQUES *deuxième partie : le groupe ou syntagme, la phrase*

Nous poursuivons la réflexion entamée précédemment sur les unités linguistiques : nous avons vu que « le mot », notion utilisée dans les grammaires classiques mais aussi dans la langue ordinaire, est difficile à définir et, finalement, se trouve plus rigoureusement remplacé par les notions de « morphème », « morphe » et allomorphe », lesquelles correspondent à des procédures claires d'identification (la commutation, c'est-à-dire la substitution d'une forme à une autre dans le même contexte, permet la segmentation, c'est-à-dire le découpage d'une suite).

Mais la notion de « mot » se heurte à une autre difficulté, en ceci qu'on l'invoque de manière erronée dans les analyses.

Les groupes (de mots) ou « syntagmes »

La grammaire traditionnelle en effet raisonne en « mots »: ces derniers sont classés selon des catégories (la catégorie du Nom, celle du Verbe, celle encore de la Préposition, etc.) et reçoivent une fonction selon leurs relations avec les autres mots dans la phrase. Ainsi, on dira que dans:

Les enfants studieux écoutent avec une grande attention les explications du maître
le verbe *écoutent* a pour sujet *enfants*, comme complément d'objet *explications* et comme complément circonstanciel de manière *attention*.

Il y a cependant une contradiction entre l'analyse proposée et les critères qui sont donnés pour opérer cette analyse: comme vous le savez, les fonctions essentielles sont liées à des questions, le sujet étant découvert à l'aide de la question *Qu'est-ce qui?* ou *Qui est-ce qui?*, le complément d'objet à l'aide de la question *Qu'est-ce que?* ou *Qui est-ce que?*, et le complément circonstanciel de manière par la question *Comment?*.

Or, si l'on pose la question

Qui est-ce qui écoute avec une grande attention les explications du maître?

la réponse ne peut pas être seulement **enfants*, elle ne serait pas bien formée, mais:

Les enfants studieux.

*Qui est-ce qui écoute avec une grande attention les explications du maître? - *Enfants.*

Qui est-ce qui écoute avec une grande attention les explications du maître? - Les enfants studieux.

Autrement dit, si le sujet est ce qui répond à la question *Qui est-ce qui?*, le sujet n'est pas le mot *enfants* mais le groupe *les enfants studieux*.

De même, pour découvrir le complément d'objet, à la question:

Qu'est-ce que les enfants studieux écoutent avec une grande attention?

on ne répondra pas seulement par le mot **explications* mais par le groupe:

Les explications du maître.

Et pareillement, pour trouver le complément circonstanciel, à la question:

Comment les enfants studieux écoutent-ils les explications du maître?

on ne répondra pas **attention* mais:

Avec une grande attention.

Si, donc, on « découpe » la phrase selon les fonctions qui y sont représentées, on n'obtient pas un découpage selon les mots mais un découpage selon des groupes, qui chacun commutent avec un pronom (*qui, que, quoi*) ou un adverbe (*comment*) interrogatif:

/Les enfants studieux / écoutent /avec une grande attention/ /les explications du maître

Qui?

Comment?

Quoi?

Cette observation est confirmée par le test de commutation : *les enfants studieux* peut être remplacé, sans changer le contexte, par *ils*, mais ce pronom ne pourrait pas commuter seulement avec *enfants*, ni *les enfants*, ni *enfants studieux* – c'est donc bien l'ensemble *les enfants studieux* qui forme un groupe:

Ils écoutent avec une grande attention les explications du maître.

**Les ils studieux écoutent avec une grande attention...*

**Ils studieux écoutent avec une grande attention...*

**Les ils écoutent avec une grande attention...*

Il en va de même de la suite *avec une grande attention*, laquelle peut se voir substituer l'adverbe de manière *ainsi*, ce qui n'est pas possible avec seulement *attention, grande attention, une grande attention*:

... écoutent ainsi.

**... écoutent avec une grande ainsi.*

**... écoutent avec une ainsi.*

**... écoutent avec ainsi.*

Et pareillement, seule la séquence *les explications du maître* commute avec *cela*:

Ils/ écoutent /ainsi/ /cela

**Ils écoutent ainsi les cela.*

**Ils écoutent ainsi les explications du cela.*

Etc.

Dans cette suite courte, comme dans la suite longue de départ, l'ensemble qui commence par le verbe (*écoutent avec une grande attention les explications du maître*) commute avec un verbe seul, on obtient toujours une phrase: *Ils écoutent.*

En conclusion, on peut contester le point de vue selon lequel la phrase s'analyse en mots, puisque selon les critères mêmes de la grammaire traditionnelle qui repère les fonctions des mots par le biais de questions, ce sont des groupes qui organisent la phrase: des suites de mots sont organisées de telle sorte qu'elles forment un tout, d'où l'appellation de « syntagme » (parallèlement à celle de « groupe »), d'après le grec « disposé ensemble ».

Dans la phrase prise en exemple, ce n'est pas seulement *enfants* ni *les enfants* qui peut se voir remplacer par le pronom *qui* ou le pronom *ils*, c'est l'ensemble formé par *les + enfants + studieux* : le syntagme *les enfants studieux*. Et il en va de même pour *les + explications + du + maître*, qui constitue également un syntagme. Ou pareillement pour *avec une grande attention*. Etc.

Par conséquent, on retiendra que, entre la grande unité que forme la phrase vue dans sa globalité et les mots qui la composent, il y a un niveau intermédiaire, qui est celui du groupe ou syntagme : ce sont les groupes, ou syntagmes, qui sont les constituants de la phrase, les mots étant en fait les constituants de groupes ou syntagmes, et non directement de la phrase.

Petite pause 6: sachant qu'un syntagme nominal (SN) est un groupe qui commute avec un nom ou un pronom, combien y a-t-il de syntagmes nominaux dans la phrase suivante? *Le petit-fils de la voisine a présenté à ses parents sa jeune et jolie fiancée.*

Petite pause 7: sachant qu'un syntagme adjectival (SA) est un groupe qui commute avec un adjectif, combien y a-t-il de syntagmes adjectivaux dans la phrase suivante? *Le petit-fils de la voisine est très amoureux de sa jeune et jolie fiancée.*

Petite pause 8: sachant qu'un syntagme verbal (SV) est un groupe qui commute avec un verbe conjugué, combien y a-t-il de syntagmes verbaux dans chacune des phrases suivantes? (1) *J'ai rencontré l'homme de ma vie.* (2) *Je n'ai pas apprécié sa remarque parce qu'il est tout aussi responsable que moi de cette erreur.*

La phrase

Jusqu'ici, on a fait comme si la notion de « phrase » était évidente et ne posait pas de problème – et il est vrai que, comme la notion de « mot », elle a un caractère intuitif ; le mot *phrase* d'ailleurs s'emploie dans la langue ordinaire, et sa compréhension est courante et naturelle :

Excuse-moi, je n'ai pas compris ta phrase.

C'est agaçant: tu ne finis jamais tes phrases!

Celui-là, il faut toujours qu'il fasse des phrases...

Mais, comme on l'a déjà aperçu précédemment, c'est lorsque l'on cherche à définir précisément les unités grammaticales que les problèmes commencent à émerger.

Le critère de la ponctuation

Généralement, les grammaires commencent par définir la phrase selon un critère graphique: elle commence par une majuscule et se termine par un point. Cela est naturellement exact dans un bon nombre de cas, mais s'applique aussi à des situations où l'on refuserait d'appeler « phrase » l'unité ainsi isolée; ainsi, après une citation, on mentionne le nom de l'auteur, ce qui peut se faire de la manière suivante:

« *Patati, patata* », *H. de Balzac*. Ou bien: « *Patati, patata* », *Honoré de Balzac*.

D'après la définition selon laquelle la phrase commence par une majuscule et se termine par un point, ci-dessus *H.* pourrait être dénommé « une phrase », ou de même *Honoré de Balzac* !

Il en irait pareillement dans des dialogues où les répliques ne prennent pas forcément la forme de (ce que l'on reconnaît être des) phrases, et où, de fait, on hésiterait à appeler de la sorte les suites commençant par une majuscule et terminées par un point:

« *Tiens, salut! Qu'est-ce que tu fais là? - Ouais, bonjour. Rien de spécial.* »

Est-ce que *Tiens, salut!* est une phrase? Et *Ouais, bonjour.*? Et *Rien de spécial.* ?

Peut-être allez-vous rétorquer que ce qui est là donné en exemple, c'est un dialogue oral... Certes, mais on pourrait s'attendre à ce qu'une grammaire donne des définitions valant pour les deux réalisations possibles de la langue: pourquoi seul l'écrit vaudrait-il la peine d'être décrit ? Le critère de la ponctuation ne peut valoir pour la parole (où ne se signalent ni des majuscules ni des points)

or à l'oral aussi, on respecte des règles (on ne dit pas n'importe quoi n'importe comment)...

De plus, le problème soulevé par le recours à la ponctuation ne vaut pas que pour l'oral:

« *On avait donné dans le Nord un grand coup de pied dans la fourmilière, et les fourmis s'en allaient. Laborieusement. Sans panique. Sans espoir. Sans désespoir. Comme par devoir.* »
(Saint-Exupéry, *Pilote de guerre*)

Dans cet extrait littéraire, les suites *laborieusement*, *sans panique*, etc. commencent par une majuscule et se terminent par un point sans pour autant correspondre à ce que l'on considérerait spontanément être une « phrase ».

Le critère du sens

Une autre définition classique est que la phrase correspond à une pensée complète, forme une unité de sens. Bien sûr, là encore, cela correspond à l'intuition banale: on dira que *Ils rencontrent.* ne peut pas constituer une phrase, parce qu'on ne sait pas qui ou ce qu'ils rencontrent (des femmes? Des difficultés?). Pourtant, on peut tenir le même raisonnement pour *Ils rencontrent des problèmes.*, en se posant la question de savoir qui désigne *ils* – et même de quels problèmes il s'agit au juste. Or n'importe quel grammairien considérera comme une phrase la suite *Ils rencontrent des problèmes.*, donc comme une unité de sens complète.

A l'inverse, une exclamation comme *Ah?* ou *Ah bon?* (que personne ne reconnaîtra comme une phrase), n'en est pas moins parfaitement interprétable, au même titre par exemple que *C'est étonnant.* ou *Tu me surprends.* Il en va de même de jugements tels que *L'imbécile!* ou *Le salaud!*, qui ont bien l'air de constituer des pensées complètes (et bien claires), d'ordres comme *Silence!*, voire *CHHHHut!*, que personne ne songera à ranger parmi les structures de phrase, pas plus que les souhaits *Bonne année!*, *Heureux anniversaire!* ou *Excellente journée à vous...* dont le sens est aussi complet que *Je vous souhaite une bonne année, un heureux anniversaire, une excellente journée.*

Le critère morpho-syntaxique

Etant donné les difficultés auxquelles conduisent les critères de la ponctuation et du sens, le parti pris par la grammaire contemporaine est d'appeler « phrase » une certaine structure, et d'essayer à partir de là de réduire les contre exemples qui peuvent se présenter. L'hypothèse est que la phrase est une construction associant minimalement un groupe ou syntagme nominal et un groupe ou syntagme verbal (on l'a vu plus haut, le groupe ou syntagme nominal (SN) est formé d'un nom ou d'un pronom, ou d'une suite commutant avec un nom ou un pronom; le groupe ou syntagme verbal (SV) est un verbe, ou une suite commutant avec un verbe):

P = SN + SV

Cette structure est illustrée par exemple aussi bien par:

Il dort

Paul dort

L'enfant dort profondément

L'enfant recroquevillé contre sa mère dort profondément

mais ne rend pas compte de phrases comme:

Dors!

Dors un peu!

Dort-elle?

puisque, dans les deux premiers cas, on n'a pas de SN, et que dans le troisième, l'ordre est SV + SN et non SN + SV comme avancé par l'hypothèse.

Pour réduire ces deux types de contre exemples, il y a deux possibilités : ou bien on admet trois grands types de structure pour la phrase (correspondant en l'occurrence à *Tu dors.* / *Dors.* / *Dors-*

tu?), ou bien on s'en tient à la structure SN + SV, posée comme base, qu'on assortit de possibilités transformationnelles. La structure de base est déclarative, c'est la construction qui sert à constater, décrire, indiquer quelque chose:

P = SN (*l'enfant*) + SV (*dort profondément*)

Autre chose est de poser une question: il ne s'agit plus de déclarer quelque chose, mais de demander un renseignement; à cette autre situation correspond une autre structure, en l'occurrence:

P = SV (*dort*) + SN (*il*)

De même, donner un ordre, c'est marquer à l'interlocuteur que l'on veut de lui qu'il fasse quelque chose ou qu'il agisse d'une certaine manière (ce n'est pas constater ni interroger); et à cette nouvelle situation correspond une autre transformation de la structure de base:

P = SV (*dors un peu*)

Si l'on pose qu'une phrase est de schéma SN + SV (susceptible d'être transformé), toute expression ne constitue donc pas ce que l'on vient de définir comme étant la structure de la phrase : on ne communique pas nécessairement au moyen de « phrases ». Ces autres moyens de s'exprimer seront appelés « énoncés »: *Tiens, salut!* ou *Ouais, bonjour.* sont des énoncés (ce sont des formes d'expression qui ne correspondent pas à ce que l'on a décidé d'appeler « phrase »).

Les propriétés de l'unité appelée « phrase »

Nous allons justifier le choix de la structure SN + SV pour définition de base de la phrase en montrant qu'elle est caractérisable par des propriétés que ne possèdent pas les autres phrases (celles qui sont des transformations de la phrase de base, comme la phrase interrogative ou impérative) ni les énoncés.

La phrase peut être subordonnée

La première propriété est que la phrase de base (SN + SV) peut être subordonnée, à l'aide d'une conjonction, à une autre phrase. Soit par exemple *L'enfant dort profondément*, analysable en SN + SV, on peut en faire le complément d'un verbe tel que *penser, croire, supposer*, etc.:

Je pense que l'enfant dort profondément

Il croit que l'enfant dort profondément

Sa mère suppose que l'enfant dort profondément

Cette manipulation ne serait pas possible pour les phrases transformées (interrogatives ou impératives); on ne dirait pas:

**Je pense que l'enfant dort-il*

** Il croit que dort-il profondément*

**Je suppose que dors*

Elle n'est pas non plus possible pour les énoncés:

**Je dis que ouais, bonjour*

**Elle pense que rien de spécial*

La possibilité d'être subordonnée est donc bien une spécificité de la phrase de base.

La phrase peut être précédée de *Est-ce que* ou *N'est-ce pas que*

Une deuxième spécificité est que l'unité qu'on reconnaît comme une « phrase » peut être précédée de *est-ce que* pour former une interrogation; on a par exemple aussi bien:

Est-ce qu'il dort?

Est-ce que l'enfant dort?

Est-ce que tu dors un peu?

Mais seraient inacceptables des suites comme:

**Est-ce que dort-il?*

**Est-ce que dors un peu.*

**Est-ce que tiens, salut?*

**Est-ce que rien de spécial?*

L'addition de *est-ce que* permet à nouveau de séparer la structure de type SN + SV des autres constructions: c'est une propriété qui permet de la définir en propre.

Si vous vous souvenez de l'un des exercices proposé à la suite de l'*Introduction*, vous serez capable de trouver une autre propriété caractérisant cette structure: elle peut former une question (rhétorique) si on la fait précéder de *n'est-ce pas que*: *N'est-ce pas qu'il dort?* mais on ne dit pas **N'est-ce pas que dort-il?*, **N'est-ce pas que rien de spécial?*, etc. (une question dite « rhétorique » est une fausse question, une forme interrogative qui cache en réalité une affirmation, dont on cherche la confirmation).

La phrase peut être mise à la forme négative à l'aide de *ne ... pas / plus / jamais*

Reprenons les exemples précédents pour illustrer ce critère: *Il dort* ou *L'enfant dort* peuvent devenir *Il ne dort pas* ou *L'enfant ne dort pas*, mais ni *Salut!* ni *Ouais bonjour*: ni *Rien de spécial*. ne peuvent subir cette modification (**Ne salut pas!*, **Ne ouais pas bonjour*, **Ne ouais bonjour pas*, **Ne rien pas de spécial*, etc.).

On remarquera que la négation peut affecter les phrases transformées: l'impératif (*Dors* → *Ne dors pas*) ou l'interrogation (*Dort-il?* → *Ne dort-il pas?*).

Conclusion

En conclusion, on a substitué à une définition traditionnelle de la phrase, généralement d'ordre graphique et/ou sémantique, une caractérisation syntaxique. La définition graphique est doublement contestable: d'une part, elle élimine, sans justification, de la description grammaticale la langue orale (où ne se trouvent ni majuscules ni points), or la parole est tout autant que l'écriture une réalisation de la langue; d'autre part, elle n'est pas spécifique, concernant des énoncés où l'on peine à reconnaître une « phrase ».

La caractérisation syntaxique consiste à donner la constitution de l'unité : SN + SV, et à lui attribuer des propriétés structurales ; en l'occurrence, la phrase de base possède une structure qui lui permet d'être subordonnée à un verbe, d'une part, qui lui permet d'être précédée par *est-ce que*, ou de *n'est-ce pas que* d'autre part, qui lui permet d'être mise à la forme négative enfin. Cette structure comporte obligatoirement un verbe conjugué et un GN (ou SN) de fonction « sujet » avec lequel le verbe conjugué « s'accorde » (il peut naturellement y avoir d'autres constituants, mais le verbe conjugué et son sujet sont les éléments minimalement indispensables).

Il y a peut-être d'autres propriétés à découvrir, il y a aussi peut-être des contre exemples à opposer à nos hypothèses – pour l'instant on s'en tiendra là.

Et le sens?

Ce que laisse en marge notre définition, c'est le sens, alors que souvent dans les grammaires la phrase est définie comme une unité sémantique. La raison de notre choix est que (on l'a aperçu précédemment) il est extrêmement difficile d'utiliser des critères sémantiques de manière rigoureuse.

Qu'est-ce en effet qu'une unité de sens? Est-ce que *Il dort* constitue une unité de sens (puisqu'on ne sait pas de qui ou de quoi il s'agit), et à l'inverse, *Rien de spécial* ne constitue-t-il pas une unité de

sens, un message qui se suffit à soi-même? L'interrogation est la même pour des onomatopées comme *Aïe* ou bien *Ouf!*, qui évoquent une situation aussi bien que respectivement *Tu me fais mal!* ou *Je suis soulagée*, eux reconnus comme des phrases.

On admettra donc qu'une phrase se définit d'abord de manière syntaxique (ce que nous avons fait plus haut), et n'est pleinement reconnue comme telle que si elle évoque une situation quelconque (le critère sémantique est subordonné au critère syntaxique, ce qui évite les contre exemples à une définition uniquement sémantique que constitueraient les énoncés).

Petite pause 9: regardez les gros titres dans un journal, et à partir du corpus ainsi constitué, évaluez la définition de la phrase comme (1) commençant par une majuscule et terminée par un point, (2) unité de sens.

Conclusion générale

En relation avec le cours précédent (*Introduction*), vous aurez reconnu la démarche d'observation pour chacun des thèmes abordés dans les chapitres I & II : à partir des définitions généralement fournies par la grammaire traditionnelle ou les manuels scolaires, qui ont l'air d'aller de soi si on ne les approfondit pas, on repère un problème (c'est-à-dire des contre exemples : des cas où l'usage s'oppose à ce que dit la règle), pour la résolution duquel on propose une hypothèse. Cette hypothèse est justifiée par des arguments – et vaut tant qu'elle-même ne se heurte pas à des contre exemples. (*Exercice conseillé: en vous aidant des résumés qui suivent, reproduisez le raisonnement pour chaque cas de figure, en renouvelant les exemples le cas échéant. Cela vous permettra de vous approprier plus facilement le contenu du cours.*)

Le mot passe ainsi pour une unité de la langue, mais on ne réussit pas à le définir comme unité formelle (ce n'est pas seulement une suite de signes graphiques séparée des autres par un blanc, cf. *pomme de terre*), ni comme unité sémantique (un mot peut être un agglomérat de plusieurs sens, cf. *chevaux*). La démarche linguistique consiste à associer critère formel et critère sémantique par le biais de la commutation: on a ainsi défini une nouvelle unité, appelée *morphème* (unité minimale significative). Cette unité peut avoir deux réalisations concrètes (ou plus), ce que montrent des commutations différentes pour des formes auxquelles on attribue le même sens (le *ier* de *prunier* et le *er* de *oranger*) : le morphème se réalise concrètement par des *morphes*, qui peuvent ne jamais se trouver dans le même contexte (ils ne commutent alors pas entre eux), on parle alors d'*allomorphes*.

Le mot passe pour le constituant de la phrase : les phrases seraient constituées de la succession de mots. En réalité, en utilisant le test de la question, on s'aperçoit que les constituants de la phrase sont des groupes de mots, des *syntagmes*. De même, en utilisant le test de la commutation, on voit que selon leur organisation interne et leur rôle dans la phrase, les syntagmes commutent avec tel mot de telle catégorie: le syntagme nominal est un nom (*Paul*) ou un pronom (*il*) ou commute avec un pronom (*l'enfant fatigué = il*), le syntagme verbal est un verbe (*dort*) ou commute avec un verbe (*dort très profondément = dort*).

La phrase est généralement définie de manière graphique (la majuscule et le point n'existent qu'à l'écrit) **et/ou de manière sémantique** (la phrase serait une unité de sens, une pensée); mais ces critères ne sont ni spécifiques, ni généraux:

- ils ne sont pas spécifiques parce que la majuscule et le point ne concernent pas seulement cette unité, et que la phrase n'est pas non plus la seule à véhiculer une idée complète (cf. *Bravo!* ou *Imbécile!* ou *Défense d'entrer*);

- ils ne sont pas généraux du fait que l'on reconnaît une phrase quand bien même la suite ne comporte ni majuscule ni point: *des arbres ont été arrachés dans la tempête*; et de même on reconnaît une phrase dans une suite qui n'est pas forcément interprétable (donc douée de sens): *Il l'emparouille et l'endosque contre terre* (H. Michaux).

Pistes pour répondre aux questions posées dans les « petites pauses »

Petite pause 6:

Pour déterminer les SN, on voit ce qui commute avec un nom ou un pronom, par exemple:

le petit-fils de la voisine = il ou Max;

la voisine = celle-ci ou Léa;

ses parents = ceux-là ou Luc;

sa jeune et jolie fiancée = la (l' dans l'a présentée) ou Eve.

On peut aussi tester les pronoms interrogatifs: *qui* (le petit fils de la voisine) *a présenté à qui* (ses parents) *qui* (sa jeune et jolie fiancée) – *le petit-fils de qui* (la voisine).

On présente les commutations en colonne, par exemple:

le petit-fils de la voisine a présenté à ses parents sa jeune et jolie fiancée

il

Max

qui

Petite pause 7:

Le SA est *très amoureux de sa jeune et jolie fiancée*, qui commute avec *amoureux*, ou *fou*, ou *gentil* (bref: un adjectif). A l'intérieur de ce SA s'en trouve un autre: *jeune et jolie*, qui commute avec *belle* (par exemple).

Petite pause 8:

(1) *J' + ai rencontré l'homme de ma vie / arrive* (dans le contexte du SN *j'*, commutent *ai rencontré l'homme de ma vie* et le verbe *arrive*).

(2) *Je + n'ai pas apprécié sa remarque / proteste* (on a un premier SV = *n'ai pas apprécié sa remarque*, qui commute avec le verbe *proteste* par exemple); *parce qu'il + est tout aussi responsable que moi de cette erreur / ment* (on a un deuxième SV = *est tout aussi responsable que moi de cette erreur* qui commute avec le verbe *ment* par exemple).

Petite pause 9:

La première page du journal *Libération* du 11 octobre 2010 annonce par exemple, à propos de la loi sur les retraites, *Les bobards faussent le débat* (majuscule au départ mais pas de point final; on reconnaît cependant une phrase), avec en sous-titre (majuscule au départ et point final, mais il ne s'agit pas d'une phrase): *Revue des approximations et mensonges des responsables, de droite et de gauche, qui ont escamoté le débat sur une réforme fondamentale*.

On lit d'autre part sous une photo: *LA HONGRIE PATAUGE DANS LES BOUES ROUGES* (tout en majuscules mais aucun point final; on reconnaît une phrase), et en encart, sous le titre: *Souffre-douleur, la dure loi du collègue* (ce n'est pas une phrase, mais le sens est clair), une brève situant le fait divers et s'achevant par: *Témoignages*. (majuscule et point final, on comprend très bien de quoi il s'agit, mais ce n'est pas une phrase).

L'ensemble de ce corpus montre que la reconnaissance de l'unité « phrase » ne s'opère pas (ou pas uniquement) sur le critère de la ponctuation ni sur celui de « l'unité de sens ».

Exercices portant sur les chapitres I & II

1. Relisez l'ensemble pour vérifier l'usage des guillemets, utilisés pour marquer que l'on parle du sens, du concept, de l'idée, que véhicule une forme linguistique (rappel: la forme linguistique que l'on cite est composée en italique – vous la soulignez si vous écrivez à la main). Par exemple:
la notion de « phrase »,
le concept de « morphème »,
le verbe *embarquer* contient l'idée de « partir ».

2. En application de l'observation précédente, écrivez selon les conventions en vigueur le texte suivant:

Même si le mot sardine est terminé par un -e, ce n'est pas cela qui marque le genre féminin car la présence de ce -e ne s'oppose pas à une absence qui renverrait à une forme masculine sardin. L'idée de féminin est intrinsèque au mot, elle n'est pas morphologiquement marquée. Elle ne correspond pas non plus à une quelconque réalité, puisque le nom sardine désigne aussi bien des mâles que des femelles. Donc sardine n'est pas à analyser comme cousine par exemple, où en revanche la présence de -e s'oppose à son absence, et correspond sémantiquement à une personne de sexe féminin, par opposition à cousin, qui désigne une personne de sexe masculin. La notion de genre n'est donc pas systématiquement motivée.

3. [Voici un sujet posé lors d'un examen.]

Proposez une segmentation en morphèmes sur les graphies des mots suivants. Faut-il poser un ou plusieurs affixes négatifs précédant la base? Décrivez-le(s) en justifiant votre raisonnement.

Intenable, inconnu, illisible, immorale, insupportable, illégal, irresponsable, inhabitable, incapable, inhabituel, impossible, inanimé, inattentif, irréaliste, inopportun.

4. Le corpus suivant est constitué d'un certain nombre de verbes formant les entrées du dictionnaire à la lettre « d »: peut-on toujours segmenter ces mots en un affixe et une base? Justifiez votre réponse.

Déballer, débander, débarquer, débiter, débloquer, désabonner, désespérer, désertir, dessouder, dessouler, destiner.

5. Les mots suivants ont la même terminaison: celle-ci constitue-t-elle un morphème?

Raffinage, fromage, nettoyage, maquillage, triage, équipage, tissage, langage, voyage, anthropophage.

6. En procédant par commutation, vous direz quels sont les syntagmes nominaux dans la phrase suivante:

Cette charmante jeune femme avait la sale manie de rire hystériquement à chaque plaisanterie douteuse de son voisin.

7. Puisque l'on appelle « syntagme nominal » un groupe qui équivaut à un nom, comment selon vous peut-on appeler un syntagme qui équivaut à un adjectif? Dans la phrase suivante,

où voyez-vous un tel syntagme?

Ce gentil couple semble le plus amoureux de la bande.

8. En procédant par commutation, dites quelle est la constitution de chacun des syntagmes verbaux des phrases suivantes:

La plus grande usine de la région périlclitait.

Paris serait la plus belle ville du monde.

Léa est parfaitement consciente que Max la trompe.

Eve s'est très bien comportée.

9. On présente souvent la négation comme devant prendre la forme *ne ... pas* (*point, plus, jamais*, etc.) de part et d'autre du verbe conjugué (*Je n'ai pas remarqué, Je ne sais pas*), la forme sans *ne* étant jugée « orale » et « familière » (*J'ai pas remarqué, Je sais pas*). Il s'agirait donc de deux variantes libres, opposées seulement par le « niveau de langue » (la deuxième étant donc à éviter). Vous vérifierez la consistance de ce point de vue en observant le corpus suivant:

Il a rien vu

I voit jamais rien

Bouge pas

Touche à rien

Y a pas photo

Faut pas rêver

Faut pas pousser

Z'avez pas vu Mirza? (Chanson de Nino Ferrer)

Ne prends-tu pas le train ce soir?

Corrigé des exercices

1. Vous aurez repéré que les guillemets signalent des contenus sémantiques, dans des contextes tels que *la notion de « ... »*, *le concept de « ... »*, *le sens « ... »*, *cela signifie « ... »*, *on interprète « ... »*. Mais les guillemets ont aussi l'emploi qu'ils ont habituellement, lorsque l'on cite un usage, une dénomination (*cette unité qu'on appelle « ... »*), ou lorsque l'on marque une distance avec un emploi (*on peut parler de « découpage »*: les guillemets signifient que l'on parle ici par métaphore, que c'est une manière de parler), etc.

2. Il faut toujours avoir à l'esprit d'une part que, lorsque l'on parle d'une forme, on met celle-ci en italique (on la souligne lorsque l'on écrit manuscritement) – même s'il ne s'agit que d'une lettre. Et d'autre part que, lorsque l'on parle d'un sens, on met celui-ci entre guillemets :

Même si le mot *sardine* est terminé par un *-e*, ce n'est pas cela qui marque le genre féminin car la présence de ce *-e* ne s'oppose pas à une absence qui renverrait à une forme masculine **sardin*. L'idée de « féminin » est intrinsèque au mot, elle n'est pas morphologiquement marquée. Elle ne correspond pas non plus à une quelconque réalité, puisque le nom *sardine* désigne aussi bien des mâles que des femelles. Donc *sardine* n'est pas à analyser comme *cousine* par exemple, où en revanche la présence de *-e* s'oppose à son absence, et correspond sémantiquement à une personne de sexe féminin, par opposition à *cousin*, qui désigne une personne de sexe masculin. La notion de « genre » n'est donc pas systématiquement motivée.

3. Ce qui permet la segmentation, c'est-à-dire le découpage, des mots proposés en morphèmes, c'est la commutation: la comparaison de *intenable* et *inconnu* permet de dégager un point commun *in-* dans le contexte duquel commutent *tenable* et *connu*. Cette forme *in-* est un morphème, qui a pour sens « négation »: *inconnu* se paraphrase en effet par « qui n'est pas connu », de même que *intenable* se paraphrase « qui n'est pas tenable »:

in *tenable*
 connu

La procédure est la même pour *illisible* et *illégal*, où *il-* est le contexte commun dans lequel commutent *lisible* et *légal*: *il-* est bien un morphème, dont l'identité est « négation », puisque *illisible* se paraphrase « qui n'est pas lisible » et *illégal* par « qui n'est pas légal »:

il *lisible*
 légal

On peut faire un raisonnement semblable en comparant *immoral* et *impossible*, ce qui fait apparaître un morphème *im-* à sens négatif, de même qu'en comparant *irresponsable* et *irréaliste*, ce qui fait apparaître un morphème *ir-* à sens négatif :

im *moral* *ir* *responsable*
 possible *réaliste*

Du fait que le morphème dégagé a toujours la même identité sémantique mais sous une forme différente, on en conclut qu'il se réalise par les divers morphes *in-*, *il-*, *im-*, *ir-*. Ces morphes ne commutent jamais entre eux, il s'agit d'allomorphes (ils n'apparaissent jamais dans le même contexte): on ne dit pas **inresponsable*, **irlisible*, **ilmoral*, **imconnu*, etc. Le morphe *ir-* apparaît devant une base commençant par *-r*, le morphe *il-* devant une base commençant par *-l*, le morphe *im-* devant une base commençant par *-m*, *-b*, *-p*, et le morphème *in-* dans tous les autres cas (c'est-à-dire les autres consonnes et toutes les voyelles).

On a ci-dessus la réponse attendue à la question posée.

Notons cependant que les choses ne sont pas aussi simples: on dira *inlavable* et *inlassable*, non **illavable*, **illassable*, alors que *lavable* et *lassable* commencent par *l-*, ce qui contredit la règle d'allomorphie à laquelle on est parvenu avec le corpus précédent...

Notons également qu'un adjectif comme *inane*, bien que de sens négatif, ne se découpe pas, intuitivement, en *in* + *ane* (on n'a pas **c'est ane* face à *c'est inane*).

Remarque: le mot *affixe* est parfois utilisé pour parler des préfixes ou des suffixes.

4.

/Commençons par procéder à une analyse verbe par verbe, en gardant à l'esprit que la réponse à la question doit prendre une forme plus synthétique (c'est-à-dire ne pas procéder au cas par cas mais en rassemblant ce qui a le même comportement)./

On peut analyser certains verbes comme l'association d'un préfixe et d'une base : ainsi dans *déballer*, il y a un morphème *dé-* qui commute avec un morphème *em-* (*déballer/emballer*), la substitution étant porteuse de sens (*déballer*, c'est défaire ce qui a été emballé, c'est l'action inverse de celle d'*emballer*).

Pour *débander*, il s'oppose à *bander* (le préfixe commute avec *zéro*, et non avec *em-* comme précédemment), et le verbe préfixé a la même valeur d'action inverse de celle qu'exprime le verbe sans préfixe.

Le verbe *débarquer* s'oppose au verbe *embarquer* (le préfixe *dé-* commute avec le préfixe *em-*) et désigne l'action inverse. En revanche le verbe *débiner* ne s'analyse pas comme *dé* + *biner* (bien que

biner existe, *débiner* n'indique pas ce qui consisterait à défaire ce qui a été biné, ni à ne pas biner). Le verbe *débloquer* par contre apparaît bien comme le contraire du verbe *bloquer*, du moins en l'une de ses acceptions (dans *Mais ma parole tu débloquent complètement!*, le verbe ne s'analyse pas en un préfixe *dé-* associé à une base *bloquer*).

En conclusion, il existe un morphème *dé-* qui commute ou bien avec *em-* ou bien avec rien (devant une base verbale), et qui indique l'action inverse, contraire, de celle qu'indique la base – mais tout verbe commençant par *dé-* n'est pas pour autant formé avec ce préfixe.

Si l'on poursuit l'analyse du corpus, on voit que *désabonner* s'oppose à *abonner* (*dés-* commute avec *zéro*) et exprime que l'on défait, annule, un abonnement; de même *désespérer* s'oppose à *espérer* (*dés-* commute avec *zéro*) et exprime l'action inverse de celle d'« espérer ». En revanche *désserter* ne s'oppose pas à un verbe **erter* et donc ne s'analyse pas en un préfixe associé à une base verbale (*dés* + *erter*).

En conclusion, il existe un morphème *dés-* qui a le même sens que le morphème *dé-* que l'on a dégagé dans la partie précédente du corpus: ces deux morphes ne commutent jamais l'un avec l'autre (ce ne sont pas des variantes libres); du fait qu'ils n'apparaissent jamais dans le même contexte, on peut parler de deux allomorphes: *dé-* se réalise devant consonne, *dés-* se réalise devant voyelle.

Les deux verbes suivants du corpus montrent qu'il y a un troisième allomorphe: *des-*, qui implique aussi l'action inverse de celle qu'indique la base (dessouder, c'est défaire ce qui a été soudé, dans l'un des emplois du verbe *dessouder*), et *dessoûler*, c'est de même cesser d'être soûl. Mais *destiner* ne peut s'analyser comme *des+tiner* (le verbe **tiner* n'existe pas); ce troisième allomorphe se trouve devant une base commençant par *-s* (et il n'est commutable ni avec *dé-* ni avec *dés-*).

/Ayant à l'esprit une idée globale de ce qu'illustre le corpus, on peut rédiger la réponse à la question de manière synthétique, en rassemblant les grands cas de figure. Le plan sera par exemple celui-ci./

L'introduction annonce le résultat: il existe un morphème qui indique la privation ou l'action inverse de celle qu'indique la base, et qui se réalise par trois allomorphes selon par quelle lettre commence cette base.

Le corps de la réponse justifie ce qui est annoncé en introduction:

- (1) le morphe *dé-* se trouve devant consonne sauf *-s* : exemples,
- (2) le morphe *dés-* se trouve devant voyelle : exemples,
- (3) le morphe *des-* se trouve devant la consonne *-s* : exemples.
- (4) Ces trois morphes ne sont pas commutables entre eux, ce qui justifie de parler d'*allomorphes*: l'action contraire de *abonner* ne peut se formuler **déabonner* ni **desabonner*, l'inverse de *débloquer* ne peut être **désbloquer* ni **desbloquer*, etc.

La conclusion s'assure que l'on répond bien à la question posée: ce n'est pas parce qu'un verbe commence par *dé-* ou *dés-* ou *des-* qu'il est construit à l'aide de ce morphème préfixal: ainsi *débiner* ne contient qu'un seul morphème (auquel s'ajoute l'infinitif), ne pouvant s'interpréter comme la négation de *biner* - de même *débloquer* dans le sens de « délirer »; *désserter* ne peut pas non plus être segmenté en *dés* + *erter*: il n'y a pas de base **erter*; etc.

5. Si l'on commence par le premier mot *raffinage*, on peut le découper en *raffin* + *age* sur la base de commutations telles que *raffin/nettoy* -*age* d'une part (*raffinage*, *nettoyage*), et telles que *raffiner/era/ais*, etc. d'autre part (*raffiner*, *raffinera*, *raffinait*). Sur le plan du sens, chaque partie a son identité, et en particulier on peut gloser *-age* par « le fait de » ou « l'action de » suivi du verbe : le raffinage, c'est le fait, l'action de « raffiner », comme le nettoyage, c'est le fait, l'action de « nettoyer »; et de même, le maquillage, c'est le fait, l'action de « maquiller », le triage celui de

« trier » et le tissage celui de « tisser ». On a donc bien un morphème *-age* (une forme minimale dotée d'un sens que l'on retrouve dans les combinaisons où elle apparaît).

Mais ce n'est pas le cas partout dans le corpus: on ne peut analyser *fromage* comme « le fait de ou l'action de fromer », ni *anthropophage* comme « le fait de ou l'action d'anthropophager ». Le mot *fromage* n'est pas construit, c'est un mot simple, inanalysable, donc un morphème en lui-même; le mot *anthropophage* est construit avec deux morphèmes mais s'analyse en *anthropo* + *phage* où le premier morphème, qui a pour sens « homme », se retrouve dans *anthropologie*, *anthropométrie*, *anthropocentrique*, etc., et où *phage*, qui a pour sens « qui mange », se retrouve dans *lotophage*, *coprophage*, *lithophage*, etc. (Autrement dit, *anthropo-* commute avec *loto-*, *copro-*, *litho-*, et *-phage* commute avec *-logie*, *-métrie*, *-centrique*.)

De même, si l'on reconnaît bien dans *langage* un radical *lang-* évoquant sémantiquement la langue, on ne voit pas comment analyser *-age*: si le langage est défini d'abord comme la faculté de parler une langue, on ne peut pas poser de suffixe *-age* qui aurait pour sens « faculté » ou « faculté de parler » car on ne retrouve cette forme avec ce sens dans aucune autre combinaison linguistique: ce n'est donc *a priori* pas un morphème.

Si l'on regarde néanmoins le *Dictionnaire Robert méthodique*, on remarque qu'il considère *-age* comme un suffixe dans *langage*, suffixe qui aurait le sens « de même nature que », et que l'on retrouve dans *lainage*, *cordage*, *laitage*, *coquillage* (ce que le corpus tel que proposé ne permettait pas de découvrir).

Pareillement, on pourrait rapprocher *voyage* de *voie*, en considérant que le voyage est le fait de se déplacer, d'emprunter des voies... Mais cette analyse, un peu forcée intuitivement, n'est pas tenable car *-age* ne se retrouve nulle part ailleurs dans la langue avec le sens « se déplacer » ou « emprunter (un chemin) », ce n'est donc pas un morphème.

On remarquera d'ailleurs que, dans *langage* aussi bien que dans *voyage*, rien ne peut commuter avec *-age*. Par conséquent, on conclut d'après le corpus que *langage* et *voyage* constituent chacun un morphème, sachant toutefois que *langage* peut s'analyser en deux morphèmes si l'on considère la commutation *lang-/coquill-/lain-/lait-/cord-* + *age*.

Le mot *équipage* présente encore un autre cas de figure, car si l'on y retrouve une base *équip-*, celle-ci peut être nominale (il existe un nom *équipe*) ou verbale (il existe un verbe *équiper*). Cependant, on ne peut gloser *équipage* comme le fait ou l'action d'équiper, donc l'analyser comme on l'a fait de *raffiner* ou *nettoyer* : il s'agit plutôt de quelque chose « de même nature » qu'une équipe (comme le langage est quelque chose « de même nature que » une langue): *l'équipage d'un navire*, c'est en somme l'équipe formée par les hommes qui s'occupent du navire.

En conclusion, on a deux morphèmes homonymes *-age*, l'un qui s'attache à une racine verbale et qui indique le fait, l'action de ce verbe, et l'autre qui s'attache à une base nominale et qui indique quelque chose qui est formé de ce qu'indique le nom (un *lainage* est de même nature que la laine, il est formé de laine).

6. On peut réduire la phrase à *Elle/Léa* (qui commute avec *Cette charmante jeune femme*) + *avait* + *cette manie/ça* (qui commute avec *la sale manie de rire hystériquement*) + *chaque plaisanterie douteuse de son voisin* (qui commute avec *ça*) où *son voisin* commute avec *Luc*. La phrase comporte donc trois syntagmes nominaux, d'une part *cette charmante jeune femme*, qui équivaut à un pronom (*elle*) ou un nom (*Léa*), d'autre part *la sale manie de rire hystériquement*, qui équivaut au pronom *ça* ou au syntagme nominal *cette manie*, enfin *chaque plaisanterie douteuse de son voisin*, qui commute avec *ça*, SN à l'intérieur duquel se

trouve *son voisin*, commutable avec *Luc*.

Cette charmante jeune femme avait la sale manie de rire hystériquement...

Léa

ça

SN

SN

... à chaque plaisanterie douteuse de son voisin

Luc

SN

ça

SN

Le SN *chaque plaisanterie douteuse de son voisin* inclut le SN *son voisin*.

Le groupe *avait la sale manie de rire hystériquement à chaque plaisanterie douteuse de son voisin* peut commuter avec le verbe *riait*: c'est un SV.

7. Un groupe commutable avec un adjectif est un syntagme adjectival SA; dans la phrase proposée, *gentil*, qui est un adjectif, forme à lui seul un SA, et *le plus amoureux de la bande*, qui commute avec l'adjectif *amoureux*, constitue également un SA.

Un SA peut être formé d'un adjectif seul (*gros*), d'un adjectif précédé par un adverbe (*très, si, tellement, assez...*), d'un adjectif suivi de son complément (*fier de moi*), d'un adjectif encadré d'un adverbe et d'un complément en corrélation (*si petit qu'on ne le voit pas, assez jolie pour qu'on la remarque, plus gentil que mon frère*, etc.). Le complément en *que* est alors une phrase introduite par une conjonction de subordination, parfois réduite par ellipse: ainsi, on suppose que, dans *Il est plus gentil que mon frère*, la suite *que mon frère* est l'ellipse de *que mon frère n'est gentil* (*Il est plus gentil que mon frère n'est gentil*).

8. Le verbe *pérorait* constitue à lui seul le SV de la première phrase.

Dans la deuxième phrase, *serait la plus belle ville du monde* commute par exemple avec *brille* (*Paris brille* est une phrase): dans ce SV, on a le verbe *serait* et le SN *la plus belle ville du monde*. Dans la troisième phrase, *est parfaitement consciente que Max la trompe* est un SV (qui commute par exemple avec le verbe *souffre*); dans ce SV, le verbe *est* précède un SA *parfaitement consciente que Max la trompe* (qui commute par exemple avec *lucide*). Il y a un second SV dans la phrase subordonnée *que Max la trompe*: *la trompe* commute entre autres avec les verbes *part, boit, plaisante...*

Dans la dernière phrase, *s'est très bien comportée* comporte le verbe pronominal *se comporter* (conjugué au passé composé) et le syntagme adverbial *très bien* (qui commute avec les adverbes *bien, ou merveilleusement, ou mal, etc.*).

On peut formaliser ces syntagmes en les développant selon leurs constituants immédiats, ce qui donne successivement: SV = VSV = V + SN (*la plus belle ville du monde*) SV = V + SA (*parfaitement consciente que Max la trompe*) SV = V + Sadv

9. Dans les deux premières phrases, qui sont déclaratives, la particule *ne* peut effectivement se placer avant le verbe conjugué, donnant à la phrase un style plus soutenu; concomitamment, on rétablira la forme complète *il* dans la seconde: *Il n'a rien vu, Il ne voit jamais rien*.

Les deux phrases suivantes sont impératives : de même que précédemment, l'addition de *ne* devant le verbe relève le niveau de langue sans pour autant changer le sens – on a donc bien jusqu'ici affaire à des variantes libres: *Ne bouge pas, Ne touche à rien*.

En revanche, les cinq phrases suivantes contredisent ce qui vient d'être avancé car on ne peut pas

ajouter *ne* devant le verbe des quatre premières:

?? *N'y a pas photo*

**Ne faut pas rêver* / ?? *N'faut pas rêver*

**Ne faut pas pousser* / ?? *N'faut pas pousser*

**Ne z'avez pas vu Mirza?*

Et réciproquement on ne peut pas retirer *ne* dans la cinquième:

?? *Prends-tu pas le train ce soir?*

On ne peut donc pas considérer que la présence et l'absence de *ne* pour l'expression de la négation soient de simples variantes libres : il y a des contraintes liées au contexte qui font que tantôt *ne* est purement facultatif, tantôt sa présence ou son absence sont obligatoires.

Un phénomène amusant (constituez l'observable!): on peut dire à quelqu'un *T'occupe!* ou *T'inquiète!* (qui ne comportent ni *ne* ni *pas* mais qui n'en sont pas moins automatiquement compris comme négatifs... Curieux, non?! A quoi est-ce dû, selon vous? (Comparez avec les injonctions affirmatives : que dirait-on si l'on voulait que l'interlocuteur s'occupe ou s'inquiète?)

Remarques: les exemples et exercices concernant les morphèmes, morphes et allomorphes sont pour certains empruntés à Joëlle Tamine, dans son livre *La Grammaire 1: phonologie, morphologie, lexicologie*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 1988.

On apprend beaucoup à consulter les dictionnaires, car on n'a pas forcément l'intuition de ce qu'indiquent des morphèmes grammaticaux comme les affixes; nous avons fait allusion dans l'un des corrigés au *Robert Méthodique*, édité sous la direction de Josette Rey-Debove en 1988 aux éditions Le Robert – excellent outil pour l'analyse des mots construits en morphèmes.

Le recours à l'étymologie peut aussi être éclairant, quand une forme ne nous est pas transparente (par exemple dans *lotophage* ou *constituer*); à cet égard, sont très précieux le *Grand Larousse de la Langue française*, publié sous la direction de Louis Guilbert entre 1970 et 1978, ou encore le *Dictionnaire historique de la langue française*, publié sous la direction d'Alain Rey aux éditions Le Robert en 1992.

Il existe sur la notion de « mot » et les difficultés qu'elle pose un article très célèbre, d'un linguiste non moins célèbre, et que vous devez connaître (lui utilise la dénomination *monème* là où nous avons parlé de *morphème*, terminologie plus courante) : André Martinet, « Le mot », dans *Problèmes du langage*, Paris, Gallimard, coll. « Diogène », 1966, pages 39-53.

CHAPITRE III : LANGUE ECRITE, LANGUE ORALE

Nous l'avons aperçu à plusieurs reprises, la grammaire classique n'accorde que peu d'attention à la langue orale, sinon, souvent, pour stigmatiser une manière de parler « familière », voire « vulgaire », en tous cas condamnable. La langue orale peut aussi être un recours pour dévaloriser un usage et lui dénier tout intérêt grammatical (ainsi de *La tarte, j'ai adoré!*). Des définitions sont fondées sur des critères graphiques, telle celle de la phrase, comme s'il n'y avait pas lieu de déterminer les unités de l'oral ou comme si la parole n'utilisait pas de phrases.

Il est évidemment peu commode, dans un cours complètement écrit, et que vous aurez à lire et non à écouter, de vous sensibiliser à la langue orale: les pages qui suivent sont simplement destinées à vous alerter sur des phénomènes que vous devez connaître, et je ferai souvent appel à votre aide pour que vous compreniez de quoi il s'agit, pour que vous expérimentiez sur vous-même, par l'oralisation, ce que je cherche à vous faire comprendre.

Retour sur le mot

Le chapitre précédent s'est intéressé aux unités linguistiques, et nous avons vu que le « mot », souvent invoqué dans les descriptions traditionnelles, n'est pas si évident à caractériser, même en ne prenant que des exemples écrits.

Nous ajouterons ici que, de surcroît, il ne s'agit pas d'une unité qui vaut pour la langue orale: nous ne parlons pas en mots, en séparant les suites sonores auxquels ils correspondent comme sont séparées par des blancs, à l'écrit, les suites graphiques. Reprenons une phrase sur laquelle nous avons travaillé précédemment:

La tarte, j'ai adoré!

On y compte cinq mots, mais si vous la dites, le plus naturellement possible, vous constaterez que vous avez énoncé deux suites, deux groupes séparés par une très courte pause:

la-tarte // j'ai-adoré

De même, pour prendre un exemple radicalement différent, si l'on part de ce fameux vers de Victor Hugo, on y repérera une phrase composée de treize mots:

Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne,

Je partirai.

mais que vous lirez ou récitez probablement selon quatre groupes, chacun dit « d'un seul trait »:

demain // dès-l'aube // à-l'heure-où-blanchit-la-campagne // je-partirai

Il apparaît donc en fait que la notion de « syntagme », qui vaut pour l'écrit, serait plus appropriée

pour l'oral que le mot, les syntagmes correspondant mieux aux unités vocales, aux « groupes de souffle » caractéristiques de l'expression parlée.

Vérifiez cette conclusion par vous-même, à partir d'un court article de journal, d'un petit poème, d'un mode d'emploi : comptez les mots d'une phrase ou d'un bref paragraphe, puis entraînez-vous, en vous écoutant lire, à noter quels « groupes de souffle » vous respectez spontanément. (Un simple exemple indicatif, mais je vous remercie beaucoup trop...: je note 30 mots dans la citation suivante mais que je dis / lis à haute voix selon 8 unités (notées à l'aide de deux barres obliques):

« La Mutualité française, // le groupe Istya, // le groupe MGEN // ont fait savoir au gouvernement // et aux parlementaires // leur totale opposition à la décision injuste // de taxation des mutuelles. // En vain. » (*Le magazine des adhérents MGEN* n° 274, septembre/octobre 2011).

On pourrait faire une pause plus légère après *leur totale opposition*, ce qui ferait 9 groupes de souffle – mais en aucun cas on n'aboutirait à 30 unités orales en disant cette phrase le plus naturellement possible.

La variation morphologique dans la définition des classes de mots (ou « parties du discours »)

Généralement, la définition des catégories « fondamentales » (le Nom, le Verbe, l'Adjectif) associe un critère d'ordre sémantique et un critère d'ordre morphologique. Le critère sémantique consiste à définir la classe selon ce qu'elle désigne ou exprime: le nom désigne les êtres et les choses, le verbe exprime l'action ou l'état, l'adjectif une qualité. Le critère morphologique consiste à séparer entre mots variables et mots invariables.

Les mots invariables sont ceux qui ne subissent aucune modification de leur forme au fil de leurs emplois (hormis l'élosion, pour certains d'entre eux: *de / d'* pour la préposition ou *que / qu'* pour la conjonction) : prépositions, adverbes (sauf *tout(e)(s)*), conjonctions. Les mots variables au contraire changent selon le contexte où ils sont employés: l'article défini connaît ainsi diverses formes, *le* devant un nom masculin singulier, *la* devant un nom féminin singulier, *les* devant un nom pluriel – ce dont on conclut que l'article varie en genre (masculin/féminin) et en nombre (singulier/pluriel).

En l'occurrence, la description vaut aussi pour l'oral: il est aisé de s'apercevoir en disant successivement *le, la, les* que l'on a trois formes différentes, comme à l'écrit. Il en irait différemment de l'adjectif possessif *leur / leurs*, ou des adjectifs indéfinis *quelque / quelques, certain / certains*, variables en nombre à l'écrit, mais non à l'oral (sauf en cas de liaison) :

leur frère

leurs frères

leurs hangars

leurs amis (se prononce « *leur-z-amis* »)

quelque passant / quelques passants (*quelques ennuis* se prononce « *quelque-z-ennuis* »)

certain renard / certains renards (*certain ours* se prononce « *certain-z-ours* »)

Si l'adjectif ou le nom qui suit les déterminants commence par une voyelle ou un *h* « non aspiré », la forme pluriel se marque par une liaison:

leur ami / leurs amis, quelque ami / quelques amis

certaine invitation / certaines invitations

leur aimable invitation / leurs aimables invitations

leurs humeurs

Mais la liaison ne se manifeste nullement à l'écrit par une marque particulière: on écrit *leurs* aussi bien devant *frères* que devant *amis*, ou de même *les* aussi bien devant *hangars* que *humeurs*.

Ainsi voit-on que les versions orale et écrite de la langue ne se correspondent pas exactement : en matière de morphologie, il peut y avoir une variation à l'écrit mais non à l'oral (*leur / leurs*), une variation à l'oral mais non à l'écrit (cas de la liaison de *les*, par exemple dans *les frères, les amis*), une variation à l'oral et à l'écrit (*le / les*).

Le nom

Si le nom est défini comme une catégorie « variable », c'est parce que, à l'écrit, la quasi-totalité des noms varient, au moins en nombre – « quasi-totalité » parce que certains noms ne connaissent qu'un nombre, soit singulier (*le sud, l'odorat...*), soit pluriel (*des arrhes, les obsèques...*).

Variation en nombre ?

Cependant, les choses sont loin d'être aussi systématiques à l'oral, où le *-s* ou bien le *-x* du pluriel ne s'entendent pas; voyez vous-même ce que donne la lecture à voix haute de:

ami / amis, invitation / invitations, bijou / bijoux, chapeau / chapeaux...

A l'oral, donc, des suites telles que les suivantes ne peuvent, hors contexte, se voir affecter aucun nombre:

leur bijou, leurs bijoux

certains choux

leur chapeau, leurs chapeaux

quelques chapeaux

Ce qui est classiquement présenté comme une « exception »: « les noms terminés par *-s* comme *souris*, par *-z* comme *nez* ou par *-x* comme *croix* restent invariables au pluriel » est le cas général en ce qui concerne l'oral puisque si *souris, nez, croix* ne changent pas de forme au pluriel, il en va aussi bien de la plupart des autres noms (*rat, ami, bijou, chapeau, bouche, arbre, etc.*).

Variation en genre ?

Le genre peut donner lieu à variation à l'oral comme à l'écrit, mais la description en diffère. La règle générale est que le féminin se marque par l'addition d'un *-e* à la forme du masculin, mais si vous lisez les exemples suivants, ce n'est pas un *-e* en plus que vous entendez en articulant la forme féminine, mais l'addition d'un *-d*, ou d'un *-t*, ou d'un *-z*:

marchand / marchande, Flamand / Flamande

candidat / candidate, commerçant / commerçante

bourgeois / bourgeoise, époux / épouse

De même, dans les cas suivants, ce qui est descriptible comme l'addition d'un *-e* à l'écrit suppose à l'oral deux modifications qui ne correspondent aucunement à cet ajout, mais qui supposent d'une part le changement de prononciation du *-in* ou du *-an* (« voyelles nasales ») en *-i-* ou *-a-*, et d'autre part l'apparition de la consonne *-n-*:

cousin / cousine; coquin / coquine

sultan / sultane; Afghan / Afghane

Des cas comme *paysan* donnent lieu à spécification dans les grammaires, puisque l'addition du *-e* s'accompagne d'un doublement de la consonne finale, mais à l'oral ce nom se comporte exactement comme *sultan* ou *Afghan* (comparez vous-même à voix haute):

paysan / paysanne

L'adjectif

Ce qui précède sur les noms vaut pour les adjectifs, ainsi qu'en témoigne le bref corpus suivant, d'une part sur le genre, d'autre part sur le nombre:

banal / banale, cruel / cruelle, grec / grecque (pas de différence entre les deux formes à l'oral)

bas / basse, gros / grosse, droit / droite (ce n'est pas l'addition d'un *-e* qu'on entend à l'oral)

commun / commune, andin / andine (même chose que précédemment)

cruel, cruels, cruelle, cruelles (pas de différence entre singulier et pluriel (ni entre féminin et masculin) à l'oral)

gentil, gentils, gentille, gentilles (pas de différence en nombre à l'oral)

petit, petits, petite, petites (même chose que précédemment)

En conclusion, la langue écrite n'est pas la simple transcription graphique de la langue orale: chacune a ses propres règles morphologiques, son système, et il n'est aucunement justifié de privilégier l'une plutôt que l'autre, ou de mépriser l'une au profit de l'autre.

Petite pause 1: donnez un exemple d'adjectif possessif, et voyez s'il est variable en genre et/ou en nombre, à l'écrit aussi bien qu'à l'oral.

Petite pause 2: donnez un exemple d'adjectif interrogatif, et voyez s'il est variable en genre et/ou en nombre, à l'écrit aussi bien qu'à l'oral.

Petite pause 3: citez des pronoms relatifs, puis des adjectifs relatifs; que peut-on dire de leur différenciation, sur le plan morphologique?

L'exemple du verbe

La variation en genre et en nombre n'est pas caractéristique des noms, puisqu'elle vaut aussi pour les adjectifs (et réciproquement: elle concerne certes les adjectifs, mais ne permet pas de les définir par rapport aux noms); en revanche, le verbe possède spécifiquement la propriété de varier morphologiquement selon les modes et les temps – aucune autre catégorie n'est susceptible de recevoir ce type de flexion (c'est-à-dire de terminaison ou désinence):

Il savoure, savourait, savourera, savourerait...

*Une salade, *saladait, *saladera, *saladerait...*

*Verte, *vertait, *vertera, *verterait...*

Le classement traditionnel en « groupes »

Comme vous le savez, les verbes sont traditionnellement classés en trois « groupes », en principe sur la base de leur infinitif: *-er* (1er groupe), *-ir* (2e groupe), autres (3e groupe), mais en réalité la conjugaison ne s'organise aucunement sur ce modèle, même si l'on se borne au domaine de l'écrit.

Vous l'avez également appris en effet, on distingue déjà deux types de verbes en *-ir*, selon qu'ils se fléchissent ou non en *-iss-* à l'imparfait par exemple; seuls les premiers (de type *finir*) sont rangés dans le 2e groupe, les autres (de type *offrir*) étant dans le 3e groupe avec d'autres verbes de désinence infinitive différente, ce qui montre que ce n'est pas la flexion de l'infinitif qui est pertinente pour définir des groupes:

finir, finissait (2e groupe en *-ir*) / *offrir, offrait* (3e groupe: verbes en *-ir, -re, -oir, ...*)

D'autre part, un infinitif identique ne garantit pas que deux verbes se conjuguent identiquement à tous les modes et à tous les temps ; pour reprendre l'exemple précédent, *finir* fait au présent de l'indicatif *finis, finis, finit*, etc. mais *offrir* se termine différemment: *offre, offres, offre*.

Du fait que *cueillir* n'a pas un imparfait **cueillissait*, on le range dans le même groupe que *offrir*, mais le participe de l'un est *cueilli* (et non **cueillert*), et celui de l'autre est *offert* (et non **offri*). De même, *aller* se termine par *-er* comme *chanter* mais ne fait pas pour autant au présent de l'indicatif **j'alle, *tu alles, *il alle* comme on a *je chante, tu chantes, il chante*.

Et vous connaissez le piège (à l'écrit, mais non à l'oral) que comporte le verbe *résoudre*, qui fait à la 3e personne du singulier du présent de l'indicatif *il résout* (avec un *-t*) alors que *moudre* fait *il moud* et que *coudre* fait *il coud*...

Entraînement personnel 1: d'après la terminaison de l'infinitif, qui justifie la répartition des verbes en trois groupes de conjugaison, *chanter* et *aller* feraient partie du même groupe et donc auraient la même conjugaison. Qu'en pensez-vous?

En revanche, des verbes peuvent se terminer par des flexions infinitives différentes mais se conjuguer en partie identiquement, comme *croire* (« verbe en *-re* ») et *voir* (« verbe en *-oir* »). Si l'on reprend l'exemple de l'indicatif présent et celui du participe, on a respectivement *crois / vois, crois / vois, croit / voit, croyons / voyons, croyez / voyez, croient / voient* et *cru / vu*. Ils s'opposent par le futur et le conditionnel: *croirai(s)* mais *verrai(s)* – mais ce n'est pas la flexion qui change, c'est le radical, la « base », qui se réalise sous la forme d'allomorphes (pour *voir*: *voi-* pour quatre personnes du présent, *voy-* pour deux personnes du présent et toutes les personnes à l'imparfait, *ver-* au futur et au conditionnel).

Soit en effet le morphème signifiant « chanter »; il se réalise par *chant-* tout au long de la conjugaison de l'indicatif présent, imparfait, futur ou conditionnel, participe passé – les flexions commutent dans ce même contexte:

chant- e, es, e, ons, ez, ent, é

Le morphème « chanter » ne se réalise donc que sous la forme d'un seul morphe. Il en va de même pour *cueillir* (dont le morphe du radical est *cueill-*):

cueill- e, es, e, ons, ez, ent, i

En revanche, le radical du verbe *offrir* connaît deux allomorphes *offr-* et *off-*, puisque l'indicatif présent se construit sur la base de l'infinitif (*offrir-*), ce qui n'est pas le cas du participe passé; et il en va de même de *ouvrir*:

offr-/ouvr- e, es, e, ons, ez, ent

off- /ouv- ert

Entraînement personnel 2: les deux verbes *rire* et *écrire* ont la même terminaison infinitive, se conjuguent-ils néanmoins selon les mêmes règles? Est-il, donc, approprié de les ranger dans le même groupe?

En conclusion, on peut reprocher à la grammaire traditionnelle un classement inadéquat et trompeur, dans la mesure où il laisse entendre que les verbes mis ensemble sur le critère de leur infinitif ont la même conjugaison, ce qui n'est pas le cas, en particulier parce que ce critère ne prévoit pas (et ne prévient pas) qu'une variation morphologique peut atteindre aussi le radical (et non seulement la flexion).

L'autre critique rejoint des constats déjà opérés, c'est que les tableaux de conjugaison ne se préoccupent que de l'écrit, laissant donc non décrites les règles qui concernent le domaine parlé de

la langue. Signalons cependant le seul dictionnaire de conjugaisons publié en France qui tienne compte des formes orales, publié sous la direction d'un linguiste, Jean Dubois: *Larousse de la conjugaison*, Paris, Larousse, 1987. (Mais les manuels scolaires font apprendre les conjugaisons uniquement à partir de listes de formes écrites.)

A l'oral, un verbe tel que *chanter* à l'indicatif présent ne connaît que deux flexions: *chant-ons* et *chant-ez*, puisque les autres formes se confondent avec la base: *chant-* (lisez vous-même à voix haute, pour le vérifier: *chant-e, chant-es, chant-e, chant-ent, chant-ons, chant-ez*). Les flexions *-er* (pour l'infinitif), et *-ons* et *-ez* (à l'indicatif) commutent entre elles et avec zéro (lorsque la forme conjuguée se confond avec le radical). On retrouve la même base tout au long de la conjugaison, à l'imparfait:

chant-ais, ais, ait, ions, iez, aient

ou au futur:

chant-erai, eras, era, erons, erez, eront

ou encore aux participes présent et passé:

chant-ant, é.

Il en va de même pour des verbes habituellement rangés dans le troisième groupe, comme *courir* ou *conclure*; vérifions (en lisant à voix haute) : le verbe *courir* a comme base *cour-*, comme le montre la commutation de la flexion de l'infinitif avec celle de l'imparfait par exemple (*cour-ir / cour-ait*); au présent, on énumère (comparez avec *chanter*):

cour-s, cour-s, cour-t, cour-ons, cour-ez, cour-ent

chant-e, chant-es, chant-e, chant-ons, chant-ez, chant-ent

à l'imparfait (les flexions sont les mêmes que ci-dessus pour *chanter*):

cour-ais, cour-ais, cour-ait, cour-ions, cour-iez, cour-aient

chant-ais, chant-ais, chant-ait, chant-ions, chant-iez, chant-aient

et au futur:

cour-rai, cour-ras, cour-ra, cour-rons, cour-rez, cour-ront

chant-rai, chant-ras, chant-ra, chant-rons, chant-rez, chant-ront

(remarquez au passage que le futur se réalise par des allomorphes à l'écrit, puisque les formes graphiques de type *-erai, -eras*, etc. pour *chanter* (à partir de *chant-*) sont ici pour *courir* (à partir de *cour-*) de type *-rai, -ras*, etc.: *Demain, on courra à Longchamp*).

Le verbe *conclure* a pour base *conclu-*, comme le montre la commutation de la flexion de l'infinitif avec celle de l'imparfait par exemple: *conclu-re / ait*. Au présent de l'indicatif, on retrouve comme pour *chanter* et *courir* les quatre formes identiques à la base et les deux formes en *-ons, -ez*:

conclus, conclus, conclut, concluons, concluez, concluent

A l'imparfait, les flexions commutent dans le contexte toujours le même *conclu-*:

concluais, concluais, concluait, concluions, concluiez, concluaient

Il en va semblablement au futur:

conclurai, concluras, conclura, concluons, conclurez, concluront

Ici, le participe présent greffe sa flexion sur la base, mais le participe passé se confond avec elle:

conclu-ant, conclu.

En conclusion, on retrouve l'idée que la langue écrite n'est pas la transcription directe de la langue parlée, et qu'elles ont chacune leur système morphologique. Là où l'orthographe va distinguer entre (*je*) *chante* et (*tu*) *chantes* ou (*ils*) *chantent*, l'oral ne fait pas de différence; et de ce fait, si l'on range ensemble les verbes qui se comportent de la même manière, on n'aboutit pas au même classement qu'à l'écrit, puisque *chanter* fait au présent de l'indicatif *chant- + e, es, e*, etc. tandis que *conclure* au

même temps fait *conclu-* + *s*, *s*, *t*, etc. alors qu'à l'oral les deux n'ont qu'une base tout au long de la conjugaison: *chant-* et *conclu-*.

Cela vaut aussi pour le radical et ses variantes: à l'écrit, *appeler* ne fait pas partie du même sous-groupe que *interpeller*, à cause de la différence orthographique qui oppose deux formes du radical:

appell-, *appel-* (cf. *il appelle*, *nous appelons*)

interpell- (cf. *il interpelle*, *nous interpellons*)

À l'oral, en revanche, on a la même différence de prononciation, et la distinction orthographique n'est pas pertinente, donc les deux verbes seraient rangés dans une classe à deux radicaux (par opposition à la classe de *chanter*, *courir* ou *conclure*, à un radical).

Entraînement personnel 3 : à votre avis, pourquoi est-il nécessaire de ranger *conclure* et *inclure* dans deux tableaux de conjugaison différents, au sein du troisième groupe (ce que fait le Bescherelle)?

Le son et la lettre

Le domaine, sans doute, où la différence est, pour toute personne, la plus sensible entre l'oral et l'écrit est celui de l'absence de correspondance systématique entre les plus petites unités : le son à l'oral et la lettre à l'écrit, ce qui rend d'autant plus difficile l'apprentissage de l'orthographe. On dira que la relation entre les deux n'est pas bi-univoque, ce qui signifie qu'à un son peuvent correspondre plusieurs graphies (par exemple le *-b-* de *abats* et le *-bb-* de *abbé* correspondent au même son), et qu'à une lettre peuvent correspondre plusieurs prononciations (par exemple le *-c-* dans *ici* ne correspond pas au son du *-c-* de *encore* ni à celui de *second*). En outre, on l'a vu plus haut à propos des marques de genre et de nombre, de nombreuses lettres ne correspondent à aucun son.

L'orthographe a un rôle morphologique

Est-ce à dire que l'orthographe complique inutilement l'apprentissage de l'écrit? Pour en juger, il faut être conscient que l'orthographe n'a pas (seulement) pour fonction de transcrire l'oral: elle constitue un système de règles fondées sur d'autres principes, par exemple celui de signaler la parenté morphologique entre les mots (ce que l'on appelle souvent « une famille »); ainsi le *-b* de *plomb* certes ne correspond à aucun son prononcé dans le mot, mais il fait le lien avec *plomber*, *plombage*, *plombier*, *plomberie*, signalant donc dans la forme une communauté de sens: la lettre a ainsi une fonction « idéographique », qui est de renseigner sur les relations entre les mots, d'indiquer qu'ils appartiennent à une même « famille » morphologique. (Il y a certes des exceptions: ainsi *cauchemar* ne se termine aucunement par *-d* malgré *cauchemarder* ou *cauchemardesque*.)

L'orthographe a un rôle idéographique

Les lettres qui ne correspondent à aucun son peuvent avoir une autre valeur idéographique, celle d'établir un lien avec l'étymologie du mot, c'est-à-dire son origine, sa source dans des états passés de la langue: le mot *doigt* (et ceux de sa famille: *doigté*, *doigtier*) signale par le *-g-* et le *-t* (que l'on ne prononce pas) qu'il « descend » du latin *digitus*, « doigt »; de même le *-e-* de *femme* montre sa filiation avec le latin *femina*, « femme », et sa relation avec les mots de la même famille *féminin*, *femelle*, etc.). (Certes, l'orthographe perpétue aussi des erreurs étymologiques, comme celle de *poids* auquel on a faussement attribué l'origine *pondus* alors qu'il provient de *pensum*.)

L'orthographe a un rôle grammatical

Les lettres « muettes » servent aussi à marquer des relations grammaticales, comme dans le cas de l'accord en genre et en nombre, qui, par sa redondance (c'est-à-dire son caractère répétitif) contribue à assurer la communication. Par exemple, la suite

C'est la femme de Pierre qui est partie

serait ambiguë à l'oral, puisque *parti* se prononce comme *partie*: par conséquent, est-ce la femme ou Pierre qui est partie(e)? A l'écrit, la marque du féminin lève l'ambiguïté en assurant le relais avec le féminin *la femme*.

C'est pourquoi généralement les phrases peuvent être plus longues et plus complexes à l'écrit, du fait de la redondance des marques: on peut référer sans hésitation, à la lecture, l'adjectif à un nom (celui avec lequel il s'accorde) plutôt qu'à un autre, ou le verbe et son sujet faute de quoi une phrase peut être ambiguë et ainsi ne pas remplir son office informatif. (Certes, la redondance des marques ne garantit pas toujours une communication transparente: dans *Les bourreaux d'enfant mineur*, il n'y a aucun doute que l'on parle des enfants qui sont mineurs, mais dans *Les bourreaux d'enfants mineurs*, s'agit-il d'enfants mineurs ou de bourreaux mineurs? L'expression est alors aussi ambiguë à l'écrit qu'à l'oral.)

Un alphabet phonétique pour transcrire l'oral

En tout état de cause, l'orthographe ne correspondant pas directement ni systématiquement à ce qui est prononcé, la linguistique moderne se sert d'un « alphabet phonétique » pour transcrire ce qui est dit lorsqu'elle travaille sur les unités de l'oral. Le principe de cet alphabet phonétique est celui de la bi-univocité, c'est-à-dire que, contrairement à ce qui se passe à l'écrit, un signe correspond à un seul son, toujours le même, et réciproquement un son est transcrit toujours par le même signe. Par exemple, /i/ transcrit le second son de *si* aussi bien que celui de *cygne*; /a/ transcrit aussi bien le second son de *famille* que celui de *femme*; /f/ transcrit aussi bien le premier son de *femme* que le second son de *offenser* que le premier son de *phare*, etc. Voyez les dictionnaires: la plupart d'entre eux fournissent le tableau contenant tous les signes de l'alphabet phonétique international (API), avec des exemples de transcription.

Petite pause 4:

- (1) Quel est le son commun à *hein*, *main*, *inclus*, *imbu*, *thym*, *rien*, *maint*? Regardez dans le tableau de l'API quel symbole lui correspond.
- (2) Comment prononcez-vous la voyelle qui différencie *brin* et *brun*? *Empreint* et *emprunt*? *Empreinte* et *emprunte*? *Hein* et *Hun*? Voyez comment on transcrit ces deux sons en API.

Conclusion générale

Les valeurs traditionnelles, telles que souvent véhiculées à travers les manuels scolaires, ont tendance à ne retenir de la langue que sa version écrite - l'oral (du moins l'oral des échanges courants de la vie ordinaire) étant cantonné au domaine du familier, du « relâché ». En fait, les deux types de réalisation de la langue ont chacun leur utilité et leurs caractéristiques, et il n'est pas forcément approprié de chercher à en fournir une description identique; les unités en effet ne sont pas les mêmes dans les deux systèmes de communication, et chacun a ses moyens d'expression: la matière sonore à l'oral, qui permet aussi les modulations dans l'intonation et les accents toniques, les pauses, l'hésitation ou la répétition quand on recherche le mot juste, etc., et la matière graphique à l'écrit, qu'on se gardera d'interpréter comme une simple transposition de l'oral, et dont les particularités permettent des phrases plus longues et plus complexes – d'autant que l'écriture laisse le temps à la réflexion.

Pistes de réponse pour les « entraînements personnels »

Entraînement 1: il n'est pas adéquat de ranger *chanter* et *aller* dans le même groupe de conjugaison sur le critère de leur flexion infinitive car ils ne subissent en fait pas les mêmes modifications. Si l'on se borne à l'imparfait, on a effectivement les mêmes désinences qui se joignent à un seul radical (la forme du verbe sans la terminaison infinitive: *chant-* et *all-*):

chant-/all-ais, chant-/all-ait, chant-/all-ions, chant-/all-iez, chant-/all-aient.

Mais tout change dès lors que l'on examine ce qui se passe au futur (toujours le même radical pour *chant-*, mais un autre radical pour *aller*):

chante-/i- + rai, ras, ra, rons, rez, ront

De même pour le présent de l'indicatif, pour lequel le radical de *chanter* est toujours *chant-* tandis que celui de *aller* est *v-* ou *all-*:

(je) *chant-e / v-ais*

(tu) *chant-es / v-as*

(il) *chant-e / v-a*

(nous) *chant- ons / all-ons*

Entraînement 2: la conclusion est identique à la précédente, car si les verbes *rire* et *écrire* se terminent à l'infinitif tous deux par *-re*, l'un fait à l'imparfait *ri- ais, ais, ait, ions, iez, aient* (donc le radical est le même qu'à l'infinitif), tandis que l'autre fait *écriv- ais, ais, ait, ions, iez, aient* (donc le radical est différent de celui de l'infinitif). Au futur, on a le même radical que pour l'infinitif dans les deux cas:

ri- / écri- + rai, ras, ra, rons, rez, ront

mais au présent, *ri-* n'a toujours qu'un seul radical, quand *écri-* en connaît deux:

ri- / écri- + s, s, t

ri - + ons, ez, ent

écriv- + ons, ez, ent

Entraînement 3: les deux verbes *inclure* et *conclure* se conjuguent identiquement à l'écrit et à l'oral ... sauf en un point, qui les distingue à l'écrit – le participe passé de *inclure* s'écrit *inclus* au masculin singulier (et fait *incluse* au féminin) tandis que le participe passé de *conclure* fait *conclu* au masculin singulier et *conclue* au féminin. On écrit donc (mais la prononciation est identique pour tous les participes passés à l'oral):

j'ai conclu / tu avais conclu / il aura conclu / ils auraient conclu / on eut conclu, etc.

j'ai inclus / tu avais inclus / il aura inclus : ils auraient inclus / on eut inclus, etc.



Pistes de réponse pour les « petites pauses »

Petite pause 1: l'adjectif possessif correspondant à la première personne connaît trois formes à l'écrit: *mon, ma* (masculin et féminin singulier), *mes* (masculin ou féminin pluriel). Au singulier, la forme *mon* s'emploie aussi au féminin devant voyelle (*mon fils, ma fille, mon ami, mon amie*). A l'oral il y a une forme de plus au singulier, du fait que ce que l'on écrit *mon* a deux prononciations selon qu'il se trouve devant consonne (*mon fils*) ou devant voyelle (*mon ami, mon amie*), et de même pour *mes* (*mes fils, mes ami(e)s*).

Petite pause 2: l'adjectif interrogatif prend à l'écrit les quatre formes *quel, quelle, quels, quelles* (*quel fruit? Quelle fleur? Quels légumes? Quelles pâtisseries?*), mais à l'oral on a trois formes: *quel*

et *quelle* ne forment qu'une unité, de même que *quels* et *quelles* – unité qui, dans ce dernier cas connaît deux formes selon qu'il y a ou non la liaison (*quel(le)s concierge(s)? quel(le)s élèves?*). Ces mêmes formes peuvent aussi être des adjectifs exclamatifs: *quel homme! Quelle femme! Quels beaux camions! Quelles belles voitures!* Etc.

Petite pause 3: les pronoms relatifs sont invariables, il s'agit de *qui, que, quoi, dont, où*. Les adjectifs relatifs sont variables selon les mêmes modalités que l'adjectif interrogatif ci-dessus: *j'ai acheté un bonnet, lequel bonnet m'a coûté 20 euros. J'ai acheté une écharpe, laquelle écharpe m'a coûté 20 euros.* Etc.

Remarque: beaucoup de linguistes s'intéressent à la langue orale et se donnent pour tâche de la décrire. Vous retiendrez ici le nom de Claire Blanche-Benveniste, qui a créé dans son université à Aix-en-Provence le « groupe aixois de recherches en syntaxe » (le « GARS ») dont le programme scientifique est centré sur la langue parlée, et dont la revue s'intitule précisément *Recherches sur le français parlé*. Voyez par exemple l'ouvrage de Claire Blanche-Benveniste, *Approches de la langue parlée*, Paris, Ophrys, 1997.

Pour avoir une idée du système orthographique du français, regardez la présentation très claire qu'en fait une grande spécialiste : Nina Catach, *L'Orthographe française*, Paris, Nathan, 1980.

CHAPITRE IV : EXERCICES ET LECTURES PORTANT SUR LE CHAPITRE III

1. La grammaire distingue entre articles définis, indéfinis, partitifs: énumérez les mots concernés. S'agit-il de catégories variables ou invariables?
2. On oppose les adjectifs déterminatifs et les adjectifs qualificatifs: le critère de distinction peut-il être la variation morphologique?
 - Quelles sont les différentes sous-classes d'adjectifs déterminatifs? Donnez pour chacune quelques exemples.
 - Que peut-on en dire sur le plan de la variation morphologique, à l'écrit et à l'oral?
3. La catégorie du nom est traditionnellement divisée en deux sous-catégories, les noms communs et les noms propres. Les noms communs eux-mêmes se subdivisent en noms dits « comptables » (ou « dénombrables ») et noms dits « non comptables » (ou « indéénombrables », ou encore « massifs »). Par exemple, le nom *argent* est dit « non comptable » et le nom *pièce* est dit « comptable »; à partir du corpus suivant, vous direz quelles propriétés étayent cette opposition.

Tu as de l'argent? - Il me reste quelques pièces.
Elle a beaucoup d'argent.
L'enfant a déjà plusieurs pièces dans son porte-monnaie.
Je n'ai même pas trois pièces à mettre dans l'horodateur!
4. A la banque, vous trouvez un distributeur de billets, un changeur de monnaie, un appareil où vous pouvez déposer vos chèques et vos espèces. Dites si les noms *billet*, *monnaie*, *chèque*, *espèces* sont comptables ou non comptables.
5. Dans les grammaires, le chapitre de l'adjectif comporte forcément une partie sur « les marques du féminin », dont voici un exemple. Vous commenterez cette description.

Règle générale: le féminin se forme en ajoutant un *-e* à la forme du masculin: *bleu*, *bleue*; *haut*, *haute*. Les adjectif terminés par un *-e* ne varient pas au féminin (*utile*) sauf *maître* et *traître*.

Redoublement de la consonne finale: l'addition du *-e* peut s'accompagner du redoublement de la consonne finale: *pareil*, *pareille*; *gentil*, *gentille*; *ancien*, *ancienne*; *bon*, *bonne* (mais non *mormon*, *mormone*); *muet*, *muette* (mais non *(in)complet*, *(in)complète*; *concret*, *concrète*; *désuet*, *désuète*; *(in)discret*, *(in)discrète*; *inquiet*, *inquiète*; *replet*, *replète*; *secret*, *secrète*); *bas*, *basse*; *sot*, *sotte* (mais *idiot*, *idiote*; *délicat*, *délicate*) – *mat* et *fat* restent en général invariables en genre.

6. Les tableaux de conjugaison définissent un premier groupe de verbes, qui ont en commun la flexion de l'infinitif, ainsi que celles de tous les temps et de tous les modes. Cependant sont distingués des sous-groupes (*Le Nouveau Bescherelle, l'Art de conjuguer*, Paris, Hachette 1980):

verbes en *-cer* (*placer*),
verbes en *-ger* (*manger*),
verbes en *-e-er* (*peser*),
verbes en *-é-er* (*céder*),
verbes en *-eler* comme *appeler* et verbes en *-eler* comme *modeler*,
verbes en *-eter* comme *jeter* et verbes en *-eter* comme *acheter*,
verbes en *-éer* comme *créer*,
verbes en *-éger* comme *assiéger*,
verbes en *-ier* comme *apprécier*,
verbes en *-ayer* comme *payer*,
verbes en *-oyer* comme *broyer* et verbes en *-oyer* comme *envoyer*.

Vous examinerez chacun de ces cas de figure pour voir ce qui justifie la définition d'une sous-catégorie. Comparez les formes à l'écrit et à l'oral, que concluez-vous ?

7. En relation avec l'exercice précédent: pourquoi le verbe *aller* n'entre-t-il dans aucune des sous-catégories énumérées par le Bescherelle ?
8. Vous direz quel est le son consonantique commun aux mots suivants, et par conséquent quelles différentes graphies peuvent représenter cette unité orale: *coq, quatre, carte, kilo, squelette, accabler, bacchante, chrome, acquitter*.

Dites à quel son correspond la lettre *c* dans les mots *second, ajonc, ceci*.

Quelle conclusion peut-on tirer de la double observation précédente ?

Correction des exercices

1. Les articles définis sont *le, l'* (masculin singulier), *la, l'* (féminin singulier), *les* (pluriel: l'opposition de genre est neutralisée); les articles indéfinis sont *un* (masculin singulier), *une* (féminin singulier), *des* (pluriel); les articles partitifs sont *du, de l'* (masculin singulier), *de la, de l'* (féminin singulier), *des* (pluriel). Cette catégorie rassemble des mots que l'on peut dire « variables », puisqu'ils changent de forme selon le contexte (en particulier, le nom qu'ils introduisent: **le** *fauteuil* (nom masculin singulier) mais **la** *table* (nom féminin singulier), **un** *cheval* mais **des** *chevaux*, etc.); cela vaut aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Mais à l'oral, la seule graphie du pluriel correspond à deux réalisations phoniques, du fait de la liaison (comparez la forme orale de **les** dans *les* [le] *plantes* et *les* [lez] *arbres*, celle de **des** dans *des* [de] *cerises* et *des* [dez] *abricots*).

2. Les adjectifs déterminatifs commutent avec les articles (dans les grammaires actuelles, on les groupe dans une même classe, celle des « déterminants du nom ») tandis que les adjectifs qualificatifs ne commutent pas avec les articles (ainsi dans la phrase suivante, on ne peut remplacer

un par vieil ni la par violente):

Un arbre a été arraché dans la tempête

**Vieil arbre a été arraché dans violente tempête*

Le critère de distinction ne peut être celui de la variation morphologique, car les adjectifs déterminatifs sont, autant que les adjectifs qualificatifs, susceptibles de varier en genre et en nombre.

– Les adjectifs déterminatifs regroupent

(a) les adjectifs démonstratifs *ce, cet, cette, ces*;

(b) les adjectifs possessifs *mon, ma, mes, ton, ta, etc.*;

(c) les adjectifs numéraux cardinaux *un, deux, trois, quatre, vingt, cent, mille...* et

(d) numéraux ordinaux *premier(s)/première(s), deuxième(s), troisième(s), vingtième(s), centième(s)...*;

(e) les adjectifs indéfinis *quelque(s), plusieurs, certain(e)(s)...*;

(f) les adjectifs interrogatifs et exclamatifs *quel, quelle, quels, quelles*;

(g) les adjectifs relatifs *lequel, laquelle, etc.*

– A l'écrit, la plupart des adjectifs déterminatifs sont variables en genre et en nombre ou en nombre seulement (sous-classes (a), (b), (d), (e), (f) ci-dessus): on a deux formes pour le genre au singulier et une forme plurielle pour (a) et (b), quatre formes pour (f) et (g) ainsi que pour *premier, première, premiers, premières* et *certain, certaine, certains, certaines* en (d) et (e), deux formes pour *quelque(s)* et, dans certains contextes, pour *vingt (quatre-vingts ans)* et *cent (trois cents francs)*.

– A l'oral, l'adjectif démonstratif et l'adjectif possessif sont également variables en genre et en nombre mais la description n'est pas la même qu'à l'écrit, car d'une part *cet* et *cette* ont la même forme parlée (ce qui fait deux formes à l'écrit mais une forme à l'oral), et d'autre part *ces* aussi bien que *mes, tes, etc.* connaissent deux formes selon que l'on doit faire la liaison ou non: comparez *ces* dans *ces garçons* et *ces hommes*, *mes* dans *mes livres* et *mes affaires*, etc. (alors qu'il y a une forme écrite, il y a deux formes orales).

– L'observation est la même pour les numéraux susceptibles de varier: à l'oral, on a quatre formes (et non deux comme à l'écrit) selon que *vingt* précède une consonne (*vingt soldats*) ou une voyelle (*vingt ans*), et de même lorsqu'il est multiplié dans *quatre-vingts (quatre-vingts soldats, quatre-vingts euros)*; on dira de même *cent soldat* mais *cent ans* (deux formes) et *deux cents soldats, deux cents euros* (deux formes). Pareillement, le pluriel à l'oral est susceptible de prendre quatre formes (et non plus seulement deux) pour *premier*: *les premiers moments, les premiers instants, les premières fois, les premières années*.

– Dans la classe (e), *plusieurs*, invariable à l'écrit (une seule forme), a deux formes à l'oral, toujours de par la possibilité de liaison: *plusieurs bêtises, plusieurs impairs*. Les déterminants qui connaissent l'opposition de nombre ont également deux formes pour le pluriel à l'oral: *certain jours, certains hommes, certaines semaines, certaines années*.

– Pour (f) et (g), le déterminant devant consonne ne varie à l'oral ni en genre ni en nombre, mais la liaison devant voyelle fait qu'en tout on aura deux formes: (lisez à voix haute pour vérifier) *quel camion, quels camions, quelle voiture, quelles voitures, quels boulevards, quelles rues* (une même forme pour ces six énoncés), *quels arbres, quelles avenues* (une même forme pour ces deux énoncés, différente de la précédente).

3. Les noms massifs (ou « non comptables ») comme *argent* admettent l'article partitif (*J'ai de l'argent*) mais non l'article indéfini (**J'ai un argent*) ni *chaque* (**Chaque argent*), ni les adjectifs numéraux cardinaux (**J'ai quatre argents*); ils ne connaissent pas le pluriel (**Les argents*, **J'ai quelques argents*, **J'ai des argents*, **J'ai plusieurs argents*) et sont au singulier après les adverbes quantitatifs (*Beaucoup d'argent*, *peu d'argent*, *assez d'argent*).

A l'inverse, les noms comptables comme *pièce* refusent l'article partitif (**J'ai de la pièce*) mais acceptent l'article indéfini (*J'ai une pièce*), *chaque* (*Chaque pièce*), les adjectifs numéraux cardinaux (*J'ai quatre pièces*); ils connaissent le pluriel (*Les pièces*, *J'ai des pièces*, *J'ai quelques pièces*, *J'ai plusieurs pièces*) et sont au pluriel après les adverbes quantitatifs (*Beaucoup de pièces*, *peu de pièces*, *assez de pièces*).

Remarquons que beaucoup de noms peuvent, selon le sens, être employés comme comptables ou non comptables, par exemple *monnaie* : *J'ai de la monnaie*, *un peu de monnaie*, **des monnaies* (emploi non comptable) mais *Plusieurs monnaies ont cours en Asie* (emploi comptable).

4. Les noms *billet* et *chèque* sont comptables: ils n'admettent pas le partitif (**J'ai du billet*, **J'ai du chèque*) mais se combinent avec l'indéfini, les numéraux ou avec *chaque*, *plusieurs*, et se mettent au pluriel après les adverbes quantitatifs:

Il a mis un billet / un chèque sur la table

Il a compté chaque billet / chaque chèque

Elle a déposé quelques / plusieurs / trois, quatre, cinq ... billets / chèques

Il y avait beaucoup de billets / chèques dans la valise

En revanche, *monnaie* (au sens considéré ici) et *espèces* sont non comptables: ils admettent le partitif mais ne connaissent pas l'opposition de nombre (*monnaie* est seulement singulier, *espèces* est seulement pluriel), excluent *chaque*, *plusieurs* et les numéraux:

J'ai de la monnaie / un peu de monnaie (un peu de monnaies)*

Je n'ai que des espèces / un peu d'espèces (un peu d'espèce)*

** Il a compté chaque monnaie / chaque espèce, plusieurs monnaies / plusieurs espèces*

** Elle a déposé deux monnaies, trois espèces*

On remarque que l'adjectif indéfini *quelques*, au pluriel, peut s'accommoder de noms non comptables (si ces derniers sont seulement au pluriel): *quelques arrhes*, *quelques espèces*.

5. La description proposée ne concerne que la langue écrite, et procède en donnant le cas général (le féminin se marque par l'addition d'un *-e* à la forme du masculin) puis les modifications supplémentaires qui peuvent se produire (par exemple le doublement de la consonne finale du masculin).

Mais les cas de figure énumérés ne se retrouvent pas à l'oral; ainsi, à l'écrit, *bleu(e)* et *haut(e)* sont rangés ensemble, et *utile* leur est opposé, mais à l'oral, le premier ne connaît pas de variation, comme *utile*, alors que le féminin se marque par l'addition de la consonne *-t* (et non de *-e*) à la forme du masculin de *haut*.

A l'écrit, *pareil* et *gentil* relèvent du même cas de figure (le doublement du *-l-*) mais à l'oral, *pareil* ne change pas de forme, contrairement à *gentil*, *gentille* (où ce n'est d'ailleurs pas un *l* que l'on entend au féminin).

A l'oral, *mormon* ne constitue pas une exception à ce qui concerne *bon* ou *ancien*: dans tous les cas,

la voyelle du masculin perd son caractère nasal et se voit suivre de la consonne nasale *-n*. A l'oral, on n'a pas non plus à distinguer entre le type *muet*, *muette* et le type *complet*, *complète*, ni entre le type *sot*, *sotte* et les exceptions que constitueraient *idiot(e)* et *délicat(e)*: les formes féminines sont toutes descriptibles comme l'addition d'un *-t* à la forme du masculin.

6. Les tableaux de conjugaison rassemblent les verbes du premier groupe sur un double critère: d'une part la désinence de l'infinitif (tous se terminent par *-er*), d'autre part les terminaisons à tous les modes et à tous les temps, semblables en ce que tous les verbes en question montrent, pour les personnes *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*:

la succession *e*, *es*, *e*, *ons*, *ez*, *ent* au présent de l'indicatif,

la succession *ais*, *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient* à l'imparfait de l'indicatif,

la succession *erai*, *eras*, *era*, *erons*, *erez*, *eront* au futur de l'indicatif, etc.

- Cependant, des sous-classes sont définies lorsque ces flexions ont une incidence orthographique sur le radical du verbe: c'est le cas des verbes dits « en *-cer* », pour lesquels le *c* doit s'écrire *ç* devant *a* ou *o* (par exemple: *place*, *placiez*, mais *plaçons*, *plaçait*), et de même des verbes dits « en *-ger* » pour lesquels le *g* doit se suivre d'un *e* devant *a* ou *o* (ainsi: *manges*, *mangent*, *mangeront* mais *mangeais*, *mangeons*): il y a à l'écrit deux allomorphes pour le radical. A l'oral, il n'y a pas lieu d'opérer une telle distinction, puisque le radical ne change pas plus de forme pour *plac-er* ou *mang-er* que pour *chant-er* ou *aim-er*.
- Sachant que le verbe *créer* a pour radical *cré-* (ce qui reste lorsque l'on enlève l'infinitif *-er*, ou lorsqu'on le commute avec *-ons* ou *-ais* par exemple), on ne voit pas pourquoi il fait l'objet d'une sous-classe, y compris à l'écrit, puisque l'ensemble des flexions est parfaitement régulier, et que le radical ne change à aucun moment de la conjugaison. Il en va de même du verbe *apprécier*, dont la base est *appréci-*, sur laquelle viennent se greffer toutes les flexions de manière tout à fait régulière.
- En revanche, les verbes de type *peser* et ceux du type *céder* comportent deux radicaux aussi bien à l'écrit (*pès-e* et *pes-ais*, *cèd-ent* et *céd-ons*) qu'à l'oral (où effectivement *pès-* s'oppose à *pes-* et *cèd-* à *céd-*). Il y a là encore allomorphie pour la base, puisque les deux formes du radical se partagent les contextes et ne commutent jamais.
- C'est également le cas pour les verbes qui comportent un *y* dans leur base, comme *payer* (*paie*, *paies*, *paient* mais *payons*, *payez*) ou *broyer* (*broie*, *broierai*, *broieras* mais *broyons*, *broyaient*); on notera que les verbes « en *-ayer* » permettent un radical *pay-* tout au long de la conjugaison (*je paye*, *tu payes*, *il paye*, *ils payent*, *je payerai*, *tu payeras*, etc.), ce qui n'est pas le cas des verbes « en *-oyer* ». *Envoyer* s'oppose aux précédents en ce qu'il connaît une base supplémentaire au futur: le radical se réalise donc sous la forme des trois allomorphes *envoi-*, *envoy-* et *enver-*.
- Il n'y a par contre pas à séparer à l'oral *appeler* et *modeler* (qui comportent chacun deux bases du même type: *appel-* et *appell-* d'un côté, *model-* et *modèl-* de l'autre), ni *jeter* et *acheter* (avec *jet-* parallèle à *achet-* et *jett-* parallèle à *achèt-*).

7. Le verbe *aller*, quoique d'infinitif en *-er*, se singularise par des allomorphes tels qu'on peut ne reconnaître ni la base ni les flexions pour certaines de ces formes; on n'a pas la succession typique des désinences des verbes du premier groupe pour ce qui concerne le présent de l'indicatif (sauf

pour *nous* et *vous*, où se reconnaissent les flexions *-ons* et *-ez*):

(présent de l'indicatif) *vais, vas, va, allons, allez, vont*

L'imparfait a des désinences régulières, sur la base *all-* de l'infinitif:

(imparfait de l'indicatif) *allais, allais, allait, allions, alliez, allaient*

mais, au futur, si l'on reconnaît bien la terminaison, la base qui subsiste n'évoque à elle seule aucun concept clair « aller »:

i-rai, i-ras, i-ra, i-rons, i-rez, i-ront.

8. Tous ces mots écrits ont en commun le son que l'on peut représenter par /k/: on observe par conséquent qu'une même unité orale, le son /k/, reçoit plusieurs représentations écrites, ce qui permet de conclure que la relation son-lettre n'est pas univoque (à un seul son correspondent plusieurs graphies).

Mais la lettre *c*, qui correspond dans le corpus précédent au son /k/, n'est plus prononcée /k/ dans *second*, où le *c* correspond au premier son de *gare, guerre* ou au deuxième son de *aggraver*, et que l'on peut noter /g/. Et cette même lettre ne correspond à aucun son dans *jonc* ou *ajonc*. Elle correspond au son /s/ aussi bien dans le *ce* que dans le *ci* de *ceci*.

Ainsi peut-on conclure que la relation entre les sons et les lettres n'est pas bi-univoque (c'est-à-dire ne correspond pas à la situation où une lettre, toujours la même, représenterait un seul et même son, et où réciproquement, un son, toujours le même, correspondrait à l'oralisation d'une seule et même lettre).

Remarques

☉ (rappel) les dictionnaires présentent tous l'alphabet phonétique international (API), qui rassemble les symboles adoptés pour transcrire la langue orale de façon bi-univoque. Allez voir le tableau de ces signes et des graphies auxquelles ils peuvent correspondre.

☉ Dans le milieu des années 70, l'éditeur Larousse a fait paraître trois fascicules intitulés *Comment apprendre l'orthographe?*, publiés sous la direction d'Annick Mauffrey: la méthode consistait à partir de la phonétique (c'est-à-dire des sons entendus transcrits au moyen de l'alphabet alphabétique international) pour sensibiliser les élèves à la différence entre oral et écrit et ainsi acquérir plus facilement les règles orthographiques. Il serait intéressant pour vous de feuilleter ces fascicules, surtout si vous vous préparez à être enseignant.

☉ Rappelons aussi l'existence du *Larousse de la Conjugaison* publié en 1987 sous la direction de Jean Dubois, qui a l'intérêt d'intégrer les formes orales des verbes aux tableaux de conjugaison. Ce même Jean Dubois avait, en 1967, fait paraître une *Grammaire structurale du français: le verbe* (Larousse) où il proposait un classement des verbes en « groupes » mais selon les variations observées à l'oral.

☉ Les enseignants qui se préoccupent d'une méthode pour faire assimiler à leurs élèves les régularités de la conjugaison peuvent regarder le livre co-écrit en 1999 par Serge Meleuc et Sylvie Fauchart: *Didactique de la conjugaison*, édité par Bertrand Lacoste & CRDP Midi-Pyrénées.

CHAPITRE V : LA CARACTÉRISATION DES CATÉGORIES ET DES FONCTIONS

Nous avons vu précédemment comment identifier les unités linguistiques: par commutation et segmentation. Ainsi le morphème est-il la plus petite unité douée de sens: l'unité minimale significative, qui ne correspond pas nécessairement au mot, car ce dernier peut associer différents « morceaux » chacun dotés d'une identité sémantique (donc différents morphèmes). Par exemple on parlera du mot *transformation*, mais on y reconnaît trois morphèmes: le préfixe *trans-* qui commute avec *dé-* ou avec rien (zéro : \emptyset), le suffixe *-ation* qui commute avec la flexion de l'infinitif *-er* ou avec rien, et la base *form* qui commute par exemple avec *figur*:

trans-form-ation

dé-

transform-ation

-er

trans-form-ation

-figur-

Ces morphèmes se retrouvent dans d'autres combinaisons, avec le même sens: *dé-* indique la privation, la destruction, également dans *défaire*, *détricotage*, etc.; *trans-* indique le passage également dans *transcrire*, *transatlantique*, etc.; *-(a)tion* indique l'action ou son résultat dans *transformation* comme dans *transfiguration*, *construction*, etc. Il revient à la morphologie d'inventorier les unités qui forment les mots et les combinaisons de morphèmes permises ou interdites.

La syntaxe a pour domaine non la forme des mots en elle-même mais la combinaison des mots dans des groupes (nous avons déjà aperçu la notion de « syntagme ») ou dans des phrases. Pour ce faire, elle commence par procéder au classement des unités: comme vous le savez, on décrit la construction des phrases en termes de « nom », « verbe », « adverbe », etc. qui sont des dénominations de classes de mots, et désormais aussi en termes de « syntagme nominal », « syntagme verbal », « syntagme adjectival », etc. (dont l'appellation dépend des classes de mots), puis en termes de « sujet », « épithète », « complément d'objet », etc. qui sont des appellations de fonctions: dans la phrase, les mots qui se combinent ont une certaine fonction les uns par rapport aux autres.

La définition des classes de mots ou des fonctions par le moyen sémantique

Du fait que les unités linguistiques associent chacune de la forme (sonore ou écrite) et du sens, l'idéal est de trouver une définition des classes et des fonctions qui associe les critères formels et les critères sémantiques. Traditionnellement, le choix était de commencer par le sens (voire de s'y limiter): vous avez certainement appris que « le verbe exprime l'action », « le nom désigne des êtres ou des choses », « l'adjectif exprime une qualité », etc. La grammaire contemporaine a renoncé à procéder de cette manière car ces définitions ne sont ni spécifiques ni générales – par conséquent,

elles ne sont pas fiables pour reconnaître à coup sûr l'appartenance d'un mot à sa classe ou l'exercice de sa fonction.

La définition traditionnelle des classes de mots

Reprenons en effet la définition sémantique, classique, du verbe: est-ce que « exprimer l'action » le définit en propre? Non, puisque des noms aussi peuvent exprimer l'action: que l'on dise

Il regarde l'arrivée des coureurs

Il voit les coureurs arriver

Les coureurs arrivent!

on a l'intuition que le nom *arrivée* aussi bien que le verbe *arriver*, à l'infinitif ou conjugué (*arrivent*), traduisent le même événement: « exprimer l'action » n'est donc pas spécifique du verbe, puisqu'un nom peut aussi bien l'exprimer. De même le nom *galop* dans *Le galop des chevaux* indique la même action que le verbe dans *Les chevaux galopent*, et il vous sera aisé de poursuivre la liste ((*le*) *trot* et *trottent*, (*la*) *marche* et *marchent*, (*la*) *chute* et *tombent*, etc.).

Mais cette définition, qui est la première à être proposée par la plupart des manuels et donc la première à être apprise par les enfants de l'Ecole élémentaire, n'est pas non plus générale, car bon nombre de verbes n'expriment en fait pas une « action »:

Le coureur blessé souffre et gémit avant de s'évanouir

Intuitivement, le fait de « souffrir », de « gémir » et de « s'évanouir » ne correspond pas à des actions, le mot *action* impliquant un comportement concret délibéré, dynamique, efficace, énergique, etc. (cf. l'expression *un homme d'action*). On ne pourrait pas gloser les verbes en question par des paraphrases du genre « il fait l'action de gémir », ou « que fait-il? - il souffre », ou « l'action de s'évanouir ».

On le voit, cette définition traditionnelle, d'ordre sémantique, n'est pas fiable, puisqu'elle ne concerne pas spécifiquement ce qu'elle prétend caractériser (elle ne vaut pas seulement pour le verbe) et que, de surcroît, elle ne couvre pas non plus la totalité de ce qu'elle prétend englober (les verbes n'expriment pas tous une action).

Entraînez-vous 1: reproduisez le raisonnement que vous venez de lire à partir d'exemples comme *rédiger* et *rédaction* (*Il rédige un article / Sa rédaction de l'article*) puis comme *vivre*, *mourir*, *perdre*.

Il en va de même avec l'adjectif (qualificatif), défini par le fait qu'il « exprime une qualité » (mot dont il faut savoir qu'il est à prendre en un sens philosophique, et non par opposition au « défaut »!), car le nom est aussi bien que l'adjectif susceptible d'exprimer une « qualité »:

Il est gentil: sa gentillesse est légendaire.

Dans ces conditions, la définition du nom doit aussi être explicitée: dans les « êtres et les choses », il faut ranger les actions et les qualités!

Entraînez-vous 2 : reproduisez le raisonnement que vous venez de lire à partir d'exemples tels que *intelligent* / *intelligence* ou *laid* / *laideur*.

Mais la difficulté est également d'appliquer le même critère à toutes les catégories de mots: il est de fait que l'on ne définit pas la classe du déterminant par ce qu'il « exprime », car quelle réalité faire correspondre aux articles ou adjectifs déterminatifs? On dira donc que le déterminant est le mot qui « introduit le nom », ce qui n'a rien de sémantique et définit la classe selon la fonction dans la phrase des mots en question:

La tempête a dévasté les forêts

**Tempête a dévasté forêts* (le nom doit être introduit par un déterminant)

Le système de définition est donc composite dans la grammaire, certaines classes étant présentées sur un critère sémantique, et d'autres sur un critère formel. Qui plus est, certaines classes ont de la sorte la même définition que la fonction qu'elles assurent: le déterminant comme catégorie de mots est ce qui introduit le nom, et il a comme fonction dans la phrase d'introduire le nom; le verbe comme catégorie de mot est ce qui exprime l'action – et il n'y a pas de dénomination pour la fonction qu'il assure dans la phrase, alors qu'on le considère généralement comme le centre organisateur de la construction, ce par rapport à quoi tout le reste se définit.

La définition traditionnelle des fonctions

On observe les mêmes défauts dans la définition sémantique des fonctions; là encore, vous avez certainement appris que « le sujet est le mot qui désigne celui qui fait l'action exprimée par le verbe », que « l'attribut (du sujet) attribue une qualité au sujet », que « le complément circonstanciel exprime les circonstances dans lesquelles se passe l'action », etc. Mais, pour aussi familières qu'elles nous paraissent, ces définitions sont problématiques en ce qu'elles ne sont ni spécifiques ni générales; ainsi, dans une phrase telle que

Max a donné un coup à Luc

on admet facilement que *Max* désigne celui qui « fait l'action » de donner un coup, mais *un coup*, complément d'objet direct, désigne-t-il vraiment ce qui « subit l'action » exprimée par le verbe? Ce statut ne serait-il pas plutôt celui de *Luc* ? Néanmoins *Luc* ne sera pas dit « complément d'objet direct » mais « complément d'attribution », voire « complément d'objet second ». Or si *un coup* ne correspond pas à ce qui « subit l'action », donc à un complément d'objet, de quoi peut-il s'agir? En fait, la grammaire ne prévoit pas d'autre analyse...

Une autre façon de formuler le même événement que l'exemple précédent serait de dire:

Luc a reçu un coup de Max

En l'occurrence, *Luc* désigne toujours la victime, mais il sera dit « sujet du verbe » (alors que la définition du sujet est qu'il désigne « celui qui fait l'action »), et *Max* désigne toujours celui qui donne le coup, mais il sera dit « complément d'attribution » ou « complément d'objet second » - quant à *un coup*, c'est toujours le « complément d'objet direct », et pourtant il est toujours tout aussi difficile d'y voir ce qui « subit l'action exprimée par le verbe »! On a l'impression que les définitions sémantiques sont là « parce qu'il le faut bien », mais que ce ne sont pas elles en fait qui justifient l'analyse grammaticale. Pourquoi alors continuer cette mystification, poursuivre l'enseignement de ces définitions contestables?

Entraînez-vous 3: appliquez le même raisonnement aux deux phrases synonymes suivantes: (1) *L'eau de pluie est conservée dans la citerne*, (2) *La citerne conserve l'eau de pluie*. Puis aux deux phrases synonymes suivantes: (3) *Paul annonce son succès dans sa lettre*, (4) *La lettre de Paul annonce son succès*.

La définition des catégories par le biais de critères formels

La grammaire traditionnelle elle-même compense ses définitions sémantiques par des critères formels, morphologiques et syntaxiques. Ainsi distingue-t-on classiquement entre « classes de mots variables » et « classes de mots invariables », ce qui est retenir un critère d'ordre morphologique: on range dans la classe des verbes tout mot susceptible de se fléchir en temps, personne et nombre; les noms, les déterminants et les adjectifs sont, eux, variables en genre et en nombre, de même que certains pronoms; les prépositions, les adverbes, les conjonctions entrent dans les catégories invariables, c'est-à-dire qui ne sont susceptibles de recevoir aucune marque morphologique.

On voit que le critère morphologique ne peut suffire à distinguer toutes les classes les unes par rapport aux autres, sauf en ce qui concerne le verbe, seule catégorie à varier selon le temps et la

personne. Le moyen de reconnaître un verbe en cas d'homonymie est donc de tester cette variation; prenons l'exemple du mot *ferme* dans les phrases suivantes:

Le bébé a une chair très ferme

Il ferme les yeux avant de s'endormir

Ils ont acheté une petite ferme

il n'y a que dans la deuxième phrase qu'il est susceptible de changer selon le temps, et qu'il est donc analysable comme un verbe:

**Le bébé a une chair très fermait / fermera...*

Il ferme / fermait / fermera les yeux avant de s'endormir

**Ils ont acheté une petite fermait / fermera*

En revanche, prendre un *-s* au pluriel ou un *-e* au féminin ne peut pas permettre d'opposer le nom et l'adjectif, voire le déterminant ou le pronom : ce n'est pas par ce biais que l'on peut repérer la catégorie de mots tels que *le, la, les* ou *avocat/e/s, délicat/e/s, candidat/e/s* - cependant la possibilité de variation permet d'éliminer la possibilité qu'il puisse s'agir de prépositions, de conjonctions ou d'adverbes puisque ces derniers sont invariables (sauf toutefois l'adverbe *tout*). Il y a donc lieu de compléter le critère morphologique par des propriétés syntaxiques – la difficulté étant toujours de trouver les critères spécifiques et généraux pour définir chacune des classes.

Le déterminant (articles et adjectifs déterminatifs)

On a vu par exemple que le déterminant pouvait formellement se définir comme introduisant le nom, mais cela ne veut pas dire qu'un mot devant un nom sera forcément un déterminant, ni que tout nom est nécessairement précédé d'un déterminant:

Le chien

Le petit chien

Le tout petit chien

Un temps de chien

Il faut donc compléter la définition des déterminants, ce que l'on peut faire par le critère de la commutation: un déterminant est ou commute avec *le, un, ce, mon, certain*, etc. Dans le corpus ci-dessus, seuls *le* (mais non *petit*, qui est placé devant le nom *chien*, ni l'adverbe *tout*, mis devant l'adjectif *petit*) et *un* admettent ces commutations et seront donc rangés dans les « déterminants ».

Nous disions plus haut que le critère de la variation morphologique ne permet pas de distinguer entre *le, la, les* en tant que déterminants et *le, la, les* en tant que pronoms: en revanche, la place d'une part et la commutation d'autre part, qui sont des critères syntaxiques, permettent de lever l'ambiguïté. Soit par exemple la phrase:

Le chat le voit

que l'on peut mettre au pluriel:

Les chats les voient

Ce qui oppose les deux *le* ou *les* c'est la distribution (le premier est devant un nom: *chat/s*, le deuxième est devant un verbe: *voi/en/t*), et la commutation (seul le premier peut être remplacé par *un* ou *des*, *ce* ou *ces*, *mon* ou *mes*, etc.):

Le chat le voit

Ce

Mon

Chaque

Le chat le voit

**ce*

**mon*

**chaque*

Et seul le deuxième peut être remplacé par *me, te, nous, vous*:

Le chat le voit

me

te

nous

vous

**Me chat le voit*

**Te chat le voit*

**Nous chat le voit*

**Vous chat le voit*

Le nom

Pour définir le déterminant, nous avons utilisé la notion de « nom », comme si elle était déjà elle-même définie : il nous faut donc procéder à sa caractérisation – et bien entendu sans nous servir de la notion de « déterminant » car sinon le système de définition serait circulaire.

On peut proposer le critère suivant, apparemment spécifique et général à la fois: seul un nom peut être suivi (complété) par le pronom relatif *qui* (lequel introduit une relative). Faisons le test à partir d'une phrase relative simple comme *qui est là*: on peut effectivement dire

Max qui est là

Paris qui est là

garçon qui est là

avocat/e qui est là

candidat/e qui est là

par exemple dans un contexte comme

Je vais te présenter Max, qui est là

Les clients attendent un garçon, garçon qui est là

On a oublié un/e candidat/e, candidat/e qui est là

On attendait Maître Dubois, avocat/e qui est là

On ne pourrait pas sur le même modèle construire par exemple:

**jolie qui est là*

**délicat/e qui est là*

**souvent qui est là*

**courir qui est là*

**comme qui est là*

etc. Apparemment, donc, ce que l'on range dans les noms est seul à connaître cette distribution : la propriété syntaxique de se voir enchaîner une phrase relative commençant par *qui*.

En particulier l'adjectif, susceptible d'avoir les mêmes marques morphologiques que le nom, s'oppose à lui par ce critère syntaxique. Il y a certes des cas où la combinaison paraît possible, mais c'est alors que le mot est pris comme nom et non comme adjectif. Par exemple, les suites:

petit qui est là

petits qui sont là

évoquent la situation où il est question du petit d'une chatte ou des petits (élèves) de la classe maternelle (mais *petit* dans *un petit, la chatte et ses petits, les petits de la maternelle* est alors employé comme nom):

La chatte a eu un petit, petit qui est là

La maîtresse remplaçante va prendre les petits, petits qui sont là

Dans le corpus plus haut illustrant l'homonymie de *ferme*, seul le nom peut être complété par une

relative (par exemple: ... *ferme qui leur a coûté fort cher*).

L'adjectif qualificatif

Je n'ai pas trouvé de propriété positive, à la fois spécifique et générale, susceptible de caractériser l'adjectif : certes on peut le modifier par un adverbe de degré, mais c'est aussi le cas d'autres catégories, comme celle des adverbes (*très joli, très joliment*) et ce n'est pas forcément possible pour tous les adjectifs (**très magnifique, *très rectangulaire*) – donc le critère n'est ni spécifique ni général.

L'adjectif peut être introduit par *c'est* (*c'est joli*), mais cela vaut également pour certains adverbes (*c'est là*) ou noms (*c'est Max*); il n'est pas le seul non plus à pouvoir assurer la fonction d'épithète puisque des noms ou des adverbes le peuvent (*un film génial / un film culte, un film fleuve, un film très bien*) ni celle d'attribut car là encore des noms ou des adverbes le peuvent aussi (*elle est jolie / elle est médecin / elle est pas mal*).

Pour l'instant, donc, l'adjectif se démarque des autres catégories de manière négative: il n'a pas de variation temporelle (contrairement au verbe), il n'admet pas la relative (contrairement au nom), ne commute pas avec les déterminants (*un, ce, mon, etc.*).

La préposition

La préposition est généralement définie comme « introduisant un nom ou un groupe du nom », ce qui ne permet pas vraiment de la distinguer du déterminant, dont on a vu plus haut que, lui aussi, il introduit un nom. Elle s'y oppose du point de vue morphologique car elle est invariable, et, bien entendu, elle ne commute pas avec des déterminants, mais avec d'autres mots qui, comme elle, peuvent précéder un groupe du nom: *contre, malgré, à, de, par, etc.*

Elle peut introduire un groupe du nom commençant par un déterminant comme *tout, certains, plusieurs* – ce qui est impossible pour les déterminants eux-mêmes:

*Contre toute attente (*La toute attente, *Ma toute attente, etc.)*

*Malgré certaines améliorations (*Les certaines améliorations, *Ces certaines améliorations, etc.)*

*A plusieurs personnes (*Les plusieurs personnes, *Mes plusieurs personnes, etc.)*

Notez qu'il faut préciser les déterminants (*tout, certains, plusieurs*), car il y en a qui peuvent aussi en précéder un autre (et du coup, dans ce cas, cette place ne caractérise plus la préposition):

Tous + les jours

Les + deux élèves

Mes + quelques sous

L'adverbe

L'adverbe est également invariable, mais, contrairement à la préposition, il n'a pas de complément, et il peut se placer entre l'auxiliaire et le participe passé d'un verbe à la forme composée:

Il a gentiment répondu

Elle lui a souvent rendu visite

La préposition non suivie d'un complément (dont on dit parfois qu'elle est alors employée adverbiallement) n'admet pas cette position:

**Il a pour voté (Il a voté pour)*

**Elle a contre été (Elle a été contre)*

**Ils sont avant partis (Ils sont partis avant)*

Il reste cependant à expliquer le cas de certains adverbes qui ne sont pas des prépositions mais n'admettent pas toujours cette place, comme *là, ici, ailleurs*:

**Il est là resté (Il est resté là) / ?? Elle avait là eu quelque succès*

**Il est ailleurs parti (Il est parti ailleurs) / ?? Tu aurais ailleurs eu plus de chance*

?? Il est ici enterré / Il a ici marqué un temps d'arrêt

Le verbe

Le verbe est caractérisable par le seul critère morphologique de la flexion modale et temporelle, qui implique aussi la personne et le nombre (du moins aux modes personnels): on l'a vu, il est le seul type de mot à varier selon l'infinitif, le participe passé ou présent, l'indicatif futur ou imparfait, etc.

Du point de vue syntaxique, il a deux propriétés qui le distinguent de toutes les autres catégories: d'une part il peut être nié par *ne...pas* (*point, plus jamais*, etc.), et d'autre part il peut être précédé par *je, tu, il, me, te se, en, y* (et autres):

Il prend, Il en prend, Il ne prend pas.

En conclusion, adopter des critères formels permet de définir toutes les catégories selon le même modèle (alors que, nous l'avons vu, le critère sémantique ne vaut que pour la définition de certaines classes seulement), et d'une manière à la fois spécifique et générale (tandis que les critères sémantiques tels que traditionnellement avancés ne présentent pas ces qualités).

Petite pause 1: vérifiez cette conclusion en regardant dans un manuel scolaire la manière dont sont définies les catégories (ou classes de mots): nom, verbe, adjectif, déterminant, préposition...

La définition formelle des fonctions

La grammaire traditionnelle complète habituellement ses définitions sémantiques des fonctions par des critères formels: tout le monde a appris dès son plus jeune âge que le verbe s'accorde avec son sujet (critère morpho-syntaxique: « morpho » car il concerne la forme même du mot, qui varie, et « syntaxique » puisque cette variation s'opère dans le cadre de la combinaison des mots pour former une phrase), et de même que l'on reconnaît le sujet à l'aide de la question *qu'est-ce qui?* ou *qui est-ce qui?*, ou le complément d'objet par *qu'est-ce que?* ou *qui est-ce que?*

L'innovation de la grammaire contemporaine n'est donc pas tant dans le principe lui-même que dans son effort de l'appliquer rigoureusement, ce qui la conduit à remettre en cause un certain nombre de fonctions traditionnellement définies. On se contentera ici de quelques exemples.

Le sujet

Lorsqu'il s'agit d'un nom ou d'un syntagme nominal placé devant le verbe, le sujet commute avec *il(s)*, se prête à une mise en valeur par *c'est... qui* et peut être spécifié par l'adjectif *seul(e)(s)* placé devant lui:

Le voisin du dessus n'arrête pas de crier

Il

C'est le voisin du dessus qui n'arrête pas de crier

Seul le voisin du dessus n'arrête pas de crier

Lorsqu'il s'agit d'un sujet impersonnel, aucune de ces propriétés n'est représentée – seul subsiste l'accord pour repérer le sujet:

*Il pleut / * C'est lui qui pleut/ *Seul il pleut*

Dans cette perspective, il n'y a pas lieu de distinguer entre sujet « réel » et sujet « apparent »; dans:

Il est arrivé plusieurs accidents

le verbe s'accorde avec *il* et non *plusieurs accidents*: *il* est donc le sujet.

Le complément d'objet direct

Lorsqu'il s'agit d'un nom ou d'un syntagme nominal, le complément d'objet peut être mis en valeur par *c'est...que* et se voir substituer les pronoms *le, la, les* ou *en* (lorsque le déterminant est indéfini):

Les enfants ont dessiné le sapin de Noël

C'est le sapin de Noël que les enfants ont dessiné

Les enfants l'ont dessiné (le sapin de Noël)

Les enfants ont dessiné des guirlandes

Ce sont des guirlandes que les enfants ont dessinées

Les enfants en ont dessiné (des guirlandes)

Le lien proche du verbe et de son complément d'objet se voit au fait que, si le complément d'objet est parfois supprimable (ce qui montre que le verbe peut exister sans lui), en revanche il est difficilement déplaçable (attention à ne pas confondre le complément d'objet et le topique, cf. *La tarte, j'ai adoré!* dans l'*Introduction*):

**Le sapin de Noël, les enfants ont dessiné*

**Des guirlandes, les enfants ont dessiné*

Ce que les grammaires traditionnelles appellent « attribut du sujet » est, dans cette perspective, très proche du complément d'objet (et parlent donc de « complément attributif »); il n'est en effet ni supprimable ni déplaçable, et on peut souvent le représenter par un pronom (mais si c'est le pronom *le*, il reste invariable):

*Les enfants sont joyeux, * Les enfants sont, * Joyeux, les enfants sont, Les enfants le sont (joyeux)*

Le Père Noël est une ordure, Le Père Noël en est une

Il s'oppose aussi au complément d'objet en ce qu'il est difficile ou impossible de mettre l'attribut du sujet en valeur à l'aide de *c'est...que*:

?? C'est joyeux que sont les enfants / ?? C'est joyeux que les enfants sont

?? C'est une ordure qu'est le Père Noël / ?? C'est une ordure que le Père Noël est

Le complément d'objet indirect

Le complément d'objet est dit « indirect » lorsqu'il est introduit par une préposition (en général *à* ou *de*): il s'agit donc d'un syntagme prépositionnel, c'est-à-dire d'un groupe de mots qui commence par une préposition, et qui peut commuter avec un pronom.

On peut le mettre en valeur par *c'est...que* et le remplacer par *y* ou *lui* (si la préposition introductrice est *à*) ou *en* (si la préposition introductrice est *de*):

Cette mauvaise femme a nui à son fils: elle lui a nui, c'est à son fils qu'elle a nui

Son mari a nui à la carrière de Léa: il y a nui, c'est à la carrière de Léa que son mari a nui

Tu bénéficieras de mon aide: tu en bénéficieras

Comme le complément d'objet direct, le complément d'objet indirect est parfois supprimable, et difficilement déplaçable – sauf « effet de contraste »:

A la carrière de Léa, son mari a nui (admissible en impliquant: *mais à d'autres, il n'a pas nui*)

La construction de certains verbes, ou de certains emplois de verbes, associe les deux types de complément:

Eve donne du souci à Max, Eve lui en donne

(complément d'objet direct: *du souci*, complément d'objet indirect: *à Max*).

Le complément oblique

Etant donné les propriétés par lesquelles on a défini les compléments d'objet direct et indirect, on n'a pas de fonction à attribuer à l'adverbe dans:

Il se conduit gentiment

ou au syntagme prépositionnel dans:

Le décès remonte à huit jours

car s'ils sont bien des compléments, ayant un lien très proche avec le verbe (ils ne sont ni supprimables ni déplaçables), ni l'adverbe ni le syntagme prépositionnel ne peuvent être représentés par *le, la, les, en* ou *y*:

**Il se conduit* / **Gentiment, il se conduit*

**Le décès remonte* / **A huit jours, le décès remonte*

**Il se le conduit* (*gentiment*)

**Le décès y remonte* (*à huit jours*)

On dira donc ici que *gentiment* est le complément oblique de *se conduire* et que *à huit jours* est le complément oblique de *remonte*.

Ce que les grammaires appellent habituellement « attribut de l'objet » est donc à ranger, selon ces propriétés, sous le chef du complément oblique; en effet, le syntagme nominal *une honnête femme* par exemple, dans:

Je pense Marie une honnête femme

n'est ni supprimable, ni déplaçable, ni représentable par un pronom:

**Je pense Marie* / **Une honnête femme, je crois Marie* / **J'en crois Marie une*

Conclusion

Il y a d'autres fonctions que vous connaissez déjà (épithète, apposition, complément de l'adjectif, etc.) et que vous verrez ou reconsidérerez dans la suite de vos études en grammaire. Le propos ici est simplement de vous montrer que l'observation, dans son effort de rigueur, aboutit à renouveler les savoirs: il s'avère en l'occurrence que l'on découvre un nouveau complément (le complément oblique), simplement en appliquant les critères que l'on s'est donnés pour définir le complément d'objet; de même on renonce à la double appellation pour le sujet, classiquement supposé être « apparent » (s'il est impersonnel) ou « réel », car il n'y a que *il* à entraîner l'accord du verbe dans *Il est arrivé plusieurs accidents*, et de surcroît le syntagme nominal *plusieurs accidents*, non supprimable, non déplaçable et représentable par le pronom *en*, a par conséquent les propriétés d'un complément d'objet.



Pistes de réponse pour les entraînements personnels

Entraînez-vous I.

Selon les définitions classiques des catégories, le propre du verbe serait d'exprimer l'action.

Cependant, cette définition n'est aucunement spécifique de cette classe, puisque des mots appartenant à d'autres classes, comme le nom, peuvent aussi « exprimer l'action ». Ainsi n'a-t-on pas fondamentalement de différence entre *Il rédige un article / Sa rédaction d'un article* pour dire « ce qu'il fait », comme le montre la synonymie des deux formulations *L'éditeur l'a appelé plusieurs fois pendant qu'il rédigeait son article / pendant la rédaction de son article*.

Cette définition n'est pas non plus générale en ceci que les verbes n'expriment pas tous une « action »; ainsi, il se produit bien un événement lorsque l'on parle de *naître, mourir, perdre quelque chose* ou *quelqu'un*, mais pour autant le sujet ne peut pas être dit « accomplir une action », comme le montre la différence de comportement par rapport à *faire*:

Que fait-il? - Il rédige. / Il rédige, et j'en fais autant.

?? Que fait-il? - Il naît. / ?? Il est né et elle en a fait autant.

?? Qu'a-t-elle fait? - Elle est morte. / ?? Elle est morte et il en a fait autant.

?? Qu'ont-ils fait? - Ils ont perdu leur portefeuille. / ?? Ils ont perdu leur père et j'en ai fait autant.

Entraînez-vous 2.

On définit traditionnellement l'adjectif par le fait que c'est un mot qui « exprime une qualité », mais cela n'est pas spécifique car le nom aussi est en mesure de répondre à cette définition; on dit en effet la même chose de Max par les deux formulations *L'intelligence de Max / Max est intelligent*, et semblablement on attribue une qualité (et la même) à Luc que l'on dise *La laideur de Luc* ou bien *Luc est laid*.

Entraînez-vous 3.

La fonction de sujet est classiquement définie de manière sémantique, comme « ce ou celui qui accomplit l'action ou est dans l'état exprimé par le verbe », mais en réalité, cette définition ne correspond pas à tous les cas que l'on peut rencontrer (elle n'est pas générale), et elle peut correspondre à des fonctions qui ne sont pas celle du sujet (elle n'est donc pas spécifique). Ainsi, on peut admettre que ce que désigne *l'eau de pluie* est dit « dans un certain état » par la phrase *L'eau de pluie est conservée dans la citerne*, tandis que *la citerne* désigne le contenant, le lieu où se trouve le sujet (et analysé comme un circonstanciel de lieu).

Mais la situation décrite est la même dans *La citerne conserve l'eau de pluie*, où *la citerne* désigne toujours le lieu où est conservée l'eau de pluie, et où *l'eau de pluie* désigne ce qui est contenu par la citerne – or pour cette seconde phrase, nul n'analysera plus *l'eau de pluie* comme le sujet et *la citerne* comme le circonstanciel de lieu: la citerne sera dit « sujet » et l'eau de pluie sera dit « complément d'objet ».

La conclusion à tirer est que, d'une part, ces définitions ne permettent pas de caractériser les fonctions en question, et que, d'autre part, la grammaire traditionnelle (scolaire) ne suit pas les définitions qu'elle donne elle-même lorsqu'elle procède à ses analyses (puisque un SN qui a le même statut sémantique sera étiqueté tantôt « sujet » et tantôt « complément d'objet », ou de même tantôt « circonstanciel de lieu » et tantôt « sujet »).

La démonstration serait semblable pour *Paul (sujet) annonce son succès dans sa lettre* (circonstanciel de lieu) et *La lettre de Paul (SN sujet) annonce son succès* (où *Paul* cette fois est « complément du nom *lettre* »): selon la formulation, les fonctions attribuées diffèrent alors que le rôle sémantique des syntagmes *Paul* et *la lettre* reste le même de l'une à l'autre.

On pourrait encore l'illustrer par l'alternance entre « sujet » et « circonstanciel de moyen » dans *Ida (sujet) décore le sapin avec des guirlandes* (circonstanciel de moyen) et *Des guirlandes (sujet) décorent le sapin*.

Exercices

1. Traditionnellement, on range *chaque* dans les déterminants (c'est un adjectif déterminatif indéfini) et *chacun* dans les pronoms (indéfinis). Ce classement vous paraît-il justifié? Pourquoi?
2. Selon vous, le mot *plusieurs* relève-t-il de la même catégorie dans les phrases suivantes? Justifiez votre réponse.

(a) *Plusieurs journalistes ont protesté, mais j'en connais plusieurs aussi qui n'ont rien dit.*

(b) *Cela fait plusieurs fois qu'il me pose la même question.*

(c) *Parmi les plus grands savants, plusieurs condamnent ce point de vue au motif qu'il ne s'agit pas d'une théorie scientifique.*

Dans quels cas *plusieurs* commute-t-il avec *quelques*, et dans quels cas commute-t-il avec *quelques-uns*? Qu'en déduisez-vous pour les deux formes *quelques* et *quelques-uns* ?

3. Vous direz, en utilisant une méthode que vous explicitez, à quelles catégories grammaticales appartiennent les mots soulignés (question posée à l'examen).

Certaines étudiantes ont trouvé à la BU le livre recommandé en cours; mais certaines ne sont pas certaines que ce soit le bon.

4. Constituez un corpus illustrant l'emploi ou les emplois de *conformément* : de quelle catégorie relève ce mot ?
5. Soit la phrase *Cette petite pratique la torture*: montrez son ambiguïté due au fait que certains mots peuvent recouvrir des homonymes (des mots relevant de classes différentes).
6. Donnez deux tests permettant de distinguer les homonymes que recouvrent la forme *fort*, la forme *dîner*, la forme *envers*, la forme *pilote*, la forme *bien*.
7. Repérez le sujet des phrases suivantes en appliquant les tests syntaxiques et morphosyntaxiques que vous connaissez. Quelle est votre conclusion?

(a) *La Place Rouge était blanche.*

(b) *Blanche était la Place Rouge.*

(c) *Un beau matin arriva un fier chevalier.*

(d) *Napoléon est mort ici.*

(e) *Ici est mort Napoléon.*

(f) *Ah Ah, dit Pedro en espagnol.*

8. Donnez la fonction de chacun des SN dans *La capitale de la France est Paris*.
9. Quelle est l'analyse traditionnelle de la fonction des syntagmes soulignés dans les phrases suivantes? Sur quel(s) critère(s) se fonde cette analyse? Etes-vous en accord avec cette façon de voir?

*Jean-Paul habite à Dijon, mais tous les jours il va à Paris pour son travail.
L'ennemi marchait sur la ville et l'on craignit une défaite cuisante.
Marc réside habituellement en Belgique mais il assure ses cours à la Sorbonne.
Vous avez jusqu'à minuit pour payer vos impôts.
La pause durera cinq minutes.*

Corrigé des exercices

1. Le premier réflexe est de constituer un corpus; quelles que soient les phrases que vous imaginez, vous devriez observer que *chaque* est devant un nom (il introduit un groupe nominal) tandis que *chacun* constitue à lui seul un groupe nominal; ils ne commutent donc jamais l'un avec l'autre:

*Chaque élève aura une récompense (*Chaque aura une récompense)*

*Chacun aura une récompense (*Chacun élève aura une récompense)*

*J'ai étudié en détail chaque candidature (*J'ai étudié en détail chacune candidature)*

*J'ai examiné toutes les candidatures, et chacune peut paraître intéressante (*et chaque peut paraître intéressante)*

*Il y a un cadeau pour chacun d'entre vous (*chaque d'entre vous)*

Le mot *chaque* commute avec *mon/ma, un/e, l(e)/l(a)*, ce qui n'est pas le cas de *chacun*, qui, lui, commute avec *il(s), ceux, elle(s)* par exemple. Donc la distribution (le contexte) et les commutations diffèrent.

La conclusion est que *chaque* est un déterminant tandis que *chacun* est un pronom: *chaque* introduit un nom pour former un syntagme nominal, alors que *chacun* est en mesure de constituer à lui seul un syntagme nominal: c'est un pronom. Le classement traditionnel est donc justifié.

Dans cette perspective, il y a un emploi problématique (jugé familier par les grammaires et les dictionnaires): c'est lorsque *chaque* est employé seul, là où par conséquent on attendrait *chacun*, comme dans *Les enfants ont eu trois euros chaque*. ou *Les livres valent trois euros chaque*.

2. Le mot *plusieurs* recouvre deux homonymes, étant susceptible de commuter avec, d'une part, *des, les, mes, ces, quelques...*, c'est-à-dire des déterminants (auquel cas il a un nom après lui), ou bien, d'autre part, avec *les miens, ceux-là, quelques-uns...*, c'est-à-dire des pronoms (auquel cas il forme un syntagme nominal à lui seul). Ainsi dans la phrase (a), *plusieurs* devant le nom *journalistes* commute par exemple avec *quelques*, ce qui n'est pas le cas de *plusieurs* dans *J'en connais plusieurs*, où *plusieurs* commute avec *quelques-uns* (et non plus *quelques*). De même dans la phrase (b), *plusieurs* devant le nom *fois* commute avec *quelques*, ce qui n'est pas le cas dans la phrase (c) où, devant un verbe, il commute avec *quelques-uns* (et forme le SN sujet à lui tout seul).

On peut donc vérifier que *plusieurs* renvoie bien à deux homonymes, pouvant être soit un déterminant (il introduit alors un nom et commute avec *quelques*), soit un pronom (il a les fonctions d'un SN: sujet, COD, etc. et commute avec *quelques-uns*). Les formes *quelques* et *quelques-uns* sont commodes pour décider de la classe d'un déterminant ou d'un pronom qui, lui, ne change pas morphologiquement selon sa catégorie d'appartenance (comme *plusieurs*).

3. Dans sa première distribution, *certaines* introduit un nom et forme avec lui un syntagme nominal

(qui équivaut à *elles*): il est alors commutable avec *ces, mes, des, les, quelques* et par conséquent est à ranger dans les déterminants; dans la deuxième distribution, *certaines* a la fonction de sujet et se trouve devant un verbe: il est alors commutable avec *elles, celles-ci, quelques-uns* et donc doit être classé dans la catégorie des pronoms. Dans la troisième distribution, *certaines* occupe la fonction d'attribut et commute avec des adjectifs comme *sûres* (on pourrait d'ailleurs le commuter aussi avec *sûres et certaines*, où la coordination de *certaines* avec un adjectif confirme son statut d'adjectif en l'occurrence).

En conclusion, par l'observation de la distribution (le contexte du mot dans la phrase) et des commutations possibles (les mots que *certaines* peut se voir substituer), on peut conclure que la forme recouvre trois homonymes, pouvant être déterminant, pronom, adjectif qualificatif.

4. Spontanément, on serait tenté de ranger le mot *conformément* dans la catégorie des adverbes : le sens en est « de manière conforme », et morphologiquement on reconnaît le suffixe *-ment* que l'on a dans *sagement, grandement*, etc. Certes ce n'est pas exactement l'adjectif *conforme* mais une base *conformé* que l'on trouve avant le suffixe, mais c'est aussi le cas de *commodément, immensément, profondément...*, peut-être sous l'influence des adverbes formés sur le participe passé : *assuré-ment, aveuglé-ment*.

Cependant, *conformément*, s'il est invariable, ne peut être employé seul, il nécessite un complément, ce qui conduit logiquement à le considérer comme une préposition :

* *Conformément, vous enlèverez votre chapeau.*

Conformément à l'usage, ...

* *Il a agi conformément.*

Il a agi conformément à ses principes.

Du fait que, dans tous ses emplois, *conformément* est nécessairement assorti de *à*, on peut parler de « préposition composée » *conformément à* (c'est aussi le cas de *jusqu'à* dans *Parfois, elle va jusqu'à pleurer de rage*), comme on parle de « nom composé » ou d'« adjectif composé ».

5. La phrase *Cette petite pratique la torture* peut se comprendre comme une phrase constituée d'un SN *cette petite* (= *elle*) suivi d'un SV *pratique la torture* (= *torturait*): dans le SN, *cette* est un déterminant qui commute avec *une, la, chaque...* et *petite* un nom qui commute avec *fille, femme, copine...* Dans le SV, *pratique* est un verbe qui commute avec *exerce, aime, refuse...* et qui a comme complément d'objet le SN *la torture*, formé du déterminant *la* (commutable avec *une, chaque, toute...*) et du nom *torture* (commutable avec *lutte, gymnastique, natation...*). L'interprétation est qu'il s'agit de quelqu'un qui s'adonne à la torture.

Mais la phrase peut se comprendre autrement, car *petite* peut aussi être un adjectif et *pratique* un nom (le SN sujet est alors *cette petite pratique = cela*), *la* un pronom et *torture* un verbe (le SV est alors *la torture = m'agace*) – auquel cas l'interprétation est qu'une certaine action constitue une torture pour elle. Les commutations sont alors de type *cette/la, petite/légère, pratique/habitude, la/le, nous/me, torture/torturait/terrifie/agace* (« *cette petite habitude l'agace* »).

6. L'exercice consiste à constituer un corpus pour chaque mot, montrant d'une part qu'il n'a pas la même distribution dans tous ses emplois, et d'autre part que, selon la distribution il ne commute pas avec les mêmes classes de mots.

Ainsi *fort* dans *Un fort accent, Un homme fort, Il est très fort* peut commuter avec les adjectifs *gros*

ou *léger*, ce qui n'est plus le cas dans *Vous êtes fort aimable*, *Je vous respecte fort*, où il commute avec les adverbes *très* ou *peu*; dans le premier cas, il est joint à un nom (épithète) ou il est post-verbal (attribut) tandis que dans le second, il précède un adjectif ou s'associe à un verbe. On peut en conclure que *fort* recouvre deux homonymes, étant susceptible de relever de la classe des adjectifs ou de celle des adverbes. S'il est adjectif, il est variable, ce qui n'est pas le cas de l'adverbe: *Il est très fort*, *Elle est très forte* mais *Il parle fort*, *Elle parle fort* (et non **Elle parle forte*).

De même *dîner* commute avec le nom *repas* dans *Un dîner de gala*, *Un grand dîner*, mais avec un verbe dans *Inviter quelqu'un à dîner/à manger* ou dans *Ils sont allés dîner/boire à la Tour d'argent*. Les distributions diffèrent, comme les marques morphologiques: le nom, précédé d'un déterminant, est modifiable par un adjectif (*grand*, *petit*, *léger*) ce qui n'est pas le cas du verbe, lequel est, lui, modifiable par un adverbe (*beaucoup*, *peu*, *légèrement*) – à l'encontre du nom. Le nom connaît l'opposition de nombre *Un dîner/Des dîners* ce qui n'est pas le cas du verbe à l'infinitif (**On les a invités à dîners*).

La démarche est évidemment la même pour *envers*, qui peut être un nom (*l'envers du décor*, *l'envers et l'endroit*) ou une préposition (*envers moi*, *pour moi*), ou pour *pilote*, qui peut être un nom (*le pilote/conducteur*, *un grand pilote*, *il est pilote*) ou un verbe (*il/elle pilote*, *pilotera/conduit le projet*), ou encore pour *bien* qui peut être un nom (*un bien*, *des biens*, *des propriétés*) ou un adverbe (*bien gentil*, *très gentil*, *fort gentil*).

Les deux tests attendus (cf. la consigne de l'exercice) sont toujours la distribution (les contextes du mot) et la commutation (les mots auxquels il peut être substitué selon la distribution) avec éventuellement l'aide des critères de variation morphologique.

7. Le repérage syntaxique du sujet s'opère à l'aide de tests tels que l'accord avec le verbe, la question *qui est-ce qui* ou *qu'est-ce qui*, la mise en valeur par *c'est...qui*, la possibilité d'être précédé de *seul(e)(s)*, mais, si ces manipulations sont possibles pour la première phrase, où le sujet est placé devant le verbe, il n'en va pas de même pour la deuxième, où le sujet a été postposé au verbe:

Qu'est-ce qui était blanc? / Blanche était qu'est-ce qui?/* Qu'est-ce qui blanche était?*

C'est la Place Rouge qui était blanche/ C'est la Place Rouge qui blanche était*

*Seule la Place Rouge était blanche/*Blanche était seule la Place Rouge*

On en conclut que, hormis pour l'accord entre le sujet et le verbe (et l'attribut), les tests valent pour une certaine structure de phrase (une structure type, retenue comme canonique), mais ne s'appliquent pas forcément à des formulations dérivées par transformation de cette structure typique (cf. à ce sujet le chapitre II, où l'on a vu que la phrase simple déclarative est retenue comme structure de base, à partir de laquelle on décrit les autres phrases (interrogatives, impératives) comme ses transformations possibles). Cette structure typique est de la forme SN + SV (le sujet est donc placé avant le verbe), et le cas où le sujet et l'attribut sont permutés (c'est-à-dire échangent leur place) est un cas de transformation de cette structure canonique.

Le même constat s'opère avec la phrase *Un beau matin arriva un fier chevalier*: on a un SN devant le verbe, mais qui ne peut pas être reconnu comme le sujet du fait que les tests caractéristiques de cette fonction ne s'y appliquent pas:

**Qu'est-ce qui arriva un beau chevalier? - Un beau matin.*

**C'est un beau matin qui arriva un beau chevalier.*

**Seul un beau matin arriva un beau chevalier.*

Si ce n'est ce premier SN le sujet, c'est donc le second, comme le confirme le fait que sa variation en nombre entraîne l'accord du verbe:

Un beau matin arrivèrent deux fiers chevaliers.

Mais pour autant, *un fier chevalier* ou *deux fiers chevaliers* ne se plient pas aux manipulations censées révéler la fonction de sujet:

?? *Qui est-ce qui un beau matin arriva?*

?? *C'est un fier chevalier qui un beau matin arriva.*

* *Un beau matin arriva seul un fier chevalier.*

Si l'on rétablit au sujet sa place devant le verbe, alors tout redevient normal:

Un fier chevalier arriva un beau matin.

Qui est-ce qui arriva un beau matin?

C'est un fier chevalier qui arriva un beau matin.

Seul un fier chevalier arriva un beau matin.

Il faut donc spécifier que les propriétés caractéristiques de la fonction sujet se testent sur une structure canonique, où le SN sujet, celui qui commande l'accord du verbe, se trouve placé avant ce dernier.

L'étude des autres phrases du corpus aboutit au même résultat, puisque *Napoléon* dans *Napoléon est mort ici* admet tous les tests tandis que *Napoléon* dans *Ici est mort Napoléon* ne les admet pas, ni *Pedro* dans *dit Pedro en espagnol*.

8. La phrase s'analyse en un SN *La capitale de la France* (commutable avec un pronom : *cela, c(e)* : *c'est Paris*) et un SV *est Paris*, qui comporte un SN, le nom *Paris*. En première approximation, on est tenté de considérer que le premier SN, placé devant le verbe, est son sujet ; mais si l'on applique les tests, on se rend compte que les résultats n'en sont pas très acceptables :

?? *Il/Elle est Paris* (commutation avec *il*)

* *Qu'est-ce qui est Paris ?* (question)

* *C'est la capitale de la France qui est Paris* (mise en emphase)

?? *Seule la capitale de la France est Paris.*

En revanche, ces mêmes manipulations s'appliquent très bien au SN *Paris* : la phrase a donc subi une permutation du sujet et de l'attribut, et la structure de base est en fait :

Paris est la capitale de la France.

Il/Elle est la capitale de la France.

Qu'est-ce qui est la capitale de la France ? – Paris.

C'est Paris qui est la capitale de la France.

Seul(e) Paris est la capitale de la France.

L'attribut est représentable par *le (l')*. Au sein de ce syntagme, le SN *La France* est complément du nom *capitale*.

Paris l'est (la capitale de la France).

9. Dans la première phrase, la grammaire traditionnelle parlerait de « complément circonstanciel » pour à *Dijon* et à *Paris* du fait qu'ils indiquent un lieu et répondent à la question *où?*, et également de « complément circonstanciel » à propos de *pour son travail* qui exprime un but et répond à la question *pourquoi?*. Ce sont les questions qui déterminent l'analyse plutôt que le sens, car il existe des compléments d'objet susceptibles d'indiquer le lieu: *L'avion survole Paris*, ou un but: *Il cherche un emploi*, mais *Paris* répond à la question *qu'est-ce que* et non *où*, et *un emploi* de même répond à la question *qu'est-ce que* et non *pourquoi* – et de fait on les considère comme des compléments d'objet:

* *Où l'avion survole-t-il? - Paris. / Qu'est-ce que l'avion survole? - Paris.*

* *Pourquoi cherche-t-il? - Un emploi. / Qu'est-ce qu'il cherche? - Un emploi.*

Ces trois syntagmes prépositionnels n'ont pourtant pas les mêmes propriétés syntaxiques justifiant qu'on les range tous trois sous le même chef de « complément circonstanciel »: les deux premiers ne sont pas supprimables ni déplaçables, et on peut les représenter par le pronom *y*: ils ont donc les propriétés d'un complément d'objet. En revanche le troisième serait syntaxiquement supprimable et déplaçable, et il n'y a pas de pronom pour le représenter:

* *Jean-Paul habite* / * *A Dijon, Jean-Paul habite* / *Jean-Paul y habite* (à Dijon)

* *Il va* / * *A Paris, il va* / *Il y va* (à Paris)

Il va à Paris / *Pour son travail, il va à Paris*

La logique est donc d'affecter à *pour son travail* une autre analyse: la dénomination généralement retenue est celle d'« ajout » ou parfois d'« adjoint ».

► Dans la seconde phrase du corpus, *sur la ville* serait traditionnellement analysé comme un complément circonstanciel de lieu, mais cette fois sur une base sémantique seulement, car à vrai dire la question *où* n'est pas très naturelle:

?? *Où l'ennemi marchait-il?* - *Sur la ville.*

C'est qu'en fait *marcher sur la ville* n'est pas le même type d'emploi que *marcher sur la route*, *marcher sur la plage*, *marcher dans les rues*, etc. (on pourrait dire *Je vais un peu marcher sur la plage*, mais non *L'ennemi va un peu marcher sur la ville*) et le syntagme prépositionnel ne peut pas être supprimé ni déplacé sans changer le sens. Peut-on pour autant parler de complément d'objet indirect? Non, car *sur la ville* ne peut pas être représenté par un pronom – il s'agit donc dans les termes de notre analyse d'un complément oblique:

L'ennemi marchait sur la ville / * *L'ennemi marchait* / * *Sur la ville, l'ennemi marchait*

* *L'ennemi y marchait* (*sur la ville*).

L'analyse traditionnelle ferait de *une défaite cuisante* un complément d'objet direct; on peut être d'accord sur cette analyse si l'on applique les tests de la mise en valeur par *c'est...que* ou de la représentation par un pronom – le syntagme nominal n'étant de plus ni supprimable ni déplaçable:

C'est une défaite cuisante que l'on craignit

L'on en craignit une (*de défaite cuisante*)

* *L'on craignit* / * *Une défaite cuisante, l'on craignit.*

► La troisième phrase du corpus illustre les mêmes cas de figure: *en Belgique* serait traditionnellement analysé comme un complément circonstanciel de lieu, or il présente les propriétés syntaxiques d'un complément d'objet indirect (non supprimable, non déplaçable, représentation par le pronom *y*); le syntagme nominal *ses cours* serait classiquement considéré comme un complément d'objet direct et ici on peut être d'accord: non supprimable ni déplaçable, il est représentable par le pronom *les*. Dans cette phrase, *en Belgique* et *ses cours* ont les mêmes propriétés syntaxiques générales, on leur attribue donc la même analyse générale de complément d'objet (le premier étant indirect et le second direct):

* *Il réside* / * *En Belgique, il réside* / *Il y réside* (*en Belgique*)

* *Il assure* / * *Ses cours, il assure* / *Il les assure* (*ses cours*).

Le verbe *assurer* peut s'employer sans complément, dans une construction plus récente et jugée familière, de sens différent (« il fait face, il assume, il réussit ») et dans ce cas *ses cours*, en tête de phrase, est possible en tant que topique (voyez l'*Introduction* au cours pour cette analyse) – dans cette interprétation, la représentation par un pronom n'est pas possible (*Ses cours, il les assure* n'a plus le sens de *Pour ce qui est de ses cours, il assure!*).

► Les deux syntagmes prépositionnels (c'est-à-dire les deux groupes qui commencent par une

préposition) de la phrase *Vous avez jusqu'à minuit pour payer vos impôts* seraient analysés traditionnellement comme deux compléments circonstanciels, le premier temporel (*jusqu'à minuit*), le second à sens de but (*pour payer vos impôts*) quoique la question correspondante ne soit pas très naturelle: *jusqu'à quand avons-nous pour payer nos impôts? / ?? Pourquoi (faire) avons-nous jusqu'à minuit?*

Si le premier est supprimable, il n'est pas déplaçable, et en revanche si le second n'est pas supprimable, il est déplaçable – ils présentent donc chacun une propriété du complément d'objet, mais on ne peut pas les représenter par un pronom; il s'agit donc selon les termes de notre analyse de deux compléments obliques:

**Vous avez pour payer vos impôts / Vous avez jusqu'à minuit*

*Pour payer vos impôts, vous avez jusqu'à minuit/ *Jusqu'à minuit, vous avez pour payer vos impôts.*

► De même dans la dernière phrase du corpus proposé, *cinq minutes* serait classiquement analysé comme un complément circonstanciel de temps (question: *pendant combien de temps?*) mais ce SN n'est ni supprimable ni déplaçable ni représentable par un pronom – nous le considérerons donc comme un complément oblique:

**La pause durera / * Cinq minutes, la pause durera / * La pause les durera, cinq minutes.*

Remarque: les principes de l'analyse syntaxique pour la définition des catégories et des fonctions sont présentés, avec de nombreux exemples et exercices, dans les premiers chapitres des deux livres suivants, qui sont écrits de manière à être compréhensibles par les étudiants et qui vous permettront de compléter votre entraînement en vue de l'examen:

Leeman, Danielle (2002) *La phrase complexe: les subordinations*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

Leeman, Danielle (2004) *Les déterminants du nom en français, syntaxe et sémantique*, Paris, PUF.

CONCLUSION

Le propos est, dans cette initiation, de vous sensibiliser à la démarche d'observation propre à la linguistique moderne, à laquelle vous n'avez pas été familiarisés, en général, à travers les enseignements de grammaire reçus à l'école élémentaire ou au collège. Cet objectif sera réalisé si, à travers cette lecture et les exercices qui la complètent, vous avez également pris conscience que les « règles » sont relatives, et donc plus ou moins hypothétiques, car elles dépendent des faits de langue que l'on a observés et de la méthode que l'on a adoptée pour cette observation.

Il n'y a pas de description objective, mais seulement des hypothèses

Prenons l'exemple de la fonction sujet, définie de manière sémantique : de ce point de vue, on aura scrupule à conclure que, dans *Il est arrivé de beaux chevaliers*, c'est *il* le sujet alors que ce sont les beaux chevaliers qui arrivent; mais *il* n'en est pas moins le mot avec lequel le verbe s'accorde : on va donc résoudre le problème en distinguant le sujet apparent (celui qui commande l'accord du verbe) et le sujet réel (celui qui dit qui fait l'action). C'est une certaine description, à laquelle on aboutit en suivant la logique d'un certain point de vue que l'on a adopté (essayer de concilier le critère formel de l'accord et le critère sémantique de « celui qui fait l'action », en privilégiant le critère sémantique puisque le sujet dit « réel » est celui qui dit qui « fait l'action » et non le mot qui conditionne l'accord du verbe) – mais qui conduit aussi à une contradiction, car la fonction sujet ne peut être représentée qu'une fois dans une même phrase.

Adoptons maintenant un point de vue uniquement formel : le sujet peut être *il* ou commuter avec *il*, et le verbe s'accorde avec le sujet. On aboutit alors à une autre description, selon laquelle il n'y a qu'un seul sujet (qui n'a rien d'« apparent » mais qui est tout à fait « réel »!) : *il* ; et selon laquelle *de beaux chevaliers*, qui ne commute pas avec *il* ni n'entraîne l'accord du verbe, mais est représentable par le pronom *en* (*Il en est arrivé (de beaux chevaliers)*), a toutes les propriétés d'un complément d'objet. Cette nouvelle description est plus satisfaisante que la précédente, puisqu'elle ne se heurte pas à la même contradiction.

De même, vous vous souvenez sans doute que l'on parle traditionnellement de « proposition infinitive » lorsque l'infinitif a son propre sujet : il n'y a donc pas de « proposition infinitive » dans *Il veut la rejoindre* (puisque *il* désigne celui qui veut et celui qui rejoint éventuellement: l'infinitif n'a donc pas son sujet propre), mais il y a une proposition infinitive dans *Il la voit souffrir*, puisque *il* désigne celui qui voit mais que *la* désigne la personne qui souffre (l'infinitif a donc son sujet, distinct du sujet du verbe conjugué). L'analyse qui voit en *la* un sujet dans *Il la voit souffrir* est fondée uniquement sur un critère sémantique, puisque l'infinitif, invariable, n'est pas en situation de s'accorder avec le sujet (on a toujours la même forme *souffrir* dans *Il la voit souffrir* (un seul sujet souffre) / *Il les voit souffrir* (plusieurs sujets souffrent, mais la forme verbale reste la même que précédemment)), et que le pronom *la* ne peut pas non plus assurer le fonction de sujet. La proposition infinitive est analysée comme le complément d'objet de *voir* (ce qu'il voit, c'est

quelqu'un souffrir).

Or si l'on adopte un point de vue formel, on ne peut manquer d'observer que *la* est la forme morphologique du pronom complément et non du pronom sujet (qui serait *elle*): la description revient donc à considérer comme sujet une forme qui est propre à la fonction de complément! Pour plus de cohérence, mettons donc à part le recours au sens: *la* est alors à analyser comme le complément d'objet du verbe *voit* (dont le sujet est *il*). Que faire, dans cette situation nouvelle, de l'infinitif?

On peut le comparer à l'attribut de l'objet si l'on met en parallèle par exemple:

Max voyait Léa plus grande

Max voyait Léa grandir

Ni *plus grande* ni *grandir* ne sont supprimables (si on les supprime, le sens du verbe *voir* change : ce n'est plus le même emploi) ou déplaçables, ils ne sont non plus ni l'un ni l'autre représentables par un pronom - dans les termes de notre analyse, il s'agit donc de compléments obliques:

Test de la suppression - *Max voyait Léa* n'a pas le même sens que *Max voyait Léa grandir* ni que *Max voyait Léa plus grande*

Test du déplacement - **Plus grande, Max voyait Léa / *Grandir, Max voyait Léa*

Test du remplacement par un pronom: **Max le voyait Léa (plus grande) / *Max le voyait Léa (grandir)*

Le nom *Léa* n'est pas non plus supprimable ni déplaçable, mais on peut le représenter par le pronom *la* - c'est un complément d'objet:

**Max voyait plus grande / *Max voyait grandir*

**Léa, Max voyait grandir / *Léa, Max voyait plus grande*

Max la voyait plus grande / Max la voyait grandir

On aboutit à une analyse cohérente, rationnelle du point de vue morphologique comme du point de vue syntaxique : *Léa* est complément d'objet du verbe *voir*, et *plus grande* est complément oblique dans le syntagme verbal *voyait + Léa + plus grande*.

En conclusion, la description dépend du point de vue que l'on adopte, et elle est plus ou moins valide selon les exemples dont elle rend compte et ceux qui la contredisent. La règle est supposée ne pas recevoir de contre exemple, puisqu'elle est censée être générale, mais on ne peut pas être sûr, au moment où l'on découvre une régularité, qu'elle ne se heurtera pas à un contre exemple, aussi convient-il de parler plutôt d'hypothèses que de règles.

Les « fautes de français »

La grammaire est en général associée à l'idée de « règles » (que l'on n'explique pas et qu'il faut apprendre) et de « faute » (contre les « règles » précisément), davantage qu'à une démarche scientifique d'observation, de raisonnement et de construction d'hypothèses. Mais, de même que l'on en est venu à contester le bien-fondé de certains points de vue (comme celui qui réduit la langue à l'écrit, l'oral étant le plus souvent cantonné à l'expression du familier, voire du « relâché », donc du condamnable), on peut s'interroger sur la notion de « faute ».

La linguistique se veut aussi sur ce terrain une démarche descriptive et explicative: plutôt que de condamner un usage qui paraît ne pas correspondre à une règle, essayons de voir pourquoi tel usage

émerge, et vérifions s'il est réellement non conforme au système de la langue (pour autant que nous en ayons une connaissance fiable, cf. ci-dessus le point intitulé *Il n'y a pas de description objective, mais seulement des hypothèses*). Prenons l'exemple de la formulation *aller en vélo, aller en moto, aller en bicyclette...*, condamnée comme une « faute » contre la langue pour la raison que l'on est sur le vélo, sur la moto, sur la bicyclette, et non dedans – comme on est dans un avion, dans un train, dans un bateau, dans une voiture.

L'explication consiste à établir un lien d'une part entre la préposition *sur* (on est sur un vélo) et la préposition *à* (on doit donc dire *à vélo*), et d'autre part entre la préposition *dans* (on est dans un train) et la préposition *en* (on dit *en train*). Cependant, on peut aussi être sur un bateau (*Je l'ai rencontré sur le bateau qui allait à Casablanca*), sur un radeau (*Les naufragés sont sur le radeau*) ou sur un tandem, mais personne ne préconise de dire *à bateau* (**Nous irons à Casablanca à bateau*), ni *à radeau* (**Les pauvres naufragés sont arrivés à radeau*) ou *à tandem* (**Ils se promènent à tandem*). On est bien aussi sur des patins à roulettes, mais qui dirait *Je vais chercher le pain à patins à roulettes?*, ou sur une planche à voile, mais qui dirait *J'ai fait le tour de la baie à planche à voile?* Bref: lorsque l'on constitue un corpus faisant l'inventaire des moyens de transport, on s'aperçoit que la justification donnée pour condamner les expressions de type *en vélo* se heurte à quelques difficultés...

Comment alors organiser une observation un peu plus rigoureuse?

A partir du corpus rassemblé, on peut mettre d'un côté les noms qui, dans l'expression d'un moyen de transport, se construisent sans doute possible avec *à*: ils sont peu et concernent quelques animaux (*à cheval, à âne, à (dos de) chameau*) et le corps humain (*à pied, à genoux*). On notera que l'on peut marcher sur les mains, et que pour autant personne ne dit (ni ne préconise de dire) *à main*: **Les enfants en cours de gym apprennent à marcher à main(s)*. De même, d'une femme qui a toujours des talons hauts, on dira qu'elle est (juchée) sur des talons hauts mais non qu'elle marche *à talons hauts*. L'explication donnée pour justifier la condamnation de *aller en vélo* apparaît donc vraiment contestable.

Si maintenant on regarde quels sont les noms qui se construisent sans nul doute possible avec *en*, on trouve un corpus énorme, qui couvre tous les objets construits pour un transport: on voyage en bus, en car, en voiture, en jeep... en train, en TGV, en RER, en métro... en avion, en Airbus, en aéroplane, en hélicoptère... en bateau, en barque, en paquebot, en canot, en canoë, en pirogue... Donc, il semble que *en* s'associe aux noms désignant des objets construits par l'homme, par opposition à la préposition *à* qui s'associe aux noms désignant des êtres ou des parties du corps, lesquels ne sont pas construits par l'homme mais existent naturellement.

Cette hypothèse a le mérite d'expliquer pourquoi les gens ont tellement tendance à dire *en vélo, en moto, en scooter*, etc.: c'est qu'il s'agit de noms désignant des objets construits, et que par conséquent on doit logiquement les associer aux autres, tels que *voiture, bateau, train* ou *avion*. Historiquement, on a pu dire *à vélo* sur le modèle de *à cheval*, mais l'évolution technologique a fait que *vélo* et les autres sont désormais du côté du construit et non plus du naturel comme *pied* ou *cheval*.

Du coup, il n'est plus légitime de parler de « faute »: si notre hypothèse est exacte, les usagers régularisent en fait ce qui, sinon, n'est pas conforme au système linguistique. Autrement dit, si le système linguistique affecte la préposition *en* au domaine de ce qui est construit et la préposition *à* au domaine de ce qui relève du naturel, ce n'est pas une faute que de dire *en vélo, en moto* ou *en bicyclette* – et c'est une erreur que de vouloir forcer les gens à dire *à vélo, à moto* ou *à bicyclette*!

Ainsi la réflexion linguistique permet-elle d'abolir certains préjugés, et de ne plus concevoir la grammaire comme un ensemble de règles arbitraires ou de définitions contestables – j'espère avoir éveillé en vous un peu de cette curiosité ouverte et passionnée qui rend l'observation des faits de langue si jubilatoire...

Deux références bibliographiques

Pour ce qui concerne l'ensemble des usages traditionnellement condamnés mais ici resitués dans une perspective plus tolérante, on consultera avec profit l'ouvrage de Joseph Hanse; pour ce qui concerne quelques démonstrations linguistiques que tel ou tel tour n'est pas forcément condamnable, on peut voir celui de Danielle Leeman :

Hanse, Joseph (1983) *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

Leeman, Danielle (1994) *Les fautes de français existent-elles?*, Paris, Le Seuil.